



Les chiffres clefs de l'enseignement catholique



Portrait

Mehrézia
Labidi-Maïza
En dialogue
avec les
religions

Actualités

Haïti : l'école, une priorité



Enquête

Une Maison
où se
reconstruire



Réflexion

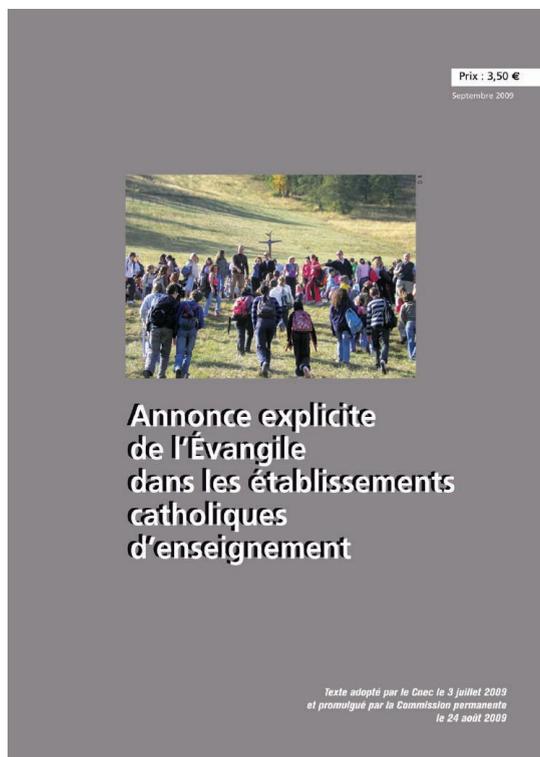
Droits
de l'homme,
que devient
l'universalité ?



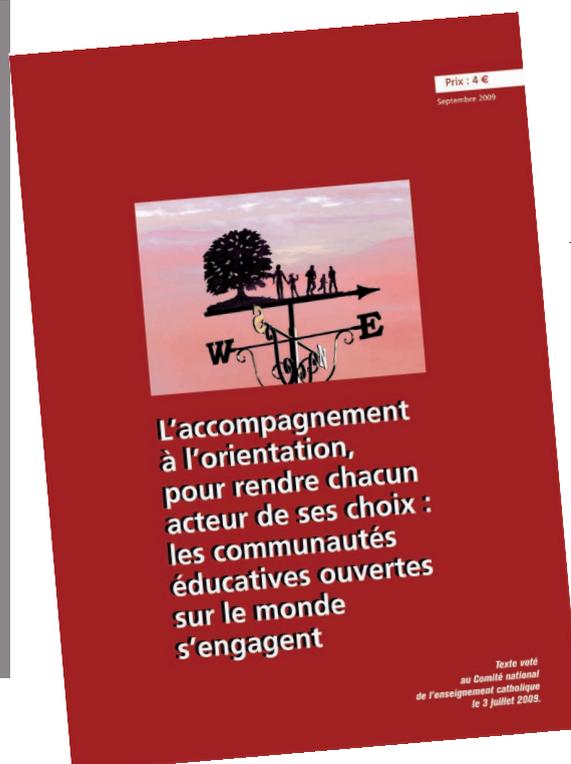
Culture

Musique /
Spectacles /
Livres /
Multimédia

Deux textes qui traduisent des exigences du projet éducatif de l'enseignement catholique



Texte adopté par le Cnec le 3 juillet 2009
et promulgué par la Commission permanente
le 24 août 2009.



Texte voté au
Comité national
de l'enseignement
catholique
le 3 juillet
2009.

BON DE COMMANDE

« **Annonce explicite de l'Évangile...** » : 3,50 € l'exemplaire (frais de port compris) / 2 € l'exemplaire à partir de 10 ex. (frais de port compris) / 1,50 € l'exemplaire à partir de 100 ex. (hors frais de port).

« **L'accompagnement à l'orientation** » : 4 € l'exemplaire (frais de port compris) / 3,50 € l'exemplaire à partir de 10 ex. (frais de port compris) / 2 € l'exemplaire à partir de 100 ex. (hors frais de port).

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : ex. de « Annonce explicite de l'Évangile dans les établissements catholiques d'enseignement ».
..... ex. de « L'accompagnement à l'orientation, pour rendre chacun acteur de ses choix... ».

Ci-joint la somme de : € à l'ordre de SGEC.

SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71. Fax : 01 46 34 72 79.

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Lutter à mains nues
contre le destin p. 5

ACTUALITÉS

Enseignement catholique p. 6

Éducation p. 17

Religion p. 21

GESTION

Moduler les contributions
des familles p. 24

EN CAEC

Limousin :
la force des fragilités p. 26

DOSSIER

Les chiffres clefs de
l'enseignement catholique p. 29

INITIATIVES

Vers un collège
sans classes p. 41

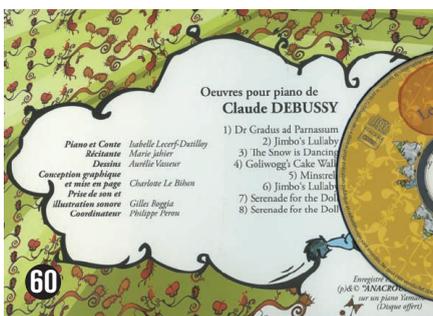
RÉCITS

ÉDUCATIFS D'AILLEURS

Tokombéré : des « passerelles
vers la vie » p. 44

PORTRAIT

Mehrèzia Labidi-Maïza : en
dialogue avec les religions p. 46



PAROLES D'ÉLÈVES

À l'écoute des élèves p. 48

ENQUÊTE

Une Maison
où se reconstruire p. 50

RÉFLEXION

L'élan coopératif p. 53

Enfants d'immigrés :
un portrait loin des clichés p. 54

Droits de l'homme,
que devient l'universalité ? p. 55

MÉDITATION

« Mon fils que voilà
était mort » p. 56

PLANÈTE JEUNES

Fans de mangas p. 59

CULTURE

Quand la musique se livre p. 60

Livres / Multimédia p. 62

EN DÉBAT

La scolarisation alternée
privé-public p. 66

Photos couverture : E. du Closel, D. R.
Photos sommaire : D. R., E. du Closel, V. Leray.



Au centre de ce numéro : un cahier détachable

LES CHIFFRES CLEFS DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Grâce à l'observatoire Solfège et au Conseil national de l'enseignement agricole privé (Cneap), l'enseignement catholique peut suivre avec précision ses évolutions par territoires, niveaux d'enseignement, filières et particularités éducatives. Quant à l'observatoire économique « Indices », créé par la Fnogec, il apporte des données essentielles sur le fonctionnement des établissements.

Cette année, l'enseignement catholique connaît une évolution positive de ses effectifs.

Il devra toutefois porter son attention sur le primaire.

Ce numéro comporte un encart CCFD « Enveloppe de Carême »,
posé sur la 4^e page de couverture.

« Un pluralisme scolaire porteur de l'unité nationale »



« REGARDS SUR L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE » : 10 € l'exemplaire

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : ex. de « REGARDS SUR L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE » - Prix unitaire : 10 €.

7 € l'exemplaire à partir de 10 exemplaires (frais de port compris).

5 € l'exemplaire à partir de 100 exemplaires (frais de port non compris).

Ci-joint la somme de : €, par chèque bancaire à l'ordre de SGEC.

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71 - Fax : 01 46 34 72 79.

Publication officielle
du Secrétariat général
de l'enseignement catholique
(SGEC)

Directeur de la publication >

Éric Mirieu de Labarre

Rédacteur en chef >

Gilles du Retail

Rédacteur en chef adjoint >

Sylvie Horguelin

Ont participé à la rédaction

de ce numéro >

Jean-Louis Berger-Bordes,

Claude Berruer, Élisabeth

du Closel, Xavier Dufour,

Véronique Glineur, Valérie

Granger, José Guillemain,

Danielle Lacroix, Marie Laumont,

Virginie Leray, Valérie Mongon,

Irène de Palaminy, Nicole Priou,

Françoise Récamier,

Aurélien Sobocinski,

Isabelle Tinader.

Édition > Dominique Wasmer

(rédacteur-graphiste),

René Troin

(secrétaire de rédaction)

Diffusion et publicité >

Dominique Wasmer, avec

Géraldine Brouillet-Wane,

Jean-Noël Ravolet et Marianne

Sarkissian (commandes)

Rédaction, administration

et abonnements >

277 rue Saint-Jacques,

75240 Paris Cedex 05.

Tél. : 01 53 73 73 71.

Fax. : 01 46 34 72 79

E-mail > eca@scolanet.org

Abonnement > 45 €/an

Numéro CPPAP > 0411 G 79858

Numéro ISSN > 1241-4301

Imprimeur > Vincent Imprimeries,

26 avenue Charles-Bedaux,

BP 4229 - 37042 Tours Cedex 1.

Lutter à mains nues contre le destin

ÉRIC DE LABARRE



« L'école constitue comme un centre où se rencontrent pour partager les responsabilités de son fonctionnement et de son progrès, familles, maîtres, groupements de tous genres créés pour le développement de la vie culturelle, civique et religieuse, la société civile et enfin, toute la communauté humaine. »
(Gravissimum educationis, § 5)

Après cinq jours de mission à Madagascar, comment ignorer les choses vues et entendues au moment d'écrire ces quelques mots ?

Quelques images seulement parmi des centaines d'autres : celle de cette frêle jeune femme en sari argenté, chargée d'une classe maternelle de 120 bambins, celle de ces enfants pieds nus qui ont attendu pendant deux heures, au soleil, des visiteurs retardés par les difficultés d'un chemin difficilement praticable en cette saison des pluies ; celle de ces parents, pères et mères, tous présents, pour manifester leur joie d'accueillir avec les très maigres moyens dont ils disposent ; celle d'une toute jeune institutrice au visage illuminé par ses fiançailles et qui reçoit pour tout salaire 6 euros par mois et 7 sacs de riz de la communauté villageoise ; celle de ces classes en terre battue et de ces cahiers ouverts à la leçon du jour ; celle de ces enseignants qui, bien que maîtrisant à peine notre langue, la font connaître à leurs élèves comme leur deuxième langue maternelle ; celle de cette case faisant office de bibliothèque où figure au mieux une vingtaine de livres usagés... ;

celle d'une extrême pauvreté qui n'est pas la misère de Tananarive et n'entame pas la dignité des personnes.

Le contraste entre une précarité chronique, à tous points de vue – économique, social, culturel – et la détermination des parents et des villageois à promouvoir l'éducation des enfants, en dépit ou à cause de la carence de l'État, est saisissant. L'école du village est devenue, consciemment ou inconsciemment, un moyen de faire société, de préfigurer l'avenir, de lutter à mains nues contre le destin.

Sauf à être des instruments au service d'un pouvoir économique ou politique qui aliène, l'éducation et l'école ne peuvent être réduites à de simples outils destinés à adapter une main-d'œuvre aux conditions de l'emploi. Elles traduisent un projet de société qui veut permettre à chaque homme de participer, aussi modestement que ce soit, à l'histoire de l'humanité, en autorisant chacun à mettre sa liberté au service de tous.

Dans nos sociétés hyperdéveloppées, sommes-nous capables de vivre l'école autrement que comme une simple commodité, au risque d'en perdre le sens profond ?

Éric de Labarre
Secrétaire général
de l'enseignement catholique

21 mai 2010 : « 1^{er} rendez-vous de la liberté éducative »



La journée des communautés éducatives du 4 décembre dernier, la journée nationale du 17 décembre 2009 à la Sorbonne ainsi que les journées académiques qui se sont déjà déroulées montrent à l'évidence que les établissements catholiques d'enseignement doivent confirmer, faire valoir et mutualiser leurs pertinences, leurs originalités et leurs initiatives pour répondre à leurs finalités éducatives dans une société en pleine mutation.

En effet, les profondes transformations culturelles, technologiques, sociales, économiques, professionnelles ne peuvent laisser le monde scolaire indifférent. La construction de l'identité est de plus en plus difficile et incertaine pour les jeunes comme pour les adultes. La pression du temps et l'enfermement dans l'instant sont constants. Les extensions de nos espaces et la globalisation du monde invitent à l'individualisme et au repli. Les différentes formes d'injustice et les violences de l'inégalité demeurent d'actualité.

C'est pourquoi, il convient d'analyser ces différentes évolutions de notre société qui créent de nouveaux contextes de vie personnelle et collective, et d'identifier en conséquence de nouveaux défis éducatifs particulièrement ancrés dans la réalité de notre temps.

Ceci, en rappelant quelques références anthropologiques et éducatives essentielles en fonction d'une perception de l'homme et de l'humanité, qui trouve sa source dans l'Évangile. Ceci, en vérifiant que l'école doit permettre à chaque jeune, quelles que soient ses qualités et ses difficultés, de construire sa propre histoire, de trouver sa place dans une société de liberté, d'égalité et de fraternité, et de découvrir sa raison d'être dans l'histoire de l'Alliance entre Dieu et les hommes. Ceci, en se donnant des pistes d'actions communes à court, moyen et long terme.

La journée nationale du 21 mai 2010, en réunissant 1 500 représentants de l'enseignement catholique à Rungis, se situe dans ce contexte. Intitulée « 1^{er} rendez-vous de la liberté éducative », elle donnera l'occasion à l'enseignement catholique de préciser ses priorités à partir de ses espaces de liberté et d'appeler à un véritable plan d'action et d'animation à mettre en œuvre. Elle sera le « prélude » à de nombreux rendez-vous, à tous les niveaux, pour croiser l'expérience de nouveaux chemins de liberté. **GDR**

Moyens pour la rentrée 2010 : les clés de répartition

La décision du ministère de l'Éducation nationale concernant la répartition définitive des moyens pour la rentrée 2010 est « à peu près conforme à ce qui avait été arrêté en interne au sein de l'enseignement catholique, à l'exception de l'académie de Bordeaux », analyse Yann Diraison, délégué général du Sgec. Cette ventilation se base sur un solde positif total de 326 emplois, auxquels s'ajouteront au fur et à mesure de la préparation de la prochaine rentrée les 100 emplois relevant du plan « Espoir Banlieues - Égalité des chances », ainsi que les 50 emplois de la réserve ministérielle, soit un total prévu au budget de 476 emplois.

Concrètement, cette dotation correspond à un solde net final par académie qui intègre à la fois le redéploiement important effectué en interne (au total 360 emplois, comme l'année précédente), la stricte compensation des heures stagiaires devant élèves du second degré ainsi que celle des décharges de directeur d'école de moins de dix classes.

Son calcul répond « à la conjugaison nécessaire de deux objectifs presque toujours contradictoires en période de réduction globale des moyens dans la gestion des moyens d'enseignement mis à la disposition de l'enseignement catholique, rappelle Yann Diraison. D'un côté, assurer son développement dans les académies au sein desquelles la population scolaire augmente – il en va de la notion de besoin scolaire reconnu et de la nécessité de préserver une démographie globale positive. De l'autre, préserver dans les académies dont la démographie est défavorable les moyens de maintenir leur maillage territorial tout en les conduisant à de nécessaires mesures d'adaptation des réseaux ». **AS**

Rallonge pour les écoles numériques rurales

Le ministre de l'Éducation nationale, Luc Chatel, a confirmé, dans le cadre du plan de relance, un budget supplémentaire de 17 millions d'euros, pour la deuxième phase de déploiement du plan « Écoles numériques rurales ». Cette nouvelle enveloppe s'ajoute à la dotation initiale de 50 millions d'euros annoncée au printemps dernier. Dans l'enseignement catholique, 500 projets d'équipement en matériel multimédia dans des écoles de communes de moins de 2 000 habitants ont ainsi été financés. La rallonge budgétaire pourrait permettre de répondre à 340 nouveaux projets. **AS**

450 AVS

Le ministère de l'Éducation nationale a finalement revu ses propositions en matière d'attribution d'auxiliaires de vie scolaire (AVS) à l'enseignement privé sous contrat. Ce sont finalement 450 emplois qui sont dès à présent répartis entre les académies, emplois attribués dans le cadre des contrats uniques d'insertion-contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE). **AS**

Un nouveau lycée à inventer

Présentée « en trompe-l'œil », la réforme du lycée affiche des enjeux structurels d'une portée bien plus grande qu'on ne l'imagine, en accordant aux équipes éducatives de nouveaux espaces de liberté autour de la gestion du temps, et donc des moyens, sous la responsabilité du chef d'établissement. Mise en œuvre de l'accompagnement individualisé, aménagement de la dotation d'heures globalisées, et notamment des heures de dédoublement, mise en place des nouveaux enseignements d'exploration, du tutorat, organisation des enseignements communs en première et des réorientations possibles... sont autant de chantiers nouveaux qui appellent à une réflexion en profondeur sur le sens, les raisons et l'organisation de cette rénovation dans le prolongement de la tradition de l'enseignement catholique avant sa mise en œuvre pour la rentrée 2010.

Selon Claude Berruer, dans cette configuration renouvelée, le premier enjeu, pour l'enseignement catholique, est celui d'une concertation importante sinon d'une co-construction élaborée par le chef d'établissement en lien avec les enseignants. Et l'ad-joint au secrétaire général de l'enseignement catholique de préciser : « *La question à traiter porte sur l'articulation entre la concertation qui*

s'effectue avec l'équipe enseignante et celle qui s'accomplit avec l'ensemble de la communauté éducative. Là-dessus, chaque établissement sera invité à s'interroger en conseil d'administration. » Autre défi, celui de la mise en place de l'accompagnement individualisé. « *Avec cette réforme, accompagner les lycéens reste le souci de chaque*

enseignant dans sa matière, mais devient aussi le problème de l'ensemble des enseignants et de la communauté éducative dans la mise en œuvre des procédures collectives, analysait Yves-Jean Thomas, alors président du Snceel¹. *Pour*

combiner les compétences individuelles et les choix collectifs, le chef d'établissement sera alors plus que jamais le chef d'orchestre non pas pour imposer, mais pour organiser la réflexion et mettre en œuvre une démarche de projet, chacun se sentant partie prenante. »

Avec le Spelc² et la Fep-Cfdt³, le Snceel estime que des mesures doivent être prises, notamment au sujet des obligations réglementaires de service, pour répondre à cette mise en place. « *Cela participe en effet d'une vision du métier d'enseignant dont la mission d'instruction ne peut être désolidarisée de celle d'éducation. On dépasserait ainsi le système d'heures supplémentaires mis en place dans ce cadre au collège* », confirme Claude Berruer. Défi enfin d'aller vers des parcours d'ouverture et d'éviter l'écueil d'un simple et confortable jeu d'organisation optionnelle renforçant des positions élitistes...

« *Tout un travail est à mener avec les chefs d'établissement pour faire évoluer les modes de gestion et d'animation des équipes éducatives,*

et faire en sorte que chacun puisse inventer des solutions nouvelles », estime le secrétaire général de l'enseignement catholique, Éric de Labarre. **AS**

Enseignants : changement de posture exigé

Accompagnement personnalisé, tutorat, enseignements exploratoires... Ces dispositifs visent à rapprocher le lycée de l'enseignement supérieur, et en particulier de l'université. Un souci qui sous-tend la réforme engagée, comme l'ont rappelé les différents intervenants lors d'un colloque organisé au lycée Louis-le-Grand le 27 janvier dernier¹. Les mesures qui vont entrer en application en seconde, en septembre 2010, et s'étendre ensuite au cycle terminal doivent remédier aux insuffisances d'un lycée qui ne prépare pas suffisamment aux choix d'orientation et aux exigences de l'enseignement supérieur.

Pour mettre en œuvre cette réforme, les lycées disposent d'une plus grande autonomie, ce dont les établissements catholiques se satisfont. C'est à l'établissement de penser et d'organiser, au plus près des besoins des élèves, l'accompagnement personnalisé, le tutorat ou les stages. Et ce, précisent les textes, via le conseil pédagogique créé par la loi du 23 avril 2005. Ce conseil ne s'impose pas aux établissements catholiques. Il conviendra toutefois de veiller à ce qu'il y ait, dans ceux-ci, concertation au sein des équipes pédagogiques et éducatives, voire de la communauté éducative, sur la mise en place de ces dispositifs.

Les innovations pédagogiques instaurées par la réforme impliquent, chez les enseignants, un changement de posture. Il leur faudra ajuster leurs interventions et privilégier les démarches centrées sur l'écoute et l'accompagnement. Toutes choses qui supposent formation et qui sont porteuses d'une transformation du métier d'enseignant. On regrettera que la réforme ait oublié cette dernière question et qu'elle ne se soit pas accompagnée d'une réflexion sur le service des enseignants. **VG**

1. « Rapprocher le lycée de l'enseignement supérieur ; un défi pour l'avenir ». Lire dans ce numéro p. 17.

1. Syndicat national des chefs d'établissement d'enseignement libre.

2. Syndicat professionnel de l'enseignement libre catholique.

3. Formation et enseignement privés – Confédération française démocratique du travail.

FRÈRES
DES ÉCOLES
CHRÉTIENNES :
NOMINATION



Le 28 février 2010, Jean-Paul Aleth (notre photo) a succédé à Nicolas Capelle au poste de Frère Visiteur de France. Jean-Paul Aleth, 59 ans, est entré chez les Frères des écoles chrétiennes à 18 ans. Il a été professeur de français et directeur des études dans divers établissements lasalliens d'Ile-de-France.

Lille revoit son orientation au lycée

Le service d'orientation du diocèse de Lille a adopté des outils qui permettent de cerner les intérêts des jeunes dès la seconde. Lors de sa dernière session annuelle, l'Anpec a présenté ce programme à une soixantaine de psychologues de l'éducation.

« La réforme du lycée, qui prévoit de mieux préparer les jeunes à leur projet professionnel, nous a conduits à remettre à plat notre dispositif », explique Étienne Quintin, directeur du service d'orientation du diocèse de Lille. « Mais programmer un entretien en classe de première, comme l'indiquent les textes, ne nous semblait pas forcément la meilleure solution, ajoute le psychologue de l'éducation. Nous avons préféré imaginer un système plus souple, auto-géré par le jeune plutôt qu'imposé par l'institution. »

Une équipe du centre de consultations psychopédagogiques (CCPP) a donc développé un nouveau programme avec l'intention de mettre le jeune en projet, ce qui suppose qu'il puisse poser un regard sur lui-même. Ce programme comprend des outils que tous les lycées peuvent utiliser. Et tout d'abord un test qui permet, dès la seconde, de faire le point et de cerner les intérêts du jeune. Les professeurs principaux le font passer de façon collective (durée : 1 h 30), avant de l'envoyer au CCPP¹ où il est traité par informatique. Les profils retournent ensuite dans les lycées et sont interprétés par les élèves eux-mêmes, au cours d'une séquence collective d'explication animée par un professeur (durée : 1 heure).



Une lycéenne en recherche de projet, accompagnée par une psychologue de l'éducation du CCPP de Lille.

Ce premier état des lieux effectué, des fiches vont permettre aux lycéens de voir s'il ont déjà un ou des projets identifiés (phase 1), les amener à vérifier si leur projet est en cohérence avec leurs centres d'intérêt et leurs valeurs (phase 2), s'ils ont les compétences, aptitudes, capacités pour exercer le ou les métiers choisis (phase 3), etc. L'ensemble du parcours peut démarrer en seconde et s'étaler sur trois ans, avec des retours en arrière possibles. Le jeune gardera en mémoire toutes les démarches réalisées dans un fichier auquel il accédera, à terme, sur le site de son lycée. À différents stades de son parcours, il est invité à se rendre au BDI² de son établissement (pour y découvrir les métiers), échanger avec un psychologue de l'éducation (si son profil est complexe) ou un professeur (pour analyser ses compétences). Quant au temps consacré à ce travail : la réforme prévoit 2 heures par semaine pour l'accompagnement, mais certains lycées préféreront les regrouper sur

des journées complètes, voire sur une semaine.

« Tous les lycées de la région lilloise se sont jetés sur ces outils », précise Étienne Quintin en souriant. Soit, depuis la rentrée, 30 lycées et 6 000 élèves de seconde ! Responsables de BDI et professeurs principaux ont été sensibilisés ou formés au cours de plusieurs stages. Reste à essayer dans le reste de la France. Lors de sa dernière session annuelle, l'Anpec³ a présenté ce travail à une soixantaine de psychologues de l'éducation, venus de toute la France. Certains diocèses se sont lancés dans l'aventure, tout comme les lycées expérimentaux de l'académie de Lille. Membre de la commission nationale d'orientation⁴, Étienne Quintin souhaite que sa « dynamique » puisse être mise à la disposition de tous sur un serveur national, « ce qui serait un plus par rapport au Webclasser de l'Onisep ». Conformément aux préconisations du Comité national de l'enseignement catholique (Cnec), ce programme active les processus d'éducation aux choix. « Il y a un enjeu majeur pour l'accompagnement des jeunes, souligne Étienne Quintin, et nous n'avons pas de temps à perdre ! » SH



La Fondation d'Auteuil recherche des DIRECTEURS D'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

La Fondation d'Auteuil, œuvre d'Église, fondation reconnue d'utilité publique, accueille 12 700 jeunes en grande difficulté sociale, familiale, affective, dans le respect de leur origine et de leur religion.

- Professionnel de l'enseignement catholique, vous souhaitez vous engager pleinement auprès d'enfants et d'adolescents en difficulté. Vous aimez l'innovation pédagogique dans une approche globale éducation/formation.
- Devenez responsable de l'un des 200 établissements de la Fondation d'Auteuil à travers la France.

Déposez votre CV et votre lettre de motivation sur :
www.fondation-auteuil.org - rubrique « Recrutement »

1. Voir le site où les documents sont gratuitement accessibles aux professionnels (entrer code RNE et mot de passe à demander au CCPP). Adresse : www.ccpplille.fr

2. Bureau de documentation et d'information.

3. Association nationale des psychologues de l'enseignement catholique. Internet : www.anpec.asso.fr

4. Qui a préparé le texte *L'accompagnement à l'orientation, pour rendre chacun acteur de ses choix : les communautés éducatives ouvertes sur le monde s'engagent*, voté au Cnec du 3 juillet 2009 (4 euros, à commander au Sgec, Service Publications, 277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 05).

Une mission de salut pour tous

Acteurs décisifs de la mission éducative de l'Église, les directeurs diocésains se sont retrouvés du 8 au 10 février à l'abbaye de Saint-Jacut (Côtes-d'Armor) pour réfléchir sur la nature de cette mission. M^{gr} Éric de Moulins-Beaufort, évêque auxiliaire de Paris, a donné quatre conférences et commenté les comptes rendus des ateliers. Il répond à nos questions.

À l'occasion de cette session fondamentale, vous êtes revenu à l'essence de la mission d'Église, pour mieux préciser la fonction de l'enseignement catholique. Qu'en reprenez-vous ?

E. de M.-B. : Fondamentalement, la mission de l'Église est une mission de salut : il s'agit d'ouvrir aux hommes les chemins de Dieu. De soi, cela ne comprend pas l'enseignement des mathématiques, de la physique, etc. Il m'est apparu intéressant de nous réinterroger sur la constitution progressive de cet enseignement par l'Église. Cela répond, je crois, au rôle maternel, éducatif de l'Église, qui est celui de la communauté chrétienne tout entière, et doit permettre aux familles chrétiennes d'aller au bout de leur rôle en donnant aux enfants les moyens de trouver leur place dans l'existence ou, en termes chrétiens, de découvrir « leur vocation », « ce que Dieu attend d'eux », c'est-à-dire pas seulement de devenir des ingénieurs ou des commerciaux, mais surtout des hommes et des femmes capables d'engager leur liberté dans ce qu'ils auront choisi.

Quels peuvent être, dans cette perspective, le sens et le rôle de la tutelle au sein de l'enseignement catholique, et en particulier de celle exercée par les directeurs diocésains ?

E. de M.-B. : Je distinguerai deux niveaux. D'abord, celui du directeur diocésain : agissant au nom de l'autorité de gouvernement de l'évêque successeur des apôtres, il a le devoir de veiller à l'existence d'un réseau suffisamment significatif dans la variété de ses réponses, en fonction de l'histoire, de la géographie et des possibilités du territoire. Son rôle consiste à aider les différentes tutelles à exprimer ce qu'elles apportent de propre à l'enseignement catholique local, à faire en sorte que tout cela se vive dans une unité de convergence et vienne enrichir l'ensemble. Quant à la tutelle, aussi bien diocésaine que congréganiste, elle doit veiller à ce que les établissements se dotent d'un véritable projet, d'une couleur et approfondissent leurs charismes, compris comme cette capacité à « donner du contenu » qu'ont tous les baptisés, en rendant plus perceptible l'action de Dieu à travers

leurs œuvres. Sinon le risque serait de faire simplement de l'enseignement, comme l'État peut le faire, avec une heure de catéchèse supplémentaire et une aumônerie publique. De ce point de vue, un rôle important de la tutelle est celui de l'inspiration, en particulier pour la tutelle diocésaine. Parfois qualifiée de « tutelle du pauvre », elle peut commencer tout simplement par se nourrir de l'expérience des charismes des fondateurs déployée au long des siècles.

Quels sont les défis à relever pour que la tutelle puisse réellement s'exercer dans l'enseignement catholique aujourd'hui ?

E. de M.-B. : Au niveau de la tutelle congréganiste, le défi est de trouver les moyens pour que le charisme, transmis aujourd'hui à des laïcs, ne se transforme pas en idéologie, c'est-à-dire en un charisme fait de mots et non de vie. Il faut pour cela qu'au sein des communautés éducatives existent, en nombre suffisant, des personnes qui acceptent de marquer leur vie entière par le charisme développé au sein de l'établissement. La base de cette vie de communauté est la fraternité, un partage qui dépasse le conseil de classe ou d'établissement, et relève d'un engagement plus profond, nourri d'une radicalité évangélique à l'image du fonctionnement tiers-ordre des Dominicains ou des Franciscains. Un autre défi, propre aux



M^{gr} Éric de Moulins-Beaufort s'adresse aux directeurs diocésains réunis en session fondamentale à Saint-Jacut-de-la-Mer.

directeurs diocésains, consiste à réaliser une unité concrète des différentes tutelles en acceptant que chacun remplisse pleinement son rôle. Ce travail de communion suppose une pleine mise en œuvre du principe de subsidiarité qui ne prive personne de sa liberté, mais aide au contraire chacun à la trouver. Ce qui fonde le rôle des directeurs diocésains, c'est le sacerdoce commun des fidèles. Il ne va pas sans l'acceptation, par les différentes tutelles congréganistes notamment, de ce rôle de régulation. Il ne va pas non plus sans une conscience claire du rôle des familles : l'enseignement catholique ne se justifie que comme déploiement et prolongement de la responsabilité de ces dernières. Dans une situation où un grand nombre de nos élèves vivent en dehors du contexte ecclésial, la responsabilité des directeurs diocésains, avec les chefs d'établissement, est de créer les conditions pour que l'approfondissement de ce sacerdoce par tous, enseignants, élèves, soit possible. Dans ce contexte, c'est une chance pour notre enseignement d'être catholique, plutôt que trop étroitement confessionnel : notre but est d'offrir à tous cette manière unique de vivre l'universalité, en faisant découvrir et valoir l'unicité de chacun, pas de fabriquer des conversions.

Propos recueillis par Aurélie Sobocinski

Congrégations : quelle place pour les laïcs ?

Pour leur session annuelle les 12 et 13 janvier dernier, les congrégations ont réfléchi à la façon dont les laïcs pouvaient porter leur charisme pour perdurer.

de Saint-François-de-Sales, les laïcs travaillent aux côtés des religieuses depuis des décennies », a commenté sœur Marie-Jeanne Vilchair, déléguée de tutelle. Reste qu'à l'heure où les

Mais des interrogations émergent. Le rapport au temps des congrégations n'est pas le même que celui des laïcs, amenés à changer d'établissement. Comment s'inscrire dès lors dans la

Quelle place pour les laïcs au sein des congrégations ? Comment les aider et les former pour qu'ils puissent à leur tour transmettre un charisme ? Pourraient-ils, à court ou moyen terme, porter à eux seuls un charisme ? Ces questions, parmi d'autres soulevées lors de la session annuelle¹ de l'Union des réseaux congréganistes de l'enseignement catholique (Urcec), ne sont certes pas nouvelles. Mais elles restent centrales à l'heure où tous s'accordent à dire que « l'avenir reste à inventer. Personne ne sait exactement de quoi sera fait demain ». Et parce que ce questionnement est posé non plus seulement au sein des congrégations, de manière cloisonnée, mais partagé en réseau, il a pris un autre sens. On a pris conscience d'une préoccupation commune à tous. Ce qui a été une entreprise délicate au début – faire se rencontrer les congrégations pour échanger – est devenu un bienfait admis par tous. L'existence de l'Urcec est aujourd'hui reconnue comme étant primordiale.

« Porteurs » et « passeurs »

Entre regard théologique et apports de terrain, ces journées des 12 et 13 janvier ont été fécondes. Derrière la complexité du discours de la théologienne Anne-Marie Petitjean, on entend bien que c'est avec Vatican II que s'est amorcé un virage quant au rôle des laïcs au sein de l'Église. Depuis, les partenariats laïcs-religieux se sont multipliés, avec des responsabilités de plus en plus grandes offertes aux laïcs investis dans l'animation de communautés chrétiennes dans des lieux très divers, dont l'école. Dans les établissements congréganistes, cette réalité ne date pas d'aujourd'hui. « Chez les Oblates

vocations sont en déclin, ces interrogations doivent être regardées sous un angle différent. Car la véritable question est celle de la pérennité de ce qui fait la spécificité d'une congrégation, le fameux « charisme », le jour où il n'y aura plus de représentant religieux. « C'est la couleur des congrégations qui fera que l'enseignement catholique restera ce qu'il est », ont confié bon nombre de participants, délégués ou autorités de tutelle, laïcs ou religieux. D'où le désir et la nécessité de transmettre ce « charisme » qui nourrit une communauté. Un charisme, source d'inspiration s'il se laisse interroger, en mots et en actes, par le monde de ce temps ; un charisme qui n'est pas un corpus de textes ou de principes, mais une façon d'être à soi-même, aux autres et au monde. « Le charisme est une réalité vivante. Toute personne qui s'agrège va apporter sa pierre. Il se construit en dialogue avec le monde. »

Les participants à la session parlent d'une même voix. Pour eux, il est clair que les laïcs ont leur place dans cette construction.

Religieux et laïcs ont un rôle à jouer dans la transmission d'un charisme.



Sœur Nadia Aidjian (à gauche) et Sœur Marie-Chantal Duvault, respectivement secrétaire générale et présidente de l'Urcec.

© G. du Retail

durée ? Comment faire « communauté » au sein d'un établissement pour que la transmission ne repose pas sur les seules épaules du chef d'établissement ? Si les uns s'inquiètent, d'autres s'organisent, poussés par une intuition que « quelque chose de nouveau émergera ». Les Pères Maristes par exemple, via « Maristes en éducation », un corps constitué de laïcs au sein de chaque établissement, qui vit aussi dans une articulation avec le réseau national. « On peut faire perdurer un charisme par des associations de laïcs, est persuadé Bruno Chanel, laïc, délégué de tutelle des Pères Maristes. Certes, ce sera fragile. Mais l'Église n'est-elle pas fragile ? »

« Quelque chose de nouveau émergera. »

Pour appuyer ses propos, ceux du provincial, le père Bernard Thomasset : « S'il n'y a plus de religieux, les laïcs pourront s'approprier le charisme. En faisant corps tous ensemble. S'il y a un corps, c'est la manifestation d'un bien partagé. » Une presque évidence pour cette congrégation qui chemine depuis longtemps dans cette reconnaissance des laïcs comme « porteurs » et « passeurs » d'un charisme. Évidence sans doute pas partagée par tous. Notamment de hautes instances de l'Église. Mais pour certains représentants de tutelle, « les évêques ne sont pas forcément fermés. Ils doivent s'habituer ».

Élisabeth du Closel

1. Intitulée « Religieux et laïcs, partenaires dans une tutelle, autour d'un même charisme et d'une même mission », elle a eu lieu au FIAP Jean-Monnet, 30 rue Cabanis, 75014 Paris.

Visitez le site internet de l'Urcec : www.urcec.org - Lisez le dossier d'ECA n° 330 (avril-mai 2009) : « Congrégations : la force des recommencements ».



© E. du Closel

Formiris doit gérer la crise

Les temps sont durs pour Formiris¹. La fédération est frappée en ce début d'année par deux mauvaises nouvelles. Le gel de 1,8 million d'euros sur la subvention de l'année civile 2009, versée par le ministère de l'Éducation nationale pour financer son plan de formation des enseignants 2009/2010, s'est transformé en coupe sombre. Ce à quoi s'ajoute, pour l'année civile 2010, une baisse de la subvention pour la formation continue de 1 M d'euros. Le 3 février dernier, son conseil fédéral a ainsi dû revoir le projet élaboré par la Commission fédérale du plan de formation (CFPF) qui avait travaillé sur une hypothèse de 30 M d'euros, au lieu des 28 M finalement impartis. Sur ces 28 M d'euros, 11 M sont destinés au fonctionnement des quatorze structures (contre 12 M précédemment) et 17 M à la formation continue. Sur ces deux postes, Formiris va devoir gérer la pénurie. Des efforts d'adaptation devront être consentis à tous les niveaux : fédéral/territorial, budget formation/budget fonctionnement, frais pédagogiques/frais annexes.



François David (à gauche) et Roger Gaborit.

Le 2 février dernier, c'est pourtant un binôme pugnace, formé par Roger Gaborit, secrétaire général, et François David, président, qui a conduit l'assemblée générale de Formiris, dans un climat de confiance.

L'occasion de revenir sur un autre défi à relever : la mise en place de la formation initiale. « *Le positionnement de Formiris, dont le périmètre était plutôt flou depuis l'annonce de la réforme de la formation initiale, a été précisé par le secrétaire général de l'enseignement catholique, le 8 octobre 2009, ont expliqué Roger Gaborit et François David. L'ensemble des subventions sera versé au conseil fédéral de Formiris qui aura la responsabilité de la répartition des fonds.* » Éric de Labarre a, en effet, confirmé ce même jour que « *le circuit général de financement devait passer par Formiris* ».

Au-delà de ce dossier important, la fédération a programmé un temps fort en 2010 : les 5 et 6 mai prochain des journées d'étude à Paris sur le thème : « *Construire les parcours de professionnalisation dans l'espace européen*² ». Quant au quotidien, qui consiste à gérer les départs en formation des enseignants, la fédération va devoir se battre pour le préserver en dépit des restrictions budgétaires imposées. SH

1. Sur internet : www.formiris.org (voir en particulier la nouvelle rubrique « établissement formateur » qui reprend le contenu des journées d'étude sur ce thème des 12 et 13 octobre dernier).

2. Inscriptions avant le 31 mars 2010. Renseignements : Marie-Aimée Wettstein, mawettstein@formiris.org – Tél. : 01 53 68 60 58.

UNE IDÉE / UNE ACTION

Haïti : l'école, une priorité



Photos : D. R.

Sainte-Rose-de-Lima et La Providence, deux établissements des Sœurs de Cluny.

Depuis le 13 janvier 2010, les images du séisme en Haïti ont défilé sur le petit écran, mettant le monde en émoi. Avec un terrible bilan : plus de 200 000 morts, un million de sans-abri, trois millions de réfugiés. Jusqu'aux confins des contrées les plus reculées de la planète, l'humanité tout entière a eu un sursaut de générosité. Pour les enfants, on s'organise. L'Église et les congrégations religieuses veulent à tout prix leur permettre de reprendre le chemin de l'école. Mais quelles écoles ?

Chez les Salésiennes, les Sœurs de Cluny, les Frères de Ploërmel... pour ne citer qu'eux, la majorité des bâtiments est à terre. Une multitude d'enfants ont péri, prisonniers des gravats. Pourtant, très vite, ces religieuses et religieux ont voulu agir. Ne pas laisser les jeunes traîner dans les rues avec les risques inhérents à l'errance et au désœuvrement. Les Frères des écoles chrétiennes envisagent de créer un centre éducatif pour les plus défavorisés. Les Sœurs de Cluny ont secouru 150 familles de réfugiés dans l'enceinte de l'école Sainte-Rose-de-Lima, et elles se préparent à la reprise des cours dès la « rentrée scolaire » prévue par le ministère de l'Éducation nationale le 6 avril. Pour leur congrégation, qui va se voir dotée de grandes tentes par l'Unicef, l'école est fondamentale, prioritaire pour permettre aux enfants de retrouver une vie un peu structurée avec des repères. On les fera jouer, dessiner, raconter leur histoire. Une école faite d'abord pour évacuer les traumatismes, avec l'aide de psychologues.

Pour le moment, les sœurs reçoivent les parents pour avoir une idée des effectifs ; et les professeurs pour évaluer leur engagement futur dans les établissements. Car, outre les disparus, beaucoup d'autres ont fui dans les provinces dans l'affolement des premiers jours. Les Frères de Ploërmel confient de leur côté : « *Sous les tentes de fortune, tout n'est pas rose. Mais dans ce qui reste de cour, les enfants trouvent où jouer au basket et au foot.* » Et c'est énorme. L'enseignement catholique de France souhaite apporter une aide pour cette reconstruction, en lien avec l'Union des réseaux congréganistes de l'enseignement catholique (Urcec), et sans oublier les petites congrégations locales qui n'ont aucun soutien de l'étranger. Un appel à une coordination est donc lancé en complément des actions de solidarité déjà engagées par les congrégations et les diocèses. EDC



Pour envoyer vos dons, une adresse : Œuvre des Apprentis, « Solidarité Haïti », 277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 05.

Le Snceel bâtit sur la crise

Crise : reconstruire, se reconstruire. » Les 19 et 20 janvier, le Snceel a tenu sur ce thème¹ son congrès annuel qui a porté Louis-Marie Fillon à la présidence du syndicat. Les enfants que l'on dit mal partis, ceux qui ont été gravement blessés par la vie peuvent rebondir, se projeter dans l'avenir et se reconstruire, a souligné Boris Cyrulnik devant les chefs d'établissement et leurs adjoints réunis à Paris. Encore faut-il qu'ils rencontrent, dans leur entourage, des « figures d'attachement » qui vont les aider à s'en sortir. L'école à cet égard a un rôle à jouer, et nombre d'enseignants, via leur attitude, sont des « tuteurs de résilience. [Même s'ils] n'estiment pas avoir fait quelque chose de particulier, alors que les enfants affirment qu'ils ont déclenché une confiance en eux », précise Boris Cyrulnik. Mêmes propos « empreints d'optimisme reconfortant », comme l'a noté Yves-Jean Thomas, avec Bertrand Bergier. Le sociologue et professeur à l'UCO² est revenu sur l'histoire de ces élèves multiredoublants, relégués, humiliés même, qui ont pu reprendre la main sur leur parcours scolaire. Selon Bertrand Bergier, ces jeunes ont pu emprunter « des chemins vicinaux³ » ; ils ont vécu « des situations [expérience de la bonne note ou du choc culturel] où ils se



De g. à d. : Jean-François Coursol, secrétaire du Snceel, Louis-Marie Fillon, nouveau président du syndicat, et son prédécesseur Yves-Jean Thomas.

sont fabriqués de l'ambition culturelle » ; « ils ont croisé sur leur route des complices de l'intérieur », familiers du « sens du placement ».

Anne-Marie Thiesse a abordé la question de l'identité nationale. « Régulièrement associée à l'idée de déclin, de menace et de crise », elle serait doublement menacée : par la globalisation et par l'immigration. Revenant sur le rôle joué par l'école dans

l'émergence des notions d'identité collective et de nation, la directrice de recherche au CNRS a expliqué comment la langue, les héros, les œuvres culturelles, les lieux de mémoire, l'attachement patrimonial aux monuments, aux traditions ont construit une identité nationale.

Jean-Marie Pelt⁴, pour sa part, a plaidé pour le développement durable. Celui-ci, a-t-il exposé, est porteur de valeurs hautement spirituelles. Et de citer la solidarité, « trop souvent supplantée par la compétitivité », l'équité, le respect de la diversité et l'alliance avec la nature. Des valeurs qu'il est du « devoir des enseignants de transmettre ». **VG**

1. Syndicat national des chefs d'établissement d'enseignement libre. Sur internet : www.snceel.org

2. Université catholique de l'Ouest.

3. Lycées publics alternatifs, Maisons familiales rurales, etc.

4. Fondateur de l'Institut européen d'écologie.



Luc Viehé

Le Spelc mobilisé pour le recrutement

Bien en place désormais, la nouvelle équipe du Spelc¹ a mis en avant, à l'occasion de son assemblée générale des 2 et 3 décembre 2009, plusieurs chantiers stratégiques pour l'enseignement catholique. Au premier rang d'entre eux, le nouveau lycée. Sans s'opposer à l'autonomie accrue que la réforme donne aux établissements, le syndicat s'interroge sur les nouvelles missions confiées au conseil pédagogique et sur la transposition de cette instance dans l'enseignement catholique. « Les maîtres ont leur mot à dire sur les évolutions pédagogiques à prévoir, sur les conséquences au niveau de leur service, sur les modalités de la mise en place de l'accompagnement personnalisé. Or, il n'existe pas d'instance de dialogue et de concertation identifiées pour le faire, le conseil d'établissement n'apparaissant pas le plus approprié de par sa composition », explique Luc Viehé, secrétaire général du Spelc. Prenant acte du mouvement de décentralisation croissante au niveau des académies, le syndicat s'interroge sur la pertinence du découpage en diocèses et la nécessité d'une réorganisation de l'enseignement catholique au niveau régional, comme d'ailleurs celle de sa propre fédération. Enfin, le syndicat se déclare très inquiet sur l'avenir de la dimension pédagogique dans la formation initiale des

enseignants et craint une recrudescence des maîtres délégués face à l'élévation du niveau de recrutement au regard de la faiblesse des salaires. Mobilisé sur la nécessité d'un recrutement d'ampleur pour l'enseignement catholique, il compte s'engager aux côtés du Secrétariat général de l'enseignement catholique dans la prochaine campagne. **AS**

1. Syndicat professionnel de l'enseignement catholique : 13 000 adhérents (enseignants des 1^{er} et 2^d degrés, chefs d'établissement du premier degré et salariés des établissements). Internet : www.spelc-fed.fr

Élections CCM 2010 : montée de la CGT

La FEP-CFDT arrive en tête des élections 2010 aux commissions consultatives mixtes académiques (CCMA) des maîtres du privé sous contrat (2^d degré) avec 33,8 % des voix (- 1,5 point par rapport à 2007), devant le SNEC-CFTC avec 26,02 % des voix (- 2,5 points), le SPELC avec 22,6 % (+ 0,6 %), le SNPEFP-CGT avec 8,2 % (+ 2 points) et le SUNDEP-Solidaires avec 3,9 % (- 0,2 %), selon les résultats provisoires. Pour les commissions consultatives mixtes départementales (1^{er} degré), le SPELC maintient sa première position avec 33,1 % des voix, suivi du SNEC-CFTC (31,5 %, soit - 0,8 point) qui devance à peine la FEP-CFDT (31,3 %, stable), et loin derrière mais en augmentation le SNPEFP-CGT avec plus de 2 % (+ 0,4 %) et le SUNDEP, stable avec 1,4 %. Concernant les élections chez les directeurs du 1^{er} degré, l'équilibre entre les organisations syndicales professionnelles et celles de salariés est maintenu dans une proportion de 55 % pour les premières et 45 % pour les secondes. **AS**

Un double anniversaire pour le Synadec

C'est autour de 75 bougies et dans une ambiance conviviale que s'est tenue l'assemblée générale du Synadec¹, les 22 et 23 janvier dernier. Quelque 150 adhérents, réunis au lycée parisien Albert-de-Mun, y ont fêté le cinquantenaire de la loi Debré et les 25 ans du Synadec. L'occasion de réaffirmer la double inscription de la mission des chefs d'établissement, dans le contrat d'association et le caractère propre. Ainsi, Éric de Labarre, secrétaire général de l'enseignement catholique, a rappelé la place prépondérante des chefs d'établissement au sein de l'institution. Tandis que François Perret, doyen de l'inspection générale, a évoqué leurs droits et devoirs aux yeux de l'État. « Une liberté d'organisation, une liberté de projets pédagogiques, une liberté de constitution de nos équipes », a retenu Claude Dalverny, président reconduit du Synadec, heureux de voir « nos fonctions, administratives, mais aussi éducatives et pastorales, pleinement reconnues, en accord avec le statut de 2006 » malgré « les inquiétudes liées à la politique des moyens menée par le ministère et aux redéploiements qu'elle implique ».

Cette année, les dossiers d'actualité ont été abordés par le biais d'ateliers et de partages d'expériences. Dans la perspective de la réforme de la convention collective des personnels d'éducation, qui devrait aboutir pour la rentrée prochaine, les procédures de reclassement, pour une meilleure prise en compte de la polyvalence, ont été expliquées. Le référentiel bonne gouvernance des Ogec², feuille de route redéfinissant les rôles en matière de gestion, a aussi été présenté. Un point sur l'application de la loi Carle, « un pis-aller permettant la négociation des forfaits communaux sous arbitrage préfectoral », a donné la mesure de l'ampleur du chantier, la parité n'étant atteinte que dans 22 % des écoles avec un forfait moyen de 600 euros, soit la moitié du coût réel d'un élève... Des témoignages sur l'animation pastorale, la mise en œuvre d'Agendas 21 au sein d'ensembles scolaires (notre photo), la sensibilisation aux langues dès le plus jeune âge, ou la conclusion de partenariats avec des associations locales ont été fort appréciés. Parmi les questions diverses, les difficultés liées aux emplois de vie scolaire ont été abordées. VL

1. Syndicat national des directeurs et directrices d'écoles catholiques – Chefs d'établissement du 1er degré. Internet : www.synadec.org
2. Organismes de gestion de l'enseignement catholique.

Le Synadec en appelle aux tutelles



Ne nous laissons pas réduire au pessimisme ambiant ! » C'est l'appel fort qu'a lancé le président du Synadec¹, Yves Ruellan (notre photo), réélu pour la 4^e année consécutive par l'assemblée générale du syndicat qui s'est déroulée à

Paris les 3 et 4 février dernier. Réaffirmant son choix « très clair » d'être dans l'enseignement catholique et sa volonté



© V. Leroy

d'y être une force de proposition dans les débats et les décisions, le Synadec s'est longuement penché sur le chantier majeur de la réorganisation territoriale – quel enseignement catholique voulons-nous demain ? – et notamment de l'accompagnement des tutelles. En publiant à cette occasion une étude menée auprès d'une centaine d'adhérents, le Synadec a voulu montrer « à quel point les établissements étaient insuffisamment

accompagnés par leurs tutelles ». « On s'aperçoit qu'aujourd'hui un établissement sur deux a son projet éducatif validé par ses tutelles, c'est catastrophique ! Ce que nous demandons, c'est l'application pure et simple du statut de l'enseignement catholique, analyse Yves Ruellan. Par ailleurs, notre souhait est de voir les tutelles participer non pas aux conseils d'administration et s'en tenir aux seules finances, mais aux vrais lieux de vie de nos structures que sont nos conseils d'établissement. » Parmi les autres axes de travail stratégiques, le syndicat, rejoignant le secrétaire général de l'enseignement catholique Éric de Labarre, a insisté sur la nécessité d'un lien beaucoup plus fort entre les établissements du second degré et ceux de l'élémentaire, « à travers notamment des mises en réseau et du multisite ». Il a en outre mis en avant des préoccupations nombreuses concernant les relations entre chefs d'établissement et rectorats, dans le cadre de la réforme du lycée en particulier, avec la propension de certains rectorats à imposer aux établissements le contenu de leurs enseignements d'exploration. AS

1. Syndicat national des directeurs d'établissements catholiques d'enseignement du second degré sous contrat. Internet : www.synadec.fr

Le vade-mecum du chef d'établissement

C'est à l'automne 1988 que Nelly et Maurice Gautier publiaient pour la première fois leur *Guide du directeur d'école catholique*. Il a depuis connu de nouvelles éditions et des actualisations régulières. La dernière date de 2009. Au sommaire de cette mise à jour : la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005 ; celle du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, à la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Côté enseignement catholique, le *Guide* accorde une large place au statut du chef d'établissement du premier degré ou encore à la mise en place de Formiris. VG



Nelly et Maurice Gautier, *Guide du directeur d'école catholique*. Le guide et son complément peuvent être commandés auprès de Nelly et Maurice Gautier, Le Moulin des Rochettes, 11 rue du Pouldu, 44300 Nantes. E-mail : gautier.maurice@numericable.fr - *Guide* 50 €. Complément 2005 : 10 €. Complément 2009 : 26 €. Port : 7 € pour le *Guide*, gratuit pour les compléments.



12 et 13 mars 2010

« Les pédagogies chrétiennes en Europe »

Institut catholique de Paris (75)

Une pédagogie chrétienne éclairée par l'Évangile peut-elle répondre aux défis éducatifs qui se posent aujourd'hui en France et en Europe ? Telle sera la question posée les 12 et 13 mars 2010, à Paris, lors d'un colloque organisé sur ce thème par l'Association internationale de recherche sur les pédagogies chrétiennes (AIRPC).

Contact : 04 76 17 15 15. Programme détaillé et inscriptions : www.pedagogie-chretienne.eu

24 mars 2010

« Le dialogue interreligieux : Jean-Paul II, l'héritage »

Maison du Séminaire, Nice (06)

Une conférence de Christian Salenson, théologien et directeur de l'Institut des sciences et théologie des religions (ISTR) de Marseille.

Renseignements : 04 93 19 02 14.

Du 15 au 17 avril 2010

Des images pour aujourd'hui ?

Académie catholique de Trèves (Allemagne)

L'Évangélaire d'Egbert de Trèves (vers 985) présente une Vie de Jésus racontée en 51 enluminures. À quelles pratiques ont-elles donné lieu ? Ce colloque interdisciplinaire traitera de l'importance de l'image pour proposer la foi, favoriser la prière, stimuler l'engagement, dans l'esprit de Pax Christi.

Programme détaillé et bulletin d'inscription : http://paxchristi.cef.fr (rubrique « Bible, art et paix »)

Du 12 au 18 avril 2010

« Appel et recherche de Dieu »

Abbaye de Lérins (06)

Cette session s'adresse à des hommes de 18 à 35 ans qui s'interrogent sur un éventuel engagement de vie chrétienne dans le célibat.

Renseignements et inscriptions : Frère Gilles, Abbaye de Lérins, B. P. 157 - 06406 Cannes Cedex. Tél. : 04 92 99 54 05.

E-mail : info@abbayedelerins.com

Été 2010

Séjours Class Open

Bourg-en-Bresse (01)

Entre le 4 et le 18 juillet, l'institution Saint-Joseph, implantée au cœur d'un immense parc et dotée de nombreuses installations sportives, accueillera 3 séjours « multi-activités » (sportives, artistiques, culturelles) pour les 6-11 ans, 3 séjours « équitation » pour les 9-15 ans et 3 séjours « sports loisirs » pour les 12-15 ans.

Renseignements, inscriptions : www.classopen.fr

Des héritiers en formation à l'IFEAP

Autour de Jean Joncheray, un petit groupe réfléchit au rapport qui unit les savoirs et une vision chrétienne de l'homme. Le théologien invite les participants à relire la déclaration Dignitatis humanae, « véritable charte de la liberté de conscience sur l'autonomie des réalités terrestres »... Plus loin, deux formatrices de l'association diocésaine Éducation Vie Affective et Sexuelle¹ expliquent comment elles interviennent dans les établissements en partant des questions des jeunes, parfois très crues. Ces deux ateliers, parmi d'autres, se sont tenus à Angers, lors de la 5^e Rencontre de la pastorale, organisée par l'IFEAP², du 9 au 11 février 2010. Thème choisi par les organisateurs, Dominique Joulain et Christian Louvet : « L'enseignement de l'Église, une référence pour nos projets éducatifs ». Une cinquantaine de participants, issus des établissements catholiques (agricoles et autres) animateurs en pastorale, responsables de vie scolaire, directeurs, chargés de mission dio-

céssains... - s'étaient inscrits à cette session très riche, ne serait-ce que pour la qualité des échanges entre acteurs qui se rencontrent peu. Des intervenants se sont succédé pour exposer en quoi consiste cet héritage de l'Église et comment il peut nourrir le quotidien des éducateurs. Claude Berruer, adjoint au secrétaire général de l'enseignement catholique, a ainsi évoqué quelques traditions éducatives de l'Église, telle la formation de la liberté chez les Jésuites ou la place de l'affectivité chez les Salésiens, en insistant sur l'importance de retrouver « les intuitions fondatrices ». SH

1. EVAS, 36 rue Barra, 49045 Angers Cedex 01. Tél. : 02 41 22 48 69. E-mail : evas@diocese49.org
2. Institut de formation de l'enseignement agricole privé. Pour connaître les offres de formation de l'IFEAP : www.ifeap.fr



Jean Joncheray (2^e en partant de la gauche) anime un atelier.

L'enseignement agricole privé pénalisé

Une quarantaine de postes devraient être supprimés à la rentrée prochaine dans l'enseignement agricole privé. Une décision « pénalisante » prise par le ministère de l'Agriculture, selon Yvon Le Norcy, secrétaire général du Cneap, alors que « l'enseignement agricole public ne rendra pour sa part aucun poste et que nous sommes déjà moins bien dotés en heures/élèves [rapport des heures d'enseignement sur le nombre d'élèves] de plus de 10 % ». « Aujourd'hui nous sommes le seul secteur de formation à devoir rendre des postes dans le cadre du budget 2010, et ce sans aucune raison ! » s'indigne Yvon Le Norcy, qui a informé le Sénat de cette situation le 17 février, en pleine préparation de la loi de finances 2011, et qui réunira un comité directeur le 9 mars. La décision ministérielle de retrait d'emplois suscite des protestations d'autant plus vives concernant le traitement des

personnels et des associations que, n'étant pas prise dans les délais et les notifications des DGH¹ n'étant pas communiquées, « c'est tout le système qui est grippé, à commencer par le calendrier du mouvement de l'emploi reporté d'un mois ». Par ailleurs, suite aux assises nationales de l'enseignement agricole public de novembre dernier, voulues par le ministre de l'Agriculture, et aux 60 propositions qui en sont issues, le Cneap a « refusé de rentrer dans le champ d'une construction de propositions qui ne l'intégraient pas, et constituant a priori une manière de faire un développement parallèle de l'enseignement agricole public, du privé, ou alors de faire réfléchir à l'intérêt de l'ensemble de l'enseignement agricole en se limitant à un seul secteur, minoritaire, de surcroît ». AS

1. Dotations globales horaires.

L'éducateur chrétien en question



Pour son 10^e congrès, la Communion des éducateurs chrétiens s'est associée au Collège des Bernardins pour proposer, du 15 au 17 janvier à Paris, une manifestation en deux temps : un colloque aux Bernardins sur le thème « Des héritiers sans testament ? Éduquer pour un monde ouvert » ; puis un congrès au collège Fénelon - Sainte-Marie, qui abordait ce même thème dans une approche plus concrète.

Le congrès de la Communion des éducateurs chrétiens¹, intitulé « Éducateurs chrétiens, héritiers du royaume, témoins de l'espérance », prolongeait cette année le travail des Bernardins (cf. encadré), en l'appliquant aux défis éducatifs de manière concrète. Une première table ronde sur la conception chrétienne de l'éducation a réuni le 16 janvier M^{sr} Bruguès, secrétaire de la Congrégation pour l'éducation catholique, Frédéric Gautier, directeur diocésain de Paris, et Christiane Conturie, sfx.

M^{sr} Bruguès a souligné que le rôle actuel de l'Église dans l'éducation devait être de défendre la raison contre sa dissolution dans le relativisme. Christiane Conturie a décrit les grandes lignes d'une spiritualité de l'enseignement, invitant à enraciner l'engagement professionnel dans une vie théologale, de sorte que même les échecs puissent être relus à la lumière de la Résurrection. De son côté, Frédéric Gautier a noté que pour être un éveilleur de liberté, l'éducateur doit être un homme de compétence et un homme de conviction : conviction sur la nature humaine, dans une conception plénière de toutes ses dimensions et, pour l'éducateur chrétien, conviction que l'Esprit Saint nous précède en œuvrant dans le cœur du jeune. Le lendemain,



D.R. Dominique Versini, Défenseur des enfants, a brossé un tableau des grands défis de la protection de l'enfance au plan mondial, avant de développer quelques réalités concrètes pour les sociétés modernes (conduites à risques, dérives sur internet...). Enfin, Michel Boyancé, doyen de l'Institut de philosophie comparée, a ressaisi les problématiques soulevées durant ce double colloque en donnant des clés pour structurer l'action de l'éducateur. Ce dernier doit articuler le caractère singulier de la relation éducative (chaque jeune, chaque éducateur est unique) avec le caractère universel de la nature humaine, qui nous empêche de considérer la personne comme purement indéterminée, comme le voudrait une modernité prise au piège de « l'ère du vide ».

Pas d'éducation sans une anthropologie de l'éducation, a-t-on conclu au terme de ce parcours de trois jours suivi par deux cents enseignants, animateurs en pastorale, parents, intellectuels... venus de toute la France.

Xavier Dufour

1. Sur internet : <http://communioneduc.free.fr>

Passage de témoins aux Bernardins

Y a-t-il une rupture dans le passage de témoin entre les générations ? Telle était la question posée par le Collège des Bernardins, les 15 et 16 janvier dernier. La philosophe Myriam Revault d'Allonnes a décrit notre société dans laquelle le passé et l'avenir ne sont plus « source et racine pour personne ». Pour autant, « il est toujours possible d'ouvrir un passé qui ne coïncide pas avec la tradition, ou encore d'être à l'écoute des significations ouvertes qui appellent [...] à l'invention de l'inédit ». Cette intuition faisait dire, selon elle, à Hannah Arendt « que le pêcheur de perles qui va au fond de la mer pour en extraire "le riche et l'étrange, perles et coraux" [...] ne plonge pas dans le passé pour le ranimer tel qu'il fut ni pour tenter de renouveler des époques mortes. Ce qui le guide, c'est la conviction que "dans l'abri de la mer... naissent de nouvelles formes et configurations

crystallisées qui [...] attendent seulement le pêcheur de perles qui les portera au jour..." ». Même regard positif du cardinal Vingt-Trois pour lequel « la transmission ne doit pas être posée par rapport au passé mais à l'avenir. Nous ne parlons pas d'un musée de souvenirs, mais d'un patrimoine qui engage un investissement vers le futur ». Il revenait au psychanalyste Jacques Arènes (notre photo) de souligner quelques ombres : « Nous ne savons pas quel sera l'impact de notre transmission. Nous avançons dans une sorte de brouillard. » Et ce, avec l'angoisse de léguer aussi le mauvais car l'intransmissible, nos déchirures par exemple, se communique à notre corps défendant. Et Jacques Arènes d'avancer qu'il ne s'agit pas tant de léguer



© S. Hoguein

un savoir mais une manière de penser, car seuls « les témoins laissent des traces intérieures ». Marguerite Léna, sfx, concluait : « Dans "passage", il y a "Pâques" et dans "Pâques", il y a "mort". Sous des formes diverses l'Église est le témoin de cette tradition qui passe par la Pâques. [...] Peut-être n'avons-nous rien d'autre à transmettre que la lumière... » SH

➤ Les actes seront disponibles fin mars. En outre, la réflexion se poursuit avec Marcel Gauchet qui anime, au Collège des Bernardins un séminaire ouvert à tous, intitulé « Transmettre-Apprendre » (de 19 h 30 à 21 heures, un jeudi par mois, du 28 janvier au 24 juin 2010). Renseignements : 01 53 10 74 37. Internet : www.collegedesbernardins.fr

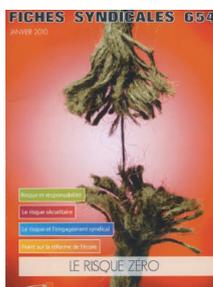
À la une des revues de l'enseignement catholique



Devenir frère des écoles chrétiennes aujourd'hui

La Salle Liens International s'interroge sur le sens de la mission au XXI^e siècle d'un frère des écoles chrétiennes. Ce dossier rappelle que l'enjeu de la foi est primordial pour celui qui veut devenir frère. C'est au nom de celle-ci qu'il propose un chemin de vie aux élèves. Un article est consacré à l'action mise en place à Reims par des chefs d'établissement lasalliens et trois communautés de frères pour accompagner des jeunes en situation de souffrance ou de décrochage scolaire. Dans un entretien, frère Nicolas Capelle indique qu'une congrégation enseignante apporte « une vision de l'Homme qui vient de l'Évangile, mais qui s'est construite par le frottement avec d'autres cultures et religions ».

La Salle Liens International, n° 70, décembre 2009, pp. 13-20.



La prise de risque pour le chef d'établissement

À partir d'une réflexion sur le risque zéro promu dans notre société, les *Fiches syndicales du SCNEEL* proposent un dossier sur la prise en compte de cette notion pour les chefs d'établissement. Les témoignages de trois d'entre eux récemment nommés pour cette fonction illustrent la prise de risque inhérente à leur nouvelle responsabilité. Ce risque est également analysé dans le domaine pédagogique où « *apprendre est toujours un saut dans l'inconnu* » pour tout apprenant mais aussi pour celui qui a en charge de « *faire apprendre* ». Un article est en outre consacré au difficile apprentissage d'activités physiques dites « à risque » en EPS, compte tenu de la judiciarisation de la société civile mais aussi de dispositifs de formation insuffisants.

Fiches syndicales du SCNEEL, n° 654, janvier 2010, pp. 17-55.



Changer de métier

Reconversion, deuxième carrière, mobilité professionnelle, autant de mots qui, s'ils évoquent des situations différentes, répondent à la même question : comment évoluer ou changer de métier lorsque les circonstances économiques nous y obligent ou lorsqu'on ne se sent plus capable de s'investir dans son activité ? *CFDT Magazine-FEP* passe en revue les dispositifs que peuvent utiliser enseignants et personnels Ogec et propose des témoignages.

CFDT Magazine-FEP, n° 146, janvier 2010, pp. 8-11.



La médecine du travail pour les personnels

SNEC Informations propose un dossier sur la santé au travail. La revue détaille les dispositifs de médecine du travail pour les enseignants et les salariés Ogec. Néanmoins, compte tenu du déficit de médecins du travail, les enseignants ont peu de visites médicales. En revanche, les salariés Ogec bénéficient d'une visite au moment de l'embauche ou au cours de la période d'essai puis tous les deux ans. Il s'agit de s'assurer que le salarié est apte au poste et n'est pas atteint d'une affection dangereuse pour les autres salariés. L'article rappelle également le rôle du chef d'établissement et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). *SNEC Informations*, n° 338, février 2010, pp. 7-10.



La carrière du chef d'établissement

Les *Fiches syndicales du SNCEEL* proposent un dossier « Carrière et accompagnement du chef d'établissement ». Tout en présentant la formation initiale et continue, le SNCEEL rappelle les textes fondateurs qui fondent sa vision de la formation et sa conception du métier. L'évolution de carrière est évoquée à travers cinq typologies de motivations et de stratégies de mobilité. La fin de carrière est également abordée. Enfin, la revue explique la stratégie d'accompagnement du SNCEEL pour la prévention et la gestion des conflits.

Fiches syndicales du SNCEEL, n° 655, février 2010, pp. 11-40.

À noter : le supplément spécial retraite « Une fin de carrière - une nouvelle vie ». Il concerne les salariés de droit privé, les enseignants et les chefs d'établissement.



Disponibilités : nouveaux droits pour les enseignants

Depuis septembre dernier, les enseignants sous contrat avec l'État bénéficient des mêmes disponibilités que leurs homologues du public. Sur ce thème, *L'Éducateur chrétien* récapitule les différentes disponibilités et indique pour chacune d'entre elles la durée, la rémunération pendant l'absence du salarié et les conditions de protection de son emploi. Ce dossier répond en outre aux questions les plus fréquemment posées. Il rappelle enfin les congés auxquels les enseignants ont droit, y compris dans l'enseignement agricole.

L'Éducateur chrétien, n° 208, février 2010, pp. 11-14.

Valérie Granger, Isabelle Tinader

Le lycée, premier cycle de l'université ?

Rapprocher le secondaire du supérieur compte parmi les objectifs de la réforme du lycée. Une journée de réflexion sur la nécessité de penser un continuum bac - 3 bac + 3, organisée par l'AEF¹, a réuni des responsables de ces deux niveaux d'enseignement, le 27 janvier au lycée Louis-le-Grand à Paris.

Réenchanter les sciences et les études universitaires », tel est le but poursuivi par Claudine Kahane, qui pilote le réseau Asur. Créé en 2004 dans l'académie de Grenoble pour endiguer la désaffection des filières scientifiques universitaires, Asur aide les lycéens à choisir leur orientation. Son point d'appui : « des binômes d'enseignants qui ont plaisir à travailler ensemble : un référent université et un référent lycée ». Aujourd'hui le réseau compte 44 lycées – dont 5 lycées privés² –, 3 universités et une école. Et Asur sciences s'est enrichi d'un Asur lettres, langues et langage. Forums, cours à l'université... sont proposés aux élèves de première et de terminale.

« Je voudrais savoir ce qui existe d'analogue ailleurs », a lancé Claudine Kahane aux participants du colloque « Rapprocher le lycée et l'enseignement supérieur, un défi pour l'avenir », organisé par l'AEF¹. Une expérience stimulante, parmi d'autres, qui illustre cette volonté d'attirer « dans toutes les formations post-baccalauréat des élèves qui ne pensaient pas que ces voies de réussite leur étaient ouvertes », a exposé Claude Boichot, conseiller en charge de la formation et de l'orientation auprès de Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Pour y parvenir, faut-il plus de secondaire dans le supérieur ou de supérieur dans le secondaire ? s'est-on demandé au cours d'une des tables rondes. Un faux problème pour Fernand Girard, délégué général de l'enseignement catholique, « puisque le lycée est déjà un contributeur important de l'enseignement supérieur ». Et ce dernier de rappeler que 37 % des bacheliers d'une année fréquentent des classes prépa ou des BTS. La création des licences professionnelles a même permis de constituer des équipes de professeurs du secondaire et du supérieur. La question porte donc plus, selon Fernand Girard, sur « les prérequis de l'enseignement supérieur, mal connus des lycées ».

Pour Alain Brillard, président de l'université de Haute-Alsace, les lacunes des lycéens « sont moins disciplinaires que méthodologiques ». Ce qui ne surprend pas Philippe Tournier, secrétaire général du Syndicat national des personnels de direction de l'Éducation



Fernand Girard a insisté sur les prérequis de l'enseignement supérieur.

D. R.

nationale (Unsa) : « On attend des élèves français qu'ils se taisent [...]. La bonne imitation est la qualité première. Pourquoi s'étonner après qu'ils n'aient pas les qualités d'autonomie et de créativité requises ! »

La réforme du lycée va permettre de mieux préparer au supérieur, a déclaré Luc Chatel, ministre de l'Éducation nationale. Avec l'objectif de « conduire au moins 50 % d'une classe d'âge à un diplôme de l'enseignement supérieur », ce qui correspond « à la totalité des bacheliers généraux et technologiques », la France se fixe un « objectif ambitieux », a-t-il souligné.

Le lycée va-t-il se transformer en premier cycle de l'université ? Le rapprochement en tout cas est en cours. Et le ministre de citer les nouveaux programmes de seconde conçus par des commissions de spécialistes qui comprenaient « des universitaires, des professeurs de lycée et des membres de l'inspection ». **SH**

1. Agence éducation et formation. Site : www.aef.info

2. Les lycées Pierre-Ternier et Notre-Dame de Grenoble, Notre-Dame-des-Victoires à Voiron, Saint-Victor à Valence, Saint-Maurice à Romans-sur-Isère.

Un prix pour les journaux scolaires

L'année dernière, 829 journaux scolaires et lycéens étaient en compétition pour la 4^e édition du prix Alexandre-Varenne. Le 19 mai 2009, un jury national a désigné trois journaux lauréats pour chaque catégorie : « Écoles », « Collèges », « Lycées », « Autres établissements ». Parmi les gagnants, aucun établissement catholique ! Le défi est à nouveau lancé en 2010 et le temps presse... Sur le site du concours¹ : la date de clôture des inscriptions, qui varie selon les académies, et un bulletin d'inscription. Il suffit de le renvoyer avec un numéro de votre journal (réalisé en 2009/2010). Un jury académique jugera de ses qualités visuelles et rédactionnelles et décidera de sa possible sélection pour le concours national.

Ce prix, organisé par la Fondation Varenne, le Clemi² et l'association Jets d'encre, est placé sous le haut parrainage du ministre de l'Éducation nationale. Participer, c'est faire connaître son journal, le faire progresser (chaque participant reçoit une fiche-conseil) et peut-être remporter un prix (il y a 15 000 euros de dotation à se partager, offerts par la Fondation Varenne). Si vous n'avez pas de journal, lancez-vous dans

l'aventure ! Pour vous aider, consultez les ressources mises en ligne par l'association Jets d'encre³ et le Clemi, organisateur de la Semaine de la presse et des médias dans l'école, qui se tiendra cette année du 22 au 27 mars 2010.

SH



1. Adresse : www.cnjs-varenne.org

2. Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information. Internet : www.clemi.org

3. En particulier le kit « Créer son journal » sur le site : www.jetsdencre.asso.fr

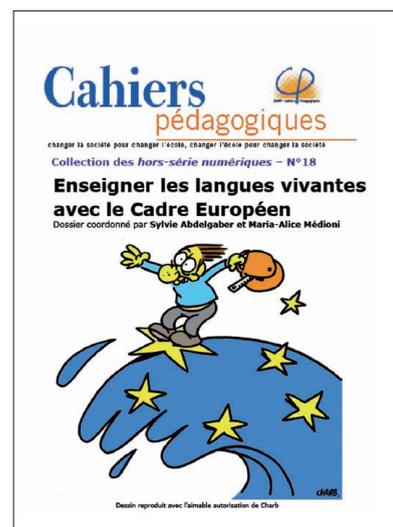
Langues : la parole est aux élèves !

Le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) a-t-il bousculé les pratiques des enseignants ? Oui, répondent les Cahiers pédagogiques dans un hors-série qui dresse un premier bilan.

Coordinatrice, avec Maria-Alice Médioni, du hors-série des Cahiers pédagogiques sur les langues vivantes¹, Sylvie Abdelgaber reconnaît que le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) l'a confortée dans ses pratiques. Le 6 janvier dernier, lors d'un Mercredi du CRAP² d'Ile-de-France sur ce thème, ce professeur d'anglais s'exprimait devant des enseignants de langues vivantes, invités, eux aussi, à faire le point, dix ans après l'arrivée du CECRL. « Le Cadre a été un moteur d'innovation », ont confirmé les professeurs présents qui précisent que « la motivation des élèves a été multipliée par deux » et qu'ils « s'expriment plus, lors de petits débats ». Ici et là, on s'appuie sur le Cadre qui propose « un découpage de la compétence communicative en activités de communication langagière ».

Mais si le Cadre donne plus de sens au travail des élèves, les zones d'ombre restent nombreuses. D'une part, parce qu'il « ouvre des possibles, sans dire ce qu'il faut faire », a constaté Maria-Alice Médioni, de l'université Lumière-Lyon-2. Du coup, certains enseignants ont tendance à « reproduire la façon dont ils ont été enseignés ». Et les formateurs présents de craindre que la réforme de la formation initiale ne leur donne pas les moyens de travailler sur les savoirs didactiques. Une autre difficulté concerne l'évaluation : le Cadre introduit trois niveaux communs

de référence (A, B, C) à appliquer aux différentes compétences. Voilà qui déstabilise nombre d'enseignants. *Quid* aussi de la culture qui risque de passer au second plan ? C'est à toutes ces questions que répond le numéro très complet des Cahiers pédagogiques, dont une réédition est en cours avec des fiches de travail sur la culture justement. On lira tout particulièrement l'article³ de Stéphane Soulaïne, de l'IFP de Bretagne, qui constate que dans les collèges et lycées de l'enseignement catholique, « ce basculement/bousculement des pratiques – passer du paradigme d'enseignement lié à la pédagogie par objectifs au paradigme d'apprentissage lié à la centration des activités sur l'enfant en apprentissage – a généré plus ou moins d'inquiétudes selon le degré d'acceptation du changement à vivre. Cependant [...] tout semble montrer que ce changement [...] a contribué à une plus grande cohérence des pratiques pédagogiques au sein des établissements ». SH

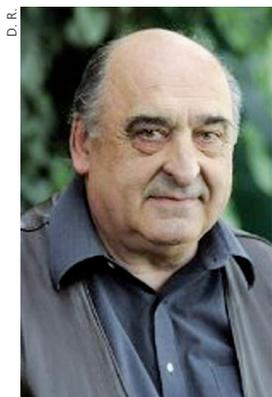


1. Hors-série numérique, Enseigner les langues vivantes avec le Cadre européen, n° 18, août 2009, 186 p., 5 €. À commander sur le site : www.cahiers-pedagogiques.com - Un forum de discussion invite à poursuivre la réflexion sur internet, à l'adresse : www.cahiers-pedagogiques.com/spip.php?article6608

2. Cercle de recherche et d'action pédagogiques.

3. « Des évolutions visibles dans les pratiques », pp. 182-185.

L'héritage de Jean-Pierre Astolfi



D. R.

L'annonce du décès de Jean-Pierre Astolfi, le 21 décembre 2009, a suscité émotion et tristesse¹. Ce chercheur en pédagogie nous laisse un bel héritage grâce, notamment, à quelques ouvrages majeurs écrits depuis une vingtaine d'années.

*L'école pour apprendre*², publié en 1992, est aujourd'hui encore une ressource à multiples facettes pour chaque enseignant. Apprendre, nous dit l'auteur, héritier en

cela de Bachelard, s'effectue toujours *contre* ce qu'on sait déjà. D'où l'importance pour l'enseignant de faire un état des lieux théorique pour identifier, chez les élèves, les conceptions préexistantes. L'important, c'est ce qui fait *obstacle* à toute acquisition nouvelle ; un obstacle à affronter et non à contourner. Cette rencontre expose à la prise de risque et à l'erreur. L'un des apports les plus féconds de

Jean-Pierre Astolfi aura sans doute été sa réflexion sur la place et l'utilisation de *l'erreur* dans l'apprentissage. Il en fera en 1997 l'ouvrage : *L'erreur, un outil pour enseigner*³, une invitation aux enseignants à faire des erreurs des élèves un outil de diagnostic sur les difficultés d'apprentissage. Il aimait aussi insister sur la dimension émancipatrice des savoirs : « Une discipline [...] est une manière originale de rafraîchir notre vision des choses, de nous faire chausser des lunettes qui transforment notre regard⁴. » Ses ouvrages sont un legs précieux. Lisons-les ou relisons-les. Remarquablement écrits, ils illustrent « la saveur des savoirs⁵ » et nous donnent le « plaisir d'apprendre ». Nicole Priou

1. Président du CRAP de 1978 à 1980, rédacteur en chef des Cahiers Pédagogiques de 1981 à 1984, membre du comité de rédaction de la revue de 1972 à 2000, il aura été une des figures majeures de ce réseau qui lui rend un hommage mérité sur son site : www.cahiers-pedagogiques.com/spip.php?article6582

2. ESF, 2010 (réédition), 23 €.

3. ESF, 2009 (réédition), 14 €.

4. www.cahiers-pedagogiques.com/spip.php?article1562

5. Titre de sa dernière publication : *La saveur des savoirs - disciplines et plaisir d'apprendre*, ESF, 2008, 25 €.

+ 16 % d'enseignants depuis 1980

Au cours des vingt-cinq dernières années, les effectifs publics ont continué de croître sans discontinuer, tirés en particulier par la croissance de la fonction publique territoriale, à un rythme très supérieur à l'augmentation de la population active. [...] au total, la nouvelle répartition des compétences entre collectivités publiques est loin d'avoir abouti à une meilleure maîtrise des effectifs ; elle a au contraire généré d'importants surcoûts en dépenses de personnel, y compris les charges différées de retraite. » Telle est l'analyse que livre la Cour des comptes dans un récent rapport sur les effectifs de l'État¹.

Le secteur scolaire offre à cet égard une illustration « significative » de ce difficile ajustement des effectifs à l'évolution des missions et de l'organisation. Ainsi, sur la période 1980-2008, le nombre des agents du ministère a augmenté de 9 % (+ 16 % pour les seuls enseignants), alors que le nombre des élèves diminuait globalement de 4,14 % (- 10,2 % pour le premier degré ; + 2 % pour le second degré). « C'est la seconde vague de décentralisation qui a eu le plus d'incidence sur les effectifs non enseignants du ministère de l'éducation nationale, explique la Cour, avec le transfert aux régions et, surtout, aux départements, à compter de 2005, de différentes missions, parmi lesquelles l'accueil, la restauration, l'hébergement et l'entretien général et technique des EPLE² par les personnels TOS³, de même que le recrutement et la gestion de ces derniers [ainsi que] des maîtres d'internat et de surveillance. » Alors que 84 000 emplois TOS sur 93 000 étaient transférés fin 2008, des questions importantes restent à régler selon la Cour, telles que les modalités de compensation aux collectivités territoriales des emplois de l'État devenus vacants entre 2004 et la date du transfert effectif (près de 6 000 emplois) ; la question de l'insuffisance éventuelle des effectifs de TOS ou encore les problèmes résultant de la gestion de la double carrière de près de 27 000 agents détachés. **AS**

1. « Les effectifs de l'État - 1980-2008 » (décembre 2009). Disponible au format PDF sur le site : www.ccomptes.fr

2. Établissements publics locaux d'enseignement.

3. Techniciens, ouvriers et personnels de service.

La formation des enseignants peine à intégrer les TIC

Les étudiants-enseignants n'intègrent pas les technologies de l'information et de la communication dans leurs pratiques pédagogiques. C'est ce qui ressort d'une étude¹ commandée par l'OCDE, portant sur 11 pays et réalisée par les chercheuses Ann-Britt Enochsson et Caroline Rizza. La préparation proposée dans les instituts de formation apparaît largement en cause. Elle ne les aide pas à franchir systématiquement ni même réguliè-



rement le pas d'une réelle approche intégrative et transversale des nouvelles technologies dans leur conception de la pratique de classe, et reste davantage en la matière sur des considérations techniques. D'autres freins majeurs à l'intégration des technologies dans les pratiques pédagogiques sont identifiés

dans cette étude. À savoir notamment « le manque d'incitations au niveau des gestionnaires (de l'institution) qui pourraient offrir de meilleures possibilités de carrière et mettre en place des incitations à l'intégration des TIC plus pertinentes ». Il faudrait également « expliciter les attentes vis-à-vis des établissements associés et des tuteurs de stage... et mettre à la disposition des acteurs un équipement approprié et de qualité ». Cette étude met ainsi particulièrement en valeur le rôle de tuteurs réellement compétents en ce domaine, qui connaissent le monde technologique des élèves, intègrent eux-mêmes les TIC de manière usuelle dans leur enseignement et sont à même d'en expliciter les modalités à l'intention des enseignants stagiaires. **AS**

1. *ICT in Initial Teacher Training: research review*. On peut consulter le texte intégral (en anglais) et un résumé (en français) sur www.oecd.org

Concours enseignants 2008 : avantage aux plus diplômés

Pprès de un lauréat sur dix possède un diplôme de niveau master 2. » C'est ce que met en exergue la note d'information « Concours de recrutement des personnels enseignants du second degré public - session 2008 » de la Direction de l'évaluation de la prospective et de la performance (DEPP). Ils sont 10,9 % pour les concours externes et 11,8 % pour les concours internes à être dans ce cas. La plupart des lauréats possèdent une maîtrise ou une licence, respectivement 42,8 % et 33,4 %. « L'influence du niveau de diplôme sur les taux de réussite est nette », souligne la note. « Alors que les taux de réussite des lauréats diplômés d'une grande école ou titulaires d'un diplôme d'ingénieur s'établissent respectivement à 21,1 % et 20,9 % aux concours externes, celui des candidats admis ayant un BTS ou un DUT s'élève à 8,3 % aux concours internes. Les titulaires d'une maîtrise réussissent mieux que les titulaires d'une licence, soit un taux de réussite de 15,6 % contre 12,2 % à l'ensemble des concours. » **AS**

Z La Note d'information 09.26 de novembre 2009 est disponible sur le site : www.education.gouv.fr (cliquer sur « Outils de documentation et d'information » / « Évaluation et statistiques - Les publications » / « Les notes d'information »).

Recourir aux pédagogies actives

La situation est familière à nombre d'enseignants. Au cours d'une séquence d'apprentissage, un élève lance : « À quoi sert de faire cet exercice ? » Cette interrogation, simple dans sa formulation, l'est beaucoup moins dans les enjeux qu'elle soulève. Elisabeth Bautier et Patrick Rayou, tous deux professeurs de sciences de l'éducation à l'université Paris-8, la placent au centre de leur ouvrage *Les inégalités d'apprentissage - programmes, pratiques et malentendus scolaires*¹.



Considérant l'ensemble du système éducatif français, de la maternelle à l'université, les auteurs constatent la présence répétée de « malentendus » entre l'enseignant et ses méthodes d'une part, les élèves et leurs apprentissages, d'autre part. Les universitaires dénoncent ainsi une pédagogie centrée sur « l'activité », qui va du dessin en maternelle aux questions sur un texte littéraire au lycée. L'enseignant, soucieux de rapidité et

d'« efficacité », se concentre souvent sur le résultat de l'exercice, oubliant de prêter attention au processus qui se déroule en amont. L'élève en arrive bien souvent à se contenter de reproduire des schémas qu'il érige en système, ainsi du « plan type » de dissertation. L'ouvrage invite donc le corps enseignant à interroger les pédagogies actives. Pour l'élève, le malentendu survient lorsqu'il confond moyen et fin : dans le processus d'apprentissage, les devoirs à la maison sont souvent perçus comme la finalité d'un « contrat » passé entre l'élève et le professeur, et les devoirs terminés passent pour des connaissances alors qu'ils ne sont qu'un moyen d'assimiler ces dernières. Le décalage permanent entre les situations que l'enseignant met en place et l'interprétation que l'élève en fait² est à la source des inégalités face aux méthodes d'apprentissage.

Le conformisme peu à peu installé par cette méthode du « faire » masque les différences entre les élèves. Les auteurs pointent également les limites du « cours oralisé » : les élèves « font et apprennent peu ». Dans cette pratique, l'objet d'apprentissage originellement visé disparaît au cours du dialogue qui se déroule ; il est remplacé, dans le fil des associations d'idées, par l'activité « dialogue » elle-même. Par leur ouvrage, Elisabeth Bautier et Patrick Rayou aiguillonnent le système éducatif français, invitant à une réflexion commune sur ses modalités opératoires. Ils rappellent également que l'élaboration d'un objet à apprendre et à construire reste collective, impliquant l'élève, sa famille et l'enseignant. **VG**

1. Elisabeth Bautier, Patrick Rayou, *Les inégalités d'apprentissage - programmes, pratiques et malentendus scolaires*, PUF, coll. « Éducation et société », 2009, 172 p., 19 €.

2. En cause ici, la représentation que l'élève se fait du travail scolaire mais aussi ses pré-supposés relationnels ou cognitifs.

Une épreuve pratique de maths au bac S

Une épreuve pratique de mathématiques a été expérimentée pendant trois années consécutives en tant qu'épreuve terminale au baccalauréat de la série S », rappelle Anne Burban en introduction au rapport de l'inspection générale de l'Éducation nationale¹ relatif à ce dispositif initié à la rentrée scolaire 2005. Le ministère entendait ainsi « faire évoluer les modalités d'évaluation aux examens » et, au-delà, « infléchir les choix pédagogiques et didactiques [des enseignants de mathématiques] ». L'objectif a été atteint. « [L]a mise en place de l'expérimentation de l'épreuve pratique s'est avérée très productive dans l'évolution des pratiques des enseignants [...] ». Côté formation des élèves, elle « a permis de sortir du piège d'une abstraction excessive [...] ». En proposant aux élèves « une autre voie d'accès à la compréhension des mathématiques », elle leur a permis de « retisser un lien de sympathie avec [une] discipline, auparavant jugée trop abstraite et sans utilité ». La mise en place de cette épreuve a également permis, au niveau de l'évaluation, la prise en compte de compétences qui sortent du cadre académique traditionnel (« autonomie, prise d'initiative, capacité à rendre compte des résultats obtenus et à tirer profit des échanges avec l'examineur ») et la valorisation de compétences mathématiques qui ne relèvent pas seulement de l'écrit...

Cette expérimentation a contribué au renouvellement de l'enseignement des mathématiques au lycée. « Si [dans le cadre de la réforme du lycée] le choix est fait d'une future organisation [...] englobant la prise en compte des Tice dans l'enseignement des mathématiques, la réflexion qui s'ensuivra pourra prendre appui sur les apports de cette expérimentation transposable à toutes les filières et à tous les niveaux », conclut Anne Burban. **VG**

1. Inspection générale de l'Éducation nationale, *L'expérimentation d'une épreuve pratique de mathématiques au baccalauréat de la série S* (novembre 2009). Disponible sur le site du ministère de l'Éducation nationale : www.education.gouv.fr (rubrique « Outils de documentation, d'information », « Les rapports »).

Histoire des arts pour tous

Une convention entre les ministères de l'Éducation nationale, de la Culture, et la Réunion des musées nationaux (RMN) a été signée en décembre dernier. L'objectif : renforcer l'accueil des élèves dans les musées et fournir des ressources pour enseigner l'histoire des arts. Un exemple : les professeurs ont accès, *via internet*¹, à plus de 300 000 photos d'œuvres d'art². L'enseignement de l'histoire des arts, introduit dans les écoles primaires en 2008, a été généralisé dans les collèges et lycées à la rentrée 2009. Il fait l'objet d'une épreuve facultative au brevet des collèges 2010, obligatoire en 2011. **SH**



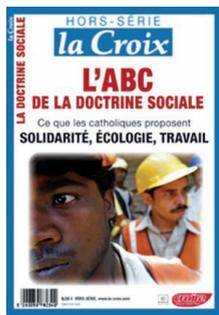
1. À l'adresse : www.photo.rmn.fr/education

2. Les photos sont libres de droit, si l'artiste est mort il y a 70 ans au moins, soit avant 1939. Contact : Agence photographique de la RMN, Anne-Catherine Biedermann - Tél. : 01 40 13 62 75.

Carême : partager nos richesses

En ces moments où le fossé entre les riches et les pauvres ne cesse de se creuser, le CCFD-Terre Solidaire a choisi, pour sa campagne de Carême, de mobiliser les équipes éducatives et les jeunes sur le thème du « partage des richesses », à travers notamment l'opération « Bouge ta planète » et une action en Afrique du Sud. « *Non pour opposer ceux qui sont riches et ceux qui partagent, mais pour inviter chacun à se mettre en route pour convertir l'usage que le monde fait de ses richesses*, commente Guy Aurenche, président de l'association. *Une incitation à poursuivre la réflexion ouverte, il y a trois ans, sur le sens du développement* ». Un thème délicat et complexe tant il touche à des questions essentielles et existentielles. Mais de quelles richesses parlons-nous ? Le CCFD a voulu saisir la crise pour s'attarder sur le partage des richesses financières, enjeu fondamental, car elles classent le monde en deux catégories en fonction de l'argent. « *Ces derniers mois, la colère et l'incrédulité ont été nos compagnons devant les révélations quotidiennes de l'actualité*, souligne Pascal Vincens, chargé des campagnes et du thème d'animation. *Nous savions le poids de l'argent sur notre planète. Mais nous n'imaginions pas à quel point notre planète était malade de l'argent*. » Dans sa démarche, le CCFD-Terre Solidaire veut interpellier chacun pour savoir comment, à titre personnel et collectif, on peut tenter de réduire les inégalités. Pour travailler ce thème, une panoplie d'outils est à la disposition des enseignants : des jeux, des revues, une vidéo... Une réflexion de fond qui dépasse largement le temps du Carême et peut devenir un vrai projet d'établissement. **EDC**

Comité Catholique contre la faim et pour le développement-Terre Solidaire, 4 rue Jean-Lantier, 75001 Paris. Tél. : 01 44 82 80 00. Internet : www.ccfid-terresolidaire.org



Église et société

Argent, travail, solidarité, écologie : quelles sont les propositions de l'église catholique ? À la suite de la publication de l'encyclique de Benoît XVI, *Caritas in Veritate*, le quotidien *la Croix* a publié, du 5 au 23 octobre 2009, une série d'articles, pour mieux comprendre le regard des catholiques sur les questions de société. Analyses, entretiens et reportages, accompagnés de cartes et d'infographies pédagogiques, ont été rassemblés dans le hors-série « L'ABC de la doctrine sociale ». Un bon outil où puiser des documents pour la classe. **SH**

« L'ABC de la doctrine sociale », hors-série *la Croix*, 98 pages, 8,50 €. À commander sur le site : www.la-croix.com

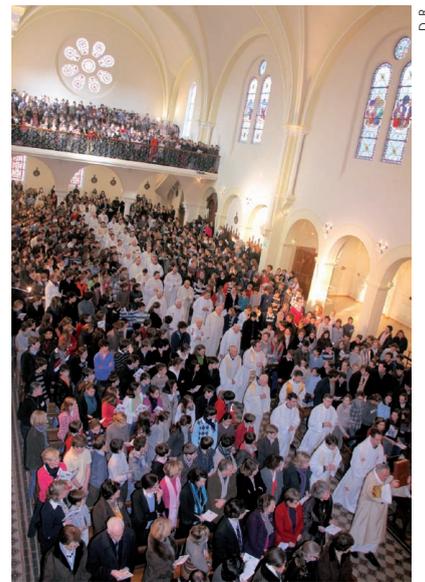


Saint-Jean-Hulst fête les vocations

Le 27 janvier dernier, dans le cadre de l'année sacerdotale, et à l'occasion de la réouverture de sa chapelle après des travaux de rénovation, plus de 60 prêtres et religieux, tous anciens élèves de l'ensemble scolaire Saint-Jean-Hulst, à Versailles, avaient répondu à l'invitation de leur ancien lycée. Au cours d'une matinée de témoignages sur la vocation, la vie sacerdotale ou religieuse, chaque classe, de la sixième à la terminale, a ainsi accueilli l'un d'eux pendant une heure, avant de se retrouver pour une célébration eucharistique.

Les « témoins » étaient venus de toute la France et de diverses congrégations : prêtres diocésains, eudistes, bénédictins, cisterciens, spiritains, dominicains, capucins, jésuites, prémontrés, chanoines de Saint-Augustin, prêtres de l'Institut Notre-Dame-de-Vie, prêtres de la Communauté de l'Emmanuel, frères d'Ourscamps, frères et sœurs de Saint-Jean... Certains, notamment parmi les moines contemplatifs, n'étaient pas revenus à Saint-Jean depuis plus de 50 ans et leur émotion était visible ; d'autres ont raconté comment leur vocation était née lors d'une retraite des terminales...

À 11 h 30, la chapelle était comble pour la messe. La célébration, était présidée par monseigneur Michel Dubost, évêque d'Évry-Corbeil-Essonnes, eudiste et ancien élève, en présence du père Jean Camus, provincial eudiste, et du père Olivier Leborgne, vicaire général du diocèse de Versailles. Dans le chœur, tous les prêtres et diacres étaient rassemblés, dont les pères abbés des abbayes de Gange, Solesmes, et de Donezan, eux aussi anciens élèves, et les élèves servants d'autel. Sur les tribunes, l'orchestre et la chorale, formés d'élèves ayant répété avec ardeur pendant plusieurs semaines, complétaient ce qui avait vraiment tout d'une grande fête de famille. « *J'ai ressenti une intensité du recueillement remarquable avec une assemblée constituée de jeunes* », confiait avec émotion l'un des participants.

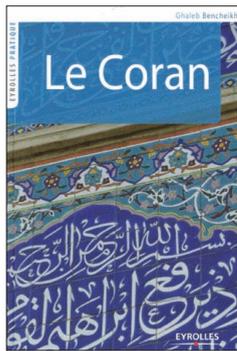


Célébration eucharistique dans la chapelle rénovée.

Valérie Mongon

Contact : Saint-Jean-Hulst, 26 rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 78000 Versailles. Tél. : 01 39 54 11 26. Site : www.saint-jean-hulst.com

Un guide pour le Coran

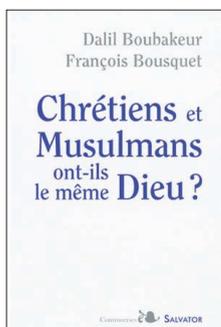


Dans la liste des prophètes, les chrétiens retrouvent Adam, Noé, Abraham... et Jésus. Et ils découvrent Idriss, le premier à avoir enseigné, ou encore Hûd, le prédicateur des idolâtres. Ils sont présentés, avec les sourates qui les évoquent, dans la lecture guidée du Coran¹ écrite par Ghaleb Bencheikh, l'animateur de l'émission *Islam* sur France 2, le dimanche matin. De double formation scientifique et philologique, l'auteur brosse de façon synthétique le contexte religieux et historique de la rédaction du Livre, avant d'en présenter l'organisation, puis le contenu. La foi, le culte, l'agir et la vision de l'homme dans le monde sont tour à tour abordés. Ghaleb Bencheikh commence bien sûr par définir le Coran, ce « *recueil des locutions divines révélées au prophète Muhammad Ibn Abdallah et transmises par l'ange Gabriel sur une période de vingt-trois années lunaires (correspondant au premier tiers du VII^e siècle de l'ère commune)* ».

Chaque thème s'appuie sur des citations, accompagnées d'une ébauche d'exégèse, en particulier pour les passages normatifs. Ghaleb Bencheikh précise, par exemple, que le grand *djihâd*, « *c'est la lutte continue contre l'hypertrophie de l'ego, l'envie, la cupidité et l'avarice* ». Un livre qui devrait intéresser les enseignants de français qui abordent les grands récits fondateurs en sixième. **SH**

1. Ghaleb Bencheikh, *Le Coran*, Eyrolles pratique, 2009, 219 p., 10 €.

Disputatio islamo-chrétienne



Dans l'excellente collection « Controverses » des éditions Salvator, une nouvelle question épineuse est posée à deux maîtres reconnus, le père François Bousquet, de l'Institut catholique de Paris, et Dalil Boubakeur, recteur de la Grande Mosquée de Paris : « *Chrétiens et musulmans ont-ils le même Dieu ?* » Elle entraîne aussitôt une autre : « *À quelles conditions peut-on dire que nous nous adressons à un Dieu qui est le même alors que notre manière d'accéder à lui comme d'en parler sont manifestement différentes ?* » En effet, pour François Bousquet, parler autrement de Dieu n'est pas forcément parler d'un autre Dieu. Mais si la réponse est oui, que peut-on en tirer de concret ? se demande Gérard Vargas, dans l'introduction : « *Peut-être l'idée qu'il n'y a véritablement communion que dans la différence maintenue.* » Cette proposition, en effet, « *ne peut heurter ni le chrétien, qui y reconnaîtra un reflet de la vie trinitaire, ni le musulman, qui y verra préservée l'absolue transcendance de Dieu* ». La « *différence maintenue* » ferait-elle partie

du dessein de Dieu ? La sourate 5, verset 48, nous met sur le chemin : « *Si Dieu l'avait voulu, il aurait fait de [nous] une seule communauté, mais il a voulu [nous] éprouver par le don qu'il [nous] a fait.* » Un petit livre stimulant. **SH**

1. Dalil Boubakeur, François Bousquet, *Chrétiens et musulmans ont-ils le même Dieu ?*, Salvator, coll. « Controverses », 2009, 93 p. 10 €.

Musulmans en école catholique



Une équipe de professeurs et d'éducateurs de l'enseignement catholique, coordonnée par Pierre Robitaille, responsable de la mission « Animation pastorale » du Sgec¹, a réalisé seize fiches pour les établissements scolaires qui accueillent des élèves musulmans. Conçue avec le concours du Service national pour les relations avec l'islam (SRI), cette première série apporte des informations de base². Parmi les sujets traités : « Carême et Ramadan », « Les étapes de la vie dans la tradition maghrébine » ou encore « Le voile islamique ». Chaque thème est abordé de façon concise et argumentée, en évitant toute simplification réductrice. Dans la fiche « L'essentiel de la religion musulmane » est exposée, par exemple, ce qu'est la Révélation pour les musulmans : « *Le Dieu unique s'est fait connaître comme la seule vraie Divinité à Abraham. Il a déposé en lui la Loi primordiale originelle sans lui donner de livre. Il l'a transmise ensuite à Moïse dans le Livre de la Torah. Puis, Il l'a communiquée à Jésus, qui n'est pas Fils de Dieu, mais un simple homme et un prophète, en lui remettant le Livre de l'Évangile. Une des missions de Jésus a été d'annoncer la venue de Muhammad. Enfin, Il a fait descendre du Ciel et transmettre le Livre du Coran à Muhammad, le dernier des prophètes.* »

Une deuxième série, actuellement élaborée par des chefs d'établissement, des personnes intervenant dans l'animation institutionnelle et des spécialistes du sujet, proposera un « *regard pastoral sur des situations scolaires* ». Trois thèmes y seront creusés : « Rapport interculturel/interreligieux », « Pratique de l'islam et établissement scolaire », « Identité chrétienne et élèves musulmans ». **SH**

1. Secrétariat général de l'enseignement catholique.
2. Internet : <http://vivreensemble.ec-ressources.fr>

Chants de messe en ligne

Lancé en octobre 2009, le nouveau site de Bayard, « Chantons en Église », a mis en ligne 1 500 chants liturgiques (5 000 d'ici à six mois). Il permet de lire les paroles, de visionner la partition ou d'écouter un extrait en MP3 avant de faire son choix.

 www.chantonseneglise.fr – Pour le téléchargement d'une partition compter 1,99 €, et 0,99 € pour un fichier MP3.

Caté Ouest fait peau neuve

Faire résonner la foi chrétienne en ligne, en s'adaptant aux attentes des internautes et aux mutations de la société. C'est le pari tenu par *Caté Ouest*, le site catéchétique conçu voilà sept ans par les associations pour l'enseignement religieux des neuf diocèses de la province de Rennes et aujourd'hui entièrement rénové. En plus d'un graphisme chatoyant et d'animations toujours plus interactives, il a adopté une pédagogie d'initiation conforme aux orientations données par les évêques en novembre 2006, et délivre donc un message centré sur le Christ dans l'Évangile, sur la personne catéchisée et sa quête. Au-delà de ressources pour catéchistes, en paroisse ou en milieu scolaire, le site propose donc de véritables expériences à vivre aux enfants et à leurs familles. Trois itinéraires font cheminer les 3-6 ans, 7-11 ans et 12-15 ans, à travers des textes bibliques, des événements liturgiques, des anecdotes du quotidien, des invitations à la prière mais aussi des jeux. Les jeunes peuvent s'identifier à un personnage qu'ils relookent à leur guise, qui parle leur langage et évolue dans un univers proche du leur. Autre atout : l'effort de lisibilité, les nombreuses illustrations et la traduction orale des textes permettent de ne pas exclure les enfants en situation de handicap ou en difficulté de lecture. Enfin, *Caté Ouest* multiplie les occasions d'inviter l'internaute à rejoindre la communauté chrétienne la plus proche de chez lui « car rien ne remplacera le contact avec des catéchistes en chair et en os. Le site est complémentaire de leur travail de terrain puisqu'il met les jeunes en posture de recevoir leurs témoignages de foi », précise M^{gr} Pierre d'Ornellas, archevêque de Rennes. VL

➔ www.cate-ouest.com

Le père Jean-Yves Calvez nous a quittés

Le père Jean-Yves Calvez, grande figure de la Compagnie de Jésus, est décédé le 11 janvier 2010, à l'âge de 83 ans. Penseur de la doctrine sociale de l'Église, l'ancien provincial de France (de 1967 à 1971) a beaucoup publié. Persuadé que « la doctrine sociale-chrétienne se doit de questionner le capitalisme », il avait écrit encore dernièrement sur ce sujet, en dirigeant la 4^e édition du *Discours social de l'Église catholique - de Léon XIII à Benoît XVI*¹. Cet ouvrage rassemble et présente les documents qui constituent cette pensée depuis près de deux siècles. Dans l'introduction, le constat est fait que « la parole sociale de l'Église, quelque temps moins écoutée dans la société dominée par un libéralisme radical qui s'est volontiers voulu supérieur aux perspectives



spirituelles, voire morales, à toutes les raisons aujourd'hui de revenir.»

Jean-Yves Calvez était intervenu à plusieurs reprises dans notre publication mais aussi devant les professeurs de l'enseignement catholique, comme ce fut le cas le 8 avril 1991, à la salle de la Mutualité, à Paris. À l'occasion d'une

session nationale de formation sur les « *Questions sociales majeures de notre temps* », il avait exposé, aux 500 enseignants présents, ce qu'il jugeait « le point le plus important ». « *Le christianisme n'admet pas le divorce de la foi et de la vie, ou de la vie et de la foi*² ». Et il avait invité l'assemblée, en citant les documents du concile Vatican II, à vivre « une unité totale entre les activités terrestres et la marche vers Dieu, à l'exemple du Christ qui mena la vie d'un artisan ». SH

1. Coéd. Ceras/Bayard, 2009.

2. Cf. ECD 1672 (oct. 1991).

Droits de l'enfant et résilience

On sait aujourd'hui que les êtres faisant preuve de résilience – cette capacité à rebondir dans la vie – ne sont pas forcément des êtres exceptionnels ou privilégiés, mais des gens capables de construire leur vie malgré un lourd bagage traumatique. Une résilience qui se met en place quand on porte un regard positif sur la personne, en encourageant ses compétences afin de faire émerger des qualités enfouies. Voir le positif sans dénier les souffrances vécues, mais pour les dépasser afin de pouvoir avancer et ne pas rester victime ou prisonnier d'une fatalité. Le Bureau international catholique de l'enfance (Bice) est l'une des premières ONG engagées dans la défense des droits de l'enfant à s'être intéressée à la résilience, sous la houlette de Stefan Vanistendael. Depuis plusieurs années, une intuition a poussé ce chercheur à s'intéresser aux relations entre ces deux approches. « Si l'on donne des droits à un enfant mais qu'il les reçoit de façon passive, il reste "objet" de droit. Pour devenir "sujet", il faut soutenir la résilience. » Une intuition qu'a mise en pratique Frans Swartele en Belgique¹. Cette double approche est l'objet d'un *Cahier du Bice* qui vient d'être publié et qui permet de montrer que résilience et droits de l'enfant vont main dans la main². EDC



1. Cf. ECA n° 334 (Déc. 2009-Janvier 2010), pp. 44-45.

2. « Droits de l'enfant et résilience », 54 p., 10 € (port compris). Commandes : www.bice.org/ewb_pages/b/boutique-en-ligne-bice.php

Moduler les contributions des familles

Chaque Ogec devrait avoir un projet tarifaire, au même titre qu'un projet d'établissement. Tenir compte des revenus des parents pour plus de justice sociale, c'est possible. À Reims, Tourcoing ou encore Besançon, on a opté pour le quotient familial.

JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

Pourquoi des contributions des familles en fonction des revenus ? La réponse fuse, simple comme un trait d'évangile : « *Un impératif de justice sociale* », déclare le père François-Xavier Boca, chef d'établissement de Saint-Joseph, à Reims. Dans le réseau jésuite, où 12 des 14 établissements appliquent la péréquation, poursuit-il, « *c'est clairement une politique depuis les années 70 pour permettre au maximum d'enfants de profiter de nos services, et qu'il n'y ait pas de sélection par l'argent* ». À Saint-Joseph, en sixième, la grille des contributions annuelles s'échelonne en 7 paliers, de 790 à 1 150 € (avec des « réductions fratries » de 20 % au deuxième enfant, 30 % au troisième, etc.). Et aucun justificatif n'est demandé aux trois catégories supérieures ; la confiance est une vertu. Enfin, des réductions supplémentaires peuvent être accordées aux familles en difficulté : « *L'important, c'est de parler, d'expliquer simplement sa situation.* »

C'est d'ailleurs là l'argument le plus fréquent des établissements qui rechignent à toute péréquation : ils ont une caisse de solidarité ou de secours. Alimentée parfois par un appel aux parents en début d'année. Telle serait donc l'alternative : solidarité ou cha-

rité ? Charité chrétienne certes, mais qui demande aussi de venir la main tendue, quand une politique sociale d'accueil de tous, simple et transparente, peut résoudre bien mieux la question ; même si elle bouscule les habitudes, et la gestion comptable.

En fait, indique Claude Bauquis, responsable du pôle gestion de la Fnogec¹ : « *Nombre d'Ogec² n'ont pas de politique tarifaire, alors que chaque établissement devrait avoir un projet économique aussi pensé que son projet éducatif. La ressource privée n'est pas optimisée, alors qu'elle met en jeu la survie de l'enseignement catholique : en effet, les contributions des familles permettent en premier lieu la pérennisation de l'immobilier.* »

Il n'empêche. Un quart à peine des établissements pratiqueraient le quotient familial, et cette « *culture de solidarité ne se répand pas très vite* », relève-t-il, usant d'une litote. La crainte ? « *Que cette modulation des contributions fasse fuir les familles les plus aisées. Mais si on améliore ainsi le service, puisque l'objectif est aussi d'augmenter la masse des contributions, nul doute que de nouvelles familles rejoignent l'établissement.* » Ce pourquoi d'ailleurs, il suggère que le quotient soit introduit par exemple à l'occasion de gros travaux à venir, afin que les parents « *voient l'effet du nouveau système.* »

Une conviction

L'Ogec de l'école Jeanne-d'Arc - collège Maîtrise-de-la-Cathédrale, à Saint-Claude (Jura), pour améliorer sa situation financière, vient ainsi de faire un premier pas. Prudent. En instituant deux tranches, et des contributions de 310 ou 360 € à l'école, et de 400 ou 450 € au collège. L'effet en sera étudié en fin d'année. Mais le président, Étienne Billard, est déjà persuadé de la voie : « *Je suis*

aujourd'hui convaincu, après y avoir été opposé, que le quotient est une des solutions qui permet de rééquilibrer les finances d'un établissement, et de faire face à ses nécessités d'investissement. »

Une conviction qui gagne dans la région. « *40 % des établissements le pratiquent, généralement les plus gros* », observe Patrick Cheval, secrétaire général de l'Urogec³ Franche-Comté. À quelque cent lieues de là, dans le diocèse de Lille, « *on cherche à généraliser le quotient familial* », expose Arnaud Briolet, secrétaire général de l'Udogec⁴.

« L'important, c'est de parler, d'expliquer simplement sa situation. »

Les ressources privées étaient d'ailleurs au menu de la dernière assemblée des Ogec. L'exemple des écoles du Cotec (Comité tourquennois de l'enseignement catholique), pour lequel c'est une « *tradition bien ancrée depuis longtemps* », selon son secrétaire général, Serge Rossit, pourra les inspirer. « *On a voulu demander une participation sans pénaliser les familles à faibles ressources* », développe-t-il. De fait, les contributions annuelles varient, pour les familles qui ont un enfant scolarisé dans un établissement du Cotec, de 95 à 500 €. Mais les 9 tranches de ressources retenues (après application des effets parts fiscales) traduisent aussi le profil socioprofessionnel des familles, puisqu'elles vont de moins de... 400 € à plus de 1 171 € par mois.

Il s'agit là des ressources attestées soit par le « quotient CAF », soit, pour les non-allocataires, par des justificatifs de ressources (selon le calcul : 1/12^e des ressources annuelles + prestations familiales mensuelles

➔ COMMENT METTRE EN PLACE UN QUOTIENT FAMILIAL ?

Le pôle gestion de la Fnogec propose une démarche éclairée, en quelques étapes :

- Étudier au préalable les milieux socioprofessionnels des familles et les ressources potentielles.
- Cibler la contribution médiane payée par les catégories moyennes les plus nombreuses et correspondant à la contribution minimale qui devrait être payée par tous.
- Établir un nombre de tranches entre 5 et 7.
- Fixer, pour des revenus allant de 1 à 5, des contributions variant de 1 à 3.
- Adapter régulièrement la grille à l'évolution du public des parents.
- Demander les justificatifs de ressources : cette obligation ne pose visiblement pas de difficulté, à condition de garantir un traitement confidentiel des dossiers.



perçues, divisé par le nombre de parts). « La scolarité moyenne ressort ainsi à 250-300 € par an, mais il est difficile d'aller au-delà », seules 10 % des familles relevant de la tranche « supérieure » de ressources, et 50 % des quatre premières, celles jusqu'à 715 €. Par ailleurs, ce barème est encore modulé en fonction du nombre d'enfants scolarisés dans les établissements du Cotec.

Dans d'autres régions, les situations sont tout aussi contrastées. En Ile-de-France, la pratique du quotient est « assez minoritaire », mais il y a « un peu de réductions fratries », observe Gabriel de Sevin, secrétaire général de l'Urogec. Sans oublier les pratiques évoquées de caisses de secours. Même observation plus au sud, le secrétaire général de l'Udogec de Marseille, François Mercier, constatant une pratique de quotient « très rare », mais aussi des aides et des réductions fratries « pouvant aller jusqu'à la gratuité dès le troisième enfant ». Tandis qu'en Champagne-Ardenne, la secrétaire générale de l'Urogec, Dominique Le Runigo, s'efforce d'encourager cette pratique « surtout pour les établissements en difficulté, pour ne pas pénaliser les parents aux faibles revenus ». Sans que le message soit encore toujours reçu, dans cette région où les 30 % qui appliquent le

quotient sont le plus souvent les gros établissements, et où les plus petits ont des contributions fréquemment au-dessous des moyennes.

Ça marche...

Serait-ce là, comme dans beaucoup de régions donc, une politique du « mistigri », que l'on se repasse en espérant que l'échéance des difficultés, lourdes alors, pour d'indispensables investissements, sera supportée par la génération suivante ?

Et pourtant, même avec une grille

de contributions à l'amplitude conséquente, ça marche. L'institution Notre-Dame - Saint-Jean, à Besançon, a sans doute l'un des systèmes les plus aboutis : des contributions étagées, pour le collège par exemple, en sept catégories, de 340 à 1 190 € par an. Seules les familles aux ressources (après effet parts et personnes au foyer), inférieures à 2 893 € par personne et par an – 12 % sont dans ce cas – présentent un justificatif. Pour les six autres catégories, la confiance est de mise. Et 10 % des familles s'inscrivent d'elles-mêmes dans la plus haute. Des réductions fratries complètent le dispositif : 25 % au deuxième enfant, et gratuité à partir du troisième.

L'origine en remonte à plus de vingt-cinq ans, raconte le chef d'établissement, François-Régis Daboval : « Avec la fusion de deux établissements qui accueillaient des élèves de milieux sociaux très différents, le quotient était la seule possibilité pour ne pénaliser personne, et être solidaires. Notre tutelle, les Sœurs de la Charité, nous ayant donné comme orientation l'accueil et la réussite de tous, il est vite apparu que si l'on n'en prenait pas les moyens économiques, ce n'était simplement pas possible. »

1. Fédération nationale des organismes de gestion des établissements de l'enseignement catholique.
2. Organismes de gestion de l'enseignement catholique.
3. Union régionale des organismes de gestion de l'enseignement catholique.
4. Union départementale des organismes de gestion de l'enseignement catholique.

Développer les « réductions fratries »

La première stratégie, pour développer l'accueil de tous, est « d'être audacieux sur les fratries », conseille Claude Bauquis. De fait, pour être « fréquentes », ces réductions seraient aussi « frileuses », alors que l'accueil d'enfants plus nombreux bénéficie à tout l'établissement.

Le pôle gestion de la Fnogec recommande ainsi pour le deuxième enfant une réduction de 10 à 20 %. Puis de 30 à 50 % pour le troisième enfant. Et de 50 % à... la gratuité, pour le quatrième. Et ce n'est sûrement pas un hasard si les établissements pratiquant le quotient familial que nous avons contactés pour cette enquête, appliquent aussi des réductions fratries. Les 19 écoles adhérentes au Cotec (Comité tourquennois de l'enseignement catholique) pourraient même, dès la rentrée prochaine, appliquer les réductions fratries aux familles dont les enfants sont scolarisés non seulement dans les établissements du Cotec, mais plus généralement dans l'enseignement catholique. JLBB

Limousin

La force des fragilités

L'enseignement catholique interdiocésain et régional du Limousin est un exemple qui renvoie au plus vif des interrogations et enjeux sur l'avenir de l'institution tout entière. Cependant, ici, pas de déterminisme territorial, mais la volonté d'agir et d'innover.

AURÉLIE SOBOCINSKI

Le « petit Poucet » de l'enseignement catholique ne compte pas finir en peau de chagrin. Avec ses 8 200 élèves et ses 39 écoles, collèges et lycées, un taux de scolarisation global entre 8 et 9 %, le Limousin a la taille d'un petit diocèse où la régionalisation s'est imposée comme une urgence vitale, ainsi que l'explique Jean-Robert Kohler, le directeur interdiocésain.

En cette terre profondément rurale, traditionnellement rouge et « laïcarde », où les luttes sociales du XIX^e siècle ont recouvert l'empreinte d'un christianisme ancien, l'enseignement catholique « n'est effectivement pas désiré », souligne Jean-Robert Kohler, et doit résister au quotidien pour faire entendre l'originalité de son projet. Ajoutez à cela un contexte de grande difficulté économique et une démographie vieillissante, qui pourrait amener un jour à rayer l'enseignement catholique d'un département comme la Creuse où il ne reste plus aujourd'hui que trois établissements... Le découragement pourrait prendre le dessus, et la résignation avec lui.

« Au contraire. Ces difficultés existentielles nous obligent à serrer les coudes et à en finir avec l'esprit de clocher », affirme Guillaume Lamy de La Chapelle, président de l'Urogec¹. « Pour se maintenir, on n'a pas le choix : soit nous sommes innovants, soit nous n'avons aucune raison d'exister », résume de son côté Béatrice Pagégie, directrice de l'école Sainte-Marie - Jeanne-d'Arc à Tulle, qui a connu les « extrêmes », en arrivant de Vendée. Une idée partagée par l'ensem-



ble des chefs d'établissement : à leur demande a été créé dès janvier 2004 un comité interdiocésain (Intercodiec), sous statut associatif loi 1901. Parallèlement, les Apel² se sont fédérées régionalement, puis à leur suite, les syndicats de chefs d'établissement et d'enseignants, et enfin, les Ogec.

Un principe clef préside à la mise en œuvre de la dynamique : la rationalisation.

Trois domaines résistent encore au mouvement : l'immobilier, en raison de fonctionnements très dissemblables entre la Corrèze, où existe une structure unique de gestion, et la Haute-Vienne où la situation apparaît plus floue et éclatée ; la pastorale, où chaque évêque tient à conserver sa possibilité d'intervention, et enfin la solidarité interétablissements, basée sur une caisse diocésaine. « Pour tout le reste, notre projet d'organisation régionale est en marche », se réjouit Jean-Robert Kohler.

Un principe clef préside à la mise en œuvre de la dynamique : la rationalisation. Impossible de s'aligner sur un canevas national de structures disproportionnées à l'aune de la réalité limousine : « L'Intercodiec joue le rôle de Caec, en s'occupant des questions pastorales, éducatives et prospectives, ce qui permet d'aller dans le sens d'une simplification – tout en un

seul échelon – et de ne pas multiplier les strates et les structures, étant donné nos très faibles moyens humains », détaille le directeur interdiocésain, qui avait déjà connu la solitude de la fonction dans cette autre petite région atypique qu'est l'Alsace, mais expérimente depuis cinq ans un dénuement incomparable en Limousin avec pour toute équipe une assistante, une recrue récente pour le Saar³ et des chargés de mission largement bénévoles...

Sans homologue dans l'académie, quelle subsidiarité possible ? « C'est un peu mon problème : j'ai finalement toutes les fonctions alors qu'ailleurs mes collègues peuvent se répartir les pôles de compétences. Cela me manque, mais ce qui me frappe beaucoup ici, c'est l'extraordinaire engagement des personnes. Je m'appuie donc sur le comité interdiocésain, au sein duquel j'essaie de faire en sorte que toutes les parties soient bien représentées. »

Le bureau du comité, qui se réunit tous les mois, constitue pour le directeur diocésain « une aide à la réflexion ». Le conseil d'administration se retrouve 4 à 5 fois par an et prend les décisions. Des commissions, regroupant les parties prenantes de la communauté éducative, sont mises en place pour instruire des questions bien précises et étayer *in fine* les choix du comité : pastorale, moyens horaires, observatoire pédagogique... Enfin, les tutelles diocésaines, où siègent les deux évêques, jouent pour leur part un rôle d'impulsion.

« On s'efforce de s'orienter vers un modèle de démocratie participative. L'organisation est bonne, mais il faut continuer à l'alléger et surtout à la faire vivre », analyse Jean-Robert Kohler. Les défis à relever ne sont pas minces. Celui des ressources humaines d'abord. « Si l'on fait la liste des personnes actives au sein des commissions, on arrive à 40 personnes maximum », résume Jean-Jacques Charrière, président de l'Intercodiec et directeur du collège-lycée Beaupeyrat, à Limoges. « Et la difficulté, c'est qu'elles sont mises à toutes les sauces... », ajoute Bertrand Rouzade, à la fois vice-président de l'Apel régionale et chargé de mission à la direction diocésaine. « Le bon

côté de la médaille, c'est que notre voix compte d'autant plus, et cette relation n'est possible que dans les petites régions. Elle interroge de fait au plus vif la place de chacun et la manière de se vivre en communauté éducative », souligne Marie-Claude Bignaud, secrétaire de l'Apel régionale.

« Exigeant rigueur et professionnalisme, un tel fonctionnement n'en reste pas moins trop fragile et difficilement viable en Limousin, avec le risque à terme d'une désaffection de la vie des structures, par manque d'assiduité des personnes et de hauteur de vue », estime Daniel Sauvage, chef d'établissement de l'ensemble Charles-de-Foucauld à Limoges et délégué académique Snceel⁴, syndicat localement ultramajoritaire. À ses yeux, le modèle limousin souffre d'un « délit » de proximité et d'une mauvaise répartition des responsabilités.

« Le danger est bien réel, quand on est dans une situation de pénurie et de difficulté, d'être tenté par le repli sur soi et le sauve-qui-peut, confirme François David, directeur de l'ensemble scolaire Edmond-Michelet à Brive⁵. Mais tout le monde a bien compris que c'était l'autre voie qu'il fallait prendre, vers davantage de coopération, de travail en réseau, de mutualisation. » « Il y a certainement un nouveau mode de pilotage à inventer avec les chefs d'établissement, admet Jean-Robert Kohler, en intégrant plus de délégation pour mieux anticiper la gestion des dossiers et ne plus arriver après la bataille comme cela a pu être le cas par exemple pour les relations informatisées avec le rectorat. »

Démarche prospective

Plus que jamais l'enseignement catholique limousin doit « faire poids » face aux collectivités territoriales, sur la question des moyens en particulier. À la Région, les négociations sur la revalorisation du forfait sont à l'arrêt à la veille des prochaines élections. En Haute-Vienne, longtemps bloquées, elles ont fait l'objet d'un premier rendez-vous il y a quelques semaines. En Creuse, mêmes difficultés... Seule exception : la Corrèze où, avec François Hollande, une réévaluation de 140 euros a été obtenue. « Nous ne restons pas bien vus, les soupçons d'élitisme ont la vie dure, constate le président de l'Urogec. L'un des indicateurs les plus parlants est l'absence

totale d'aide à l'investissement, nous sommes les seuls dans l'Hexagone ! »

Mais rien n'est irréversible, selon Béatrice Pagégie, dont l'école à Tulle, après avoir perdu un tiers de ses effectifs, le reconquiert petit à petit : « La force du Limousin, c'est de transformer ses fragilités en atouts et de ne pas cesser de faire entendre sa petite musique. » La démarche prospective interdiocésaine, qui vient d'être lancée, va dans ce sens. Elle porte sur cinq priorités, précise Jean-Robert Kohler. À commencer par la question des moyens, avec un H/E⁶ excédentaire depuis 20 ans et un maillage territorial déjà très affaibli. « Opte-t-on pour le maintien vital de nos petits établissements ruraux, qui restent des phares chrétiens là où ils sont, ou pour la réduction de notre enseignement catholique aux métropoles de Limoges et Brive ? Il s'agit de savoir dans quelle perspective pastorale on s'inscrit », résume Guillaume Lamy de La Chapelle. L'an dernier, l'Interdiocéc a pris la décision de fermer des classes et des postes dans le secondaire pour préserver dans la mesure du possible les petites écoles.

Autre défi, celui du sens et d'un dynamisme pédagogique et éducatif renouvelé : « La carte d'un accueil spécifique et un peu décalé, qui s'efforce de répondre au plus près des besoins des familles, est la seule que nous ayons à jouer face à une offre scolaire publique très étoffée, souligne Jean-Jacques Charrière. Cela nous oblige à nous interroger sur le sens profond de notre spécificité et de notre association au service public. »

Cela passe aussi par la recherche de filières et d'options spécifiques, et par l'audace de sortir du périmètre traditionnel d'éducation jusqu'au bac : « On pourrait aller plus loin que les BTS dans la préparation de certaines formations à l'université, la formation professionnelle pour adultes, l'apprentissage... », se prend à rêver Bertrand Rouzade.

Avancée vitale pour l'enseignement catholique du Limousin, la projection à un niveau régional ne semble pourtant pas suffire. « Il nous faut aller encore plus loin, en développant une solidarité inter-régionale », plaide Jean-Robert Kohler, qui mise sur la formule d'un parrainage par une grande région, qui aiderait à la mise en place d'un certain nombre de structures et de partenariats, notamment sur le plan de l'animation. « Mais dans cette affaire, il nous faut réfléchir à ce que nous aussi pouvons apporter. »

Fiche d'identité

RÉGION LIMOUSIN

- 3 départements : Corrèze, Creuse, Haute-Vienne.
- 2 diocèses : Limoges (Haute-Vienne et Creuse) et Tulle (Corrèze).

FORMATION

Le Limousin fait partie de Formiris Sud-Ouest. Il dépend maintenant de l'Institut Catholique de Toulouse (ICT) et de l'ISFP de Toulouse (Irfec). Mais beaucoup d'étudiants feront leur master à l'université et à l'UJF de Limoges.

PROPORTION DES JEUNES SCOLARISÉS DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE (RENTRÉE 2009)

Dans le 1^{er} degré : 5 % (Haute-Vienne : 6 % ; Corrèze : 6 % ; Creuse : 2 %)

Dans le 2^d degré : 9 % (Haute-Vienne : 10 % ; Corrèze : 12 % ; Creuse : 1 %)

NOMBRE D'ÉLÈVES (EFFECTIFS CONSOLIDÉS 2009)

TOTAL GÉNÉRAL : 8 187

Total 1^{er} degré : 3 244

Total 2^d degré : 4 943

- Collèges et enseignement spécialisé : 2 529

- Lycées et post-bac : 2 414

ÉLÈVES INTERNES (2009)

Dans le 1^{er} degré : 8

Dans le 2^d degré : 173

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS (RENTRÉE 2009)

Dans le 1^{er} degré : 19

Dans le 2^d degré : 20 (dont collèges et enseignement spécialisé : 10 ; LG : 6 ; LT/LP : 4)

Post-bac : 3

TUTELLES (2009)

Diocésaines : 71,43 %

Congréganistes : 28,57 %

NOMBRE D'ENSEIGNANTS (RENTRÉE 2009)

Pour le 1^{er} degré : 181

Pour le 2^d degré : 509

FONCTIONNEMENT DU COMITÉ INTERDIOCÉSAIN

(Pas de Caec en Limousin)

● Conseil d'administration : composé de 24 membres, il se réunit 4 ou 5 fois par an.

● Autres instances :

- Bureau : 1 réunion par mois.

- Commission des moyens horaires : 3 à 4 réunions par an.

- Assemblée générale : une par an.

➔ Contact : Jean-Robert Kohler, secrétaire général du comité interdiocésain de l'enseignement catholique limousin (CIECL). Tél. : 05 55 30 38 74.

Source : SUIFEGE.

1. Union régionale des organismes de gestion de l'enseignement catholique.

2. Associations des parents d'élèves de l'enseignement libre.

3. Service d'accueil et d'aide au recrutement.

4. Syndicat national des chefs d'établissement d'enseignement libre.

5. François David est également président de la fédération Formiris.

6. Rapport des heures d'enseignement sur le nombre d'élèves.

Des outils de référence pour une relecture concrète du métier d'enseignant dans la continuité des assises.



Des fiches à exploiter en équipe et des repères pour mieux lire les textes bibliques.

BON DE COMMANDE

Être professeur dans l'enseignement catholique : 2 € l'exemplaire (frais de port compris) / 1 € l'exemplaire à partir de 100 ex. (hors frais de port).

Pour travailler en équipe le document « Être professeur dans l'enseignement catholique » : 3 € l'exemplaire (frais de port compris) / 1,50 € l'exemplaire à partir de 100 ex. (hors frais de port).

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : ex. de « Être professeur dans l'enseignement catholique »,

..... ex. de « Pour travailler en équipe... ».

Ci-joint la somme de : € à l'ordre de SGE.C.

SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71. Fax : 01 46 34 72 79.



LES CHIFFRES CLEFS DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Grâce à l'observatoire Solfège et au Conseil national de l'enseignement agricole privé (Cneap), l'enseignement catholique peut suivre avec précision ses évolutions par territoires, niveaux d'enseignement, filières et particularités éducatives. Quant à l'observatoire économique « Indices », créé par la Fnogec, il apporte des données essentielles sur le fonctionnement des établissements. Cette année, l'enseignement catholique connaît une évolution positive de ses effectifs. Il devra toutefois porter son attention sur le primaire.



Les chiffres clefs de l'enseignement catholique

Il suffit de rapprocher quelques chiffres pour deviner des situations et mettre en valeur des phénomènes. Cette année, les chiffres clefs montrent clairement que l'enseignement catholique connaît à nouveau une légère progression de ses effectifs (+ 0,22 %). Cette situation est due à la progression du nombre d'élèves dans le second degré et notamment à celle que connaît l'enseignement supérieur présent dans les lycées. La qualité des projets pé-

dagogiques, l'encadrement éducatif proposé et le redéploiement des moyens en sont clairement les raisons principales. Notons aussi l'évolution de l'enseignement agricole privé qui, malgré des difficultés de financement et des exigences constantes d'adaptation, se développe en cycle supérieur et en cycle long. De même, les efforts pour accroître le nombre d'apprentis commencent à porter leurs

fruits. L'enseignement catholique, qui accueille 4 % des apprentis, a en effet décidé d'accorder une attention particulière à l'essor de cette filière de formation.

En revanche, le premier degré continue de perdre des élèves (- 2 994). Alors que l'on connaît depuis ces toutes dernières années une reprise de la démographie, l'enseignement catholique aura perdu dans le même temps 1 % de ses effectifs en premier degré. Les raisons sont multiples : coût des scolarités en cette période de crise économique difficile à assumer par les familles, montants des cantines, frais de transport, vétusté

des locaux et des matériels pédagogiques, projets pédagogiques au caractère spécifique parfois difficile à identifier, etc. Aussi, un travail d'analyse sur le premier degré et sur des solutions possibles de développement pour les classes élémentaires et pour la petite enfance a été lancé. Il « *dégagera des pistes à mettre en œuvre afin de corriger cette baisse et donner les moyens nécessaires aux établissements pour vivre sereinement leur liberté éducative* »,

a souligné, de nombreuses fois, Éric de Labarre dans ses dernières interventions.

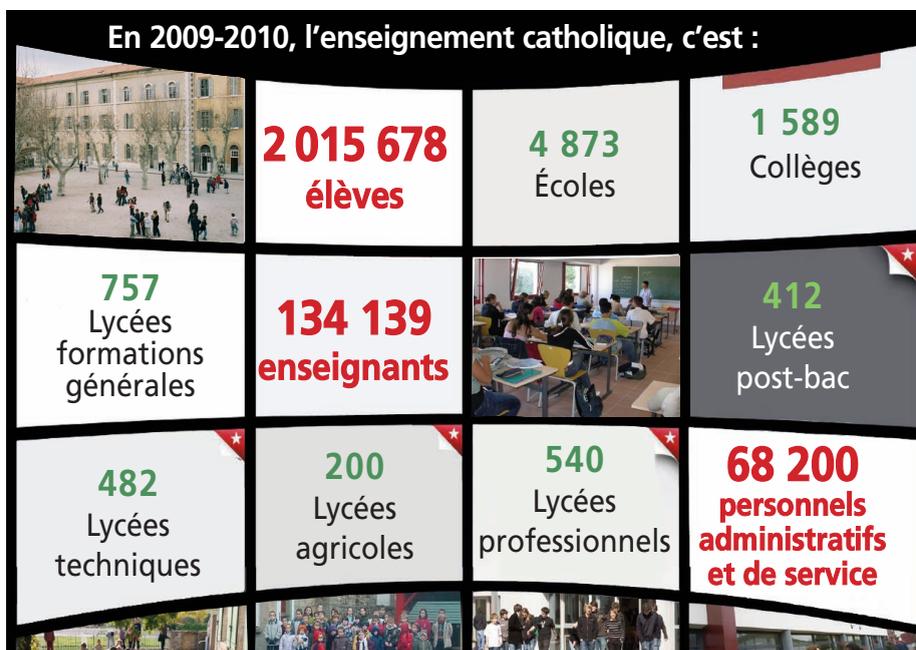
Par ailleurs, en cette période de réflexion sur l'âge de la retraite et de révision des modalités de formation des enseignants et des chefs d'établissement, il nous a paru important de présenter leurs pyramides des âges ainsi que celle des personnels éducatifs, administratifs et de service. Le second degré devrait dans les toutes prochaines années connaître un pic de départs en

retraite au niveau des enseignants et des chefs d'établissement, en raison du nombre de personnes nées entre 1948 et 1953. Pour le premier degré, cette situation est légèrement décalée dans le temps puisque les dates de naissance sont marquées par les années 1960 à 1965. Cette situation est proche de celle des personnels « Ogec » qui, à 32,5 %, sont âgés de 46 à 55 ans contre 15,6 % qui

ont 56 ans et plus.

Derniers signes mis en relief dans ce dossier : les ressources des établissements et leurs répartitions. La contribution des familles demeure un élément essentiel puisqu'elle représente de 23 % à 31 % des ressources suivant le niveau scolaire. De même, la réévaluation des montants des forfaits engagée depuis quelques années pour qu'ils s'inscrivent dans la parité voulue par la loi est fondamentale pour la vie des établissements. Bien que représentant de 34 % à 43 % des ressources d'un établissement, ils demeurent cependant encore inférieurs à ce qu'ils devraient être.

Gilles du Retail



2 015 678
élèves

(Métropole + Dom-Tom*)

Métropole : **1 932 394**

Dom-Tom* : **32 719**

PRIMAIRE :

832 660 élèves (MÉTROPOLE)

18 232 élèves (DOM-TOM*)

SECONDAIRE :

1 099 734 élèves (MÉTROPOLE)

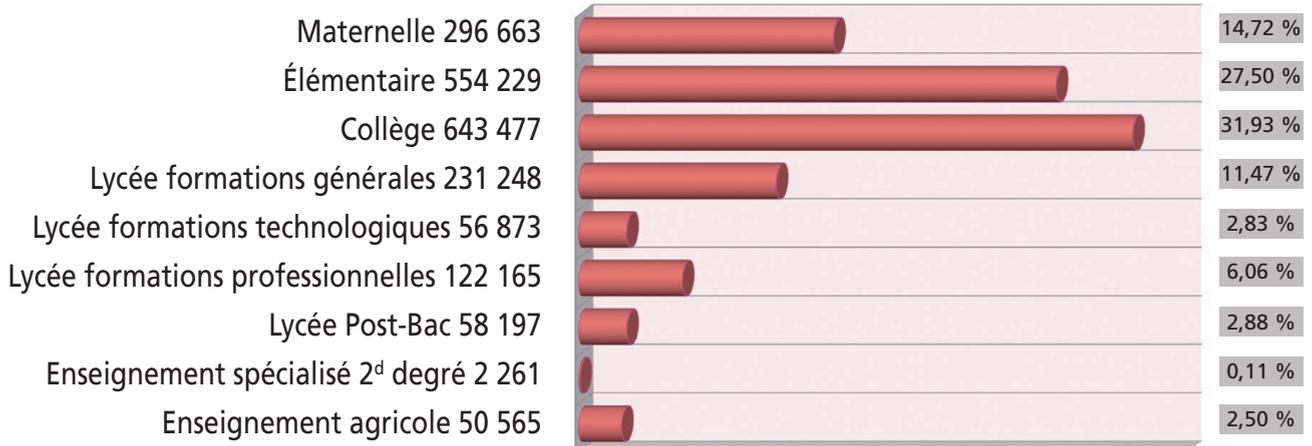
14 487 élèves (DOM-TOM*)

Enseignement agricole :

50 565 élèves (SOURCE : CNEAP)

*Hors Polynésie française et Nouvelle-Calédonie.

Rentrée 2009 : répartition des effectifs d'élèves de l'enseignement catholique*

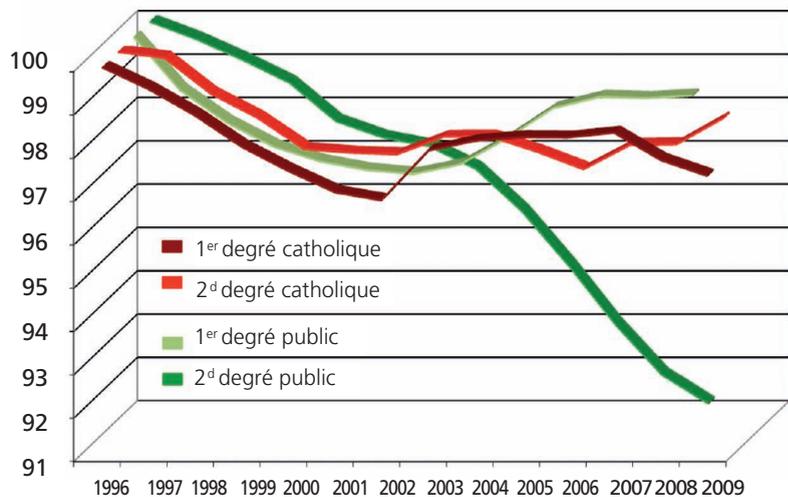


* Métropole et Dom-Tom. Enseignement spécialisé 1^{er} degré inclus (5 402 élèves).

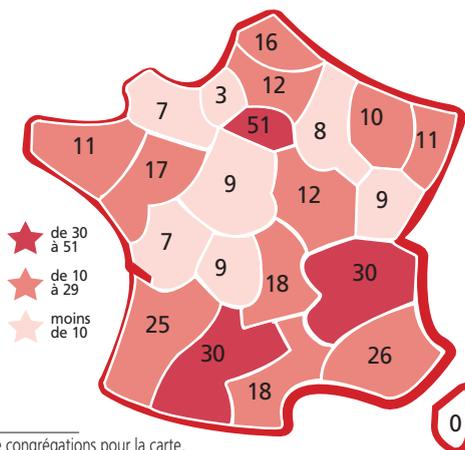
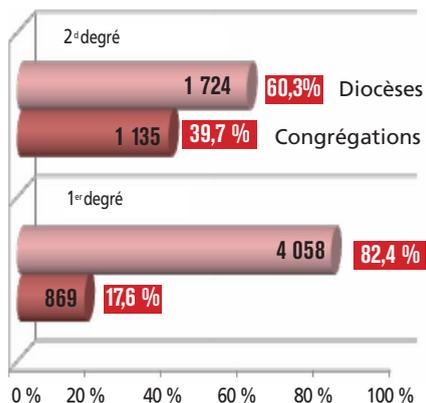
Évolution des effectifs d'élèves du public et de l'enseignement catholique

	Enseignement catholique		et	enseignement public*	
	1 ^{er} degré	2 ^e degré		1 ^{er} degré	2 ^e degré
1996	100	100		100	100
1997	99,5	99,9		98,8	99,6
1998	98,9	99,0		98,0	99,1
1999	98,2	98,5		97,5	98,6
2000	97,6	97,8		97,1	97,7
2001	97,1	97,7		96,9	97,3
2002	96,9	97,6		96,8	97,1
2003	98,1	98,0		97,0	96,6
2004	98,3	98,0		97,6	95,6
2005	98,4	97,7		98,3	94,4
2006	98,4	97,3		98,6	93,0
2007	98,5	97,8		98,6	91,8
2008	97,9	97,9		98,6	91,2
2009	97,5	98,5		NC**	NC**

* Source : Ministère de l'Éducation nationale. ** Non communiqué.

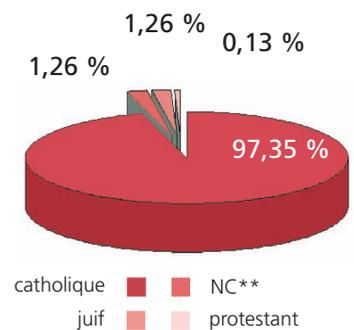


Présence des congrégations dans l'enseignement catholique*



* En nombre d'unités pédagogiques pour le graphique. En nombre de congrégations pour la carte.

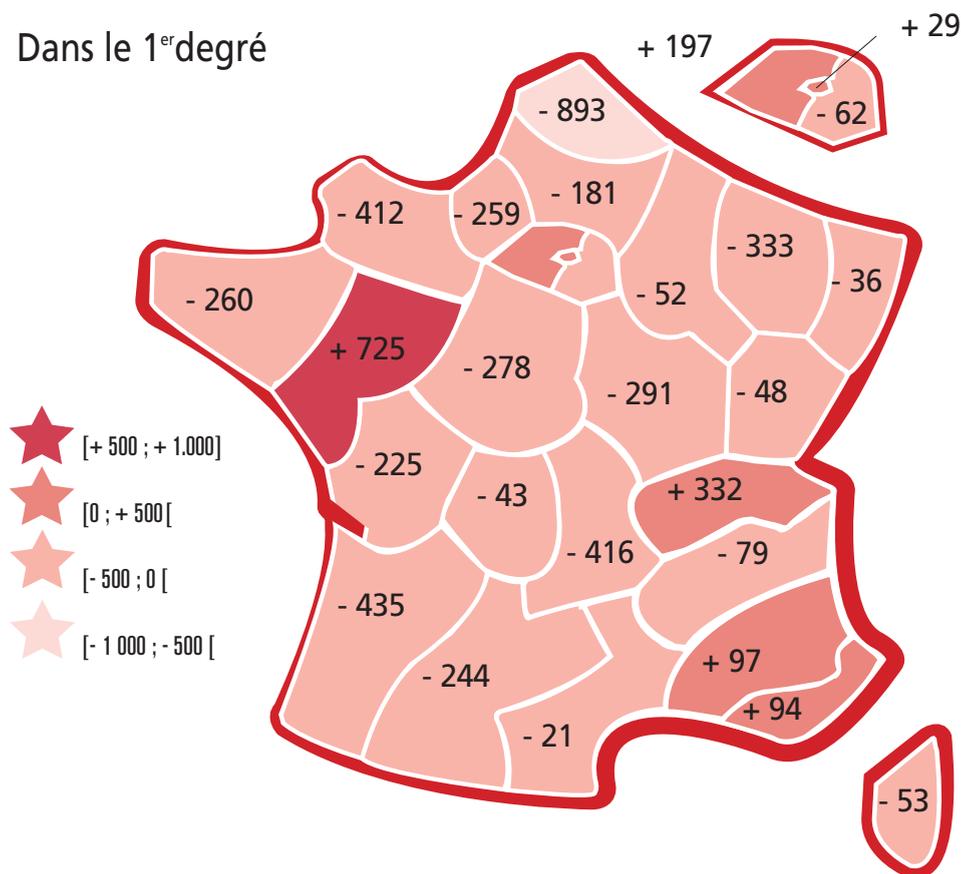
Les élèves de l'enseignement privé sous contrat en France*



* Hors enseignement agricole et Dom-Tom. ** Non confessionnel.

Évolution des effectifs d'élèves par académies

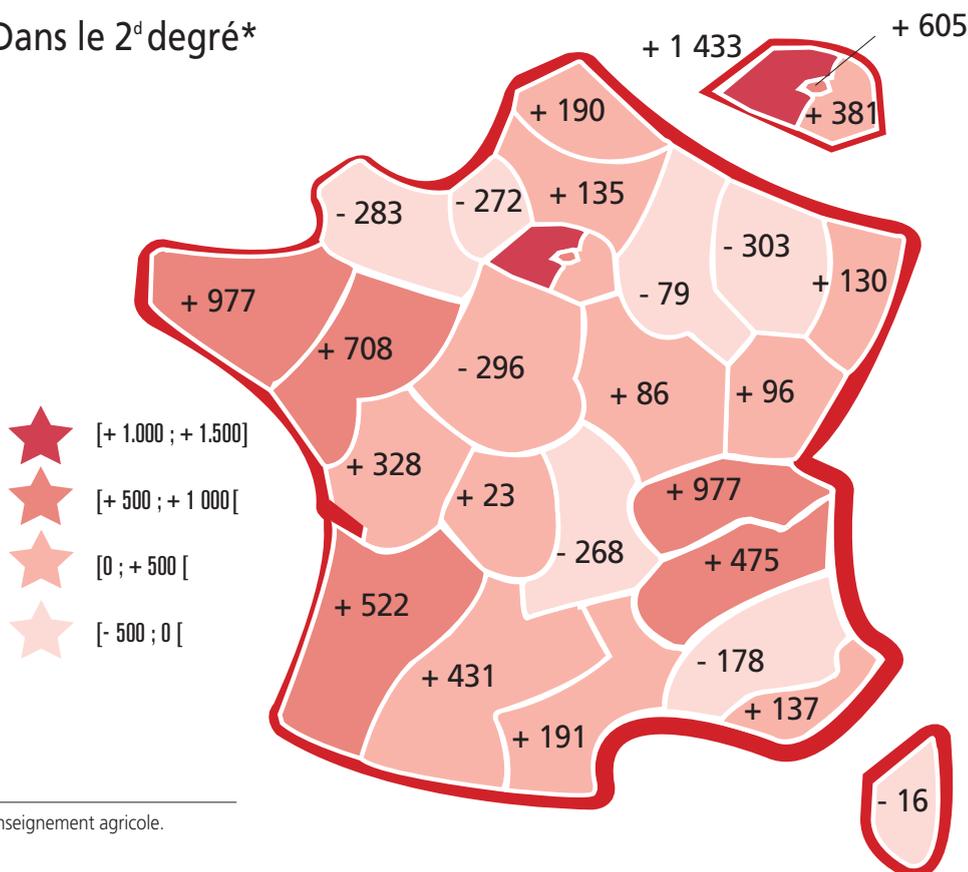
Dans le 1^{er} degré



10 académies en augmentation
21 académies en baisse

- 2 994 élèves en 2009 par rapport à 2008

Dans le 2^d degré*



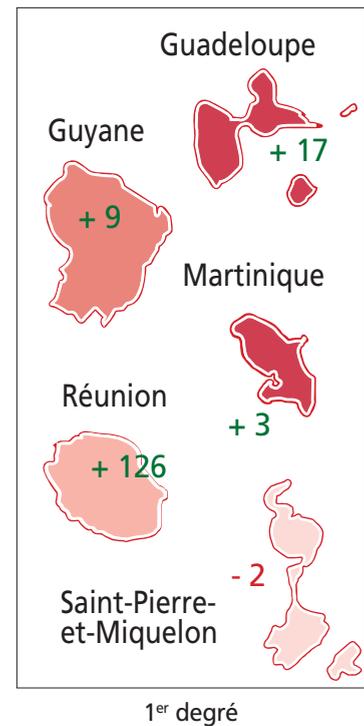
22 académies en augmentation
9 académies en baisse

+ 7 065 élèves en 2009 par rapport à 2008

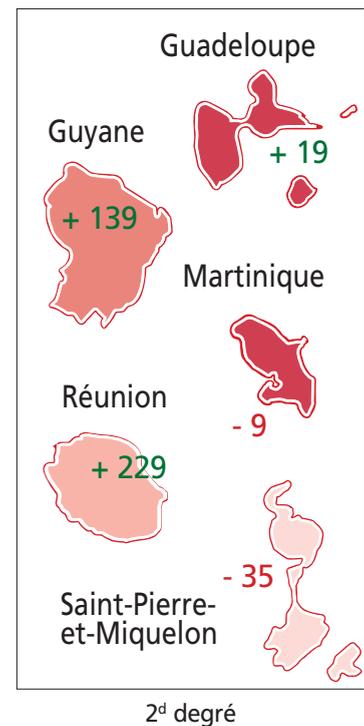
* Hors enseignement agricole.

LES CARTES ONT ÉTÉ DESSINÉES PAR ÉMILIE ROTURIER.

ACADÉMIES	R 2001	R 2008	R 2009	Évol.09/08	Évol.09 /01
Aix-Marseille	26 018	26 645	26 742	+ 97	+ 724
Amiens	18 756	18 014	17 833	- 181	- 923
Besançon	9 582	9 311	9 263	- 48	- 319
Bordeaux	29 369	29 750	29 315	- 435	- 54
Caen	26 515	24 663	24 251	- 412	- 2 264
Clermont-Ferrand	19 100	18 776	18 360	- 416	- 740
Corse	1 132	1 021	968	- 53	- 164
Créteil	23 506	23 960	23 898	- 62	+ 392
Dijon	12 057	11 650	11 359	- 291	- 698
Grenoble	40 361	39 495	39 416	- 79	- 945
Lille	90 700	86 329	85 436	- 893	- 5 264
Limoges	3 291	3 287	3 244	- 43	- 47
Lyon	54 255	51 982	52 314	+ 332	- 1 941
Montpellier	26 512	26 290	26 269	- 21	- 243
Nancy-Metz	14 077	12 295	11 962	- 333	- 2 115
Nantes	127 031	136 212	136 937	+ 725	+ 9 906
Nice	13 378	13 521	13 615	+ 94	+ 237
Orléans-Tours	23 348	22 604	22 326	- 278	- 1 022
Paris	27 367	27 852	27 881	+ 29	+ 514
Poitiers	18 202	18 376	18 151	- 225	- 51
Reims	12 525	11 763	11 711	- 52	- 814
Rennes	118 832	127 423	127 163	- 260	+ 8 331
Rouen	16 693	16 275	16 016	- 259	- 677
Strasbourg	7 566	7 805	7 769	- 36	+ 203
Toulouse	30 780	31 105	30 861	- 244	+ 81
Versailles	38 506	39 403	39 600	+ 197	+ 1 094
TOTAL MÉTROPOLE	829 459	835 807	832 660	- 3 147	+ 3 201
Guadeloupe	NC	4 683	4 700	+ 17	-
Guyane	NC	1 935	1 944	+ 9	-
Martinique	NC	2 269	2 272	+ 3	-
Réunion	NC	8 874	9 000	+ 126	-
St-Pierre-et-Miquelon	NC	318	316	- 2	-
TOTAL	-	18 079	18 232	+ 153	-
TOTAL GÉNÉRAL	-	853 886	850 892	- 2 994	-



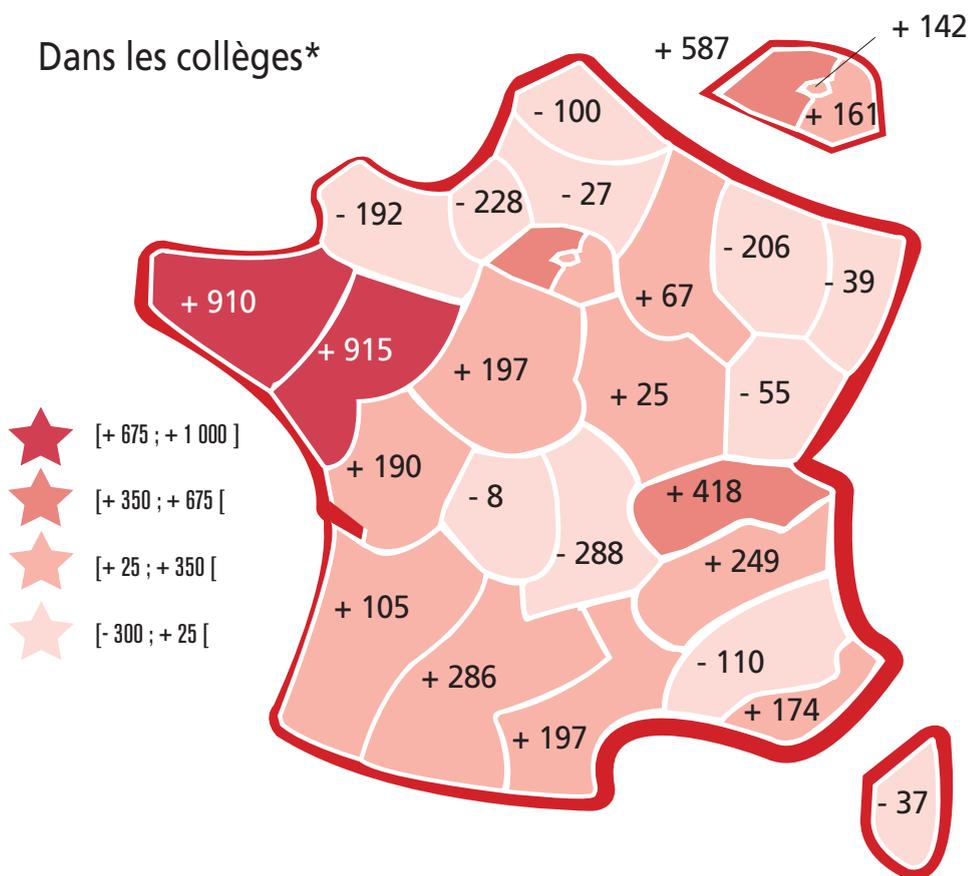
ACADÉMIES	R 2001	R 2008	R 2009	Évol.09/08	Évol.09 /01
Aix-Marseille	40 769	46 133	45 955	- 178	+ 5 186
Amiens	28 514	27 792	27 927	+ 135	- 587
Besançon	15 255	14 249	14 345	+ 96	- 910
Bordeaux	43 723	45 022	45 544	+ 522	+ 1 821
Caen	31 185	28 168	27 885	- 283	- 3 300
Clermont-Ferrand	25 502	22 397	22 129	- 268	- 3 373
Corse	1 474	1 431	1 415	- 16	- 59
Créteil	42 343	45 547	45 928	+ 381	+ 3 585
Dijon	19 957	19 221	19 307	+ 86	- 650
Grenoble	55 948	57 479	57 954	+ 475	+ 2006
Lille	111 224	105 325	105 515	+ 190	- 5 709
Limoges	5 591	4 920	4 943	+ 23	- 648
Lyon	71 430	70 994	71 971	+ 977	+ 541
Montpellier	33 837	36 256	36 447	+ 191	+ 2 610
Nancy-Metz	32 802	30 780	30 477	- 303	- 2 325
Nantes	123 033	121 462	122 170	+ 708	- 863
Nice	20 539	22 189	22 326	+ 137	+ 1 787
Orléans-Tours	31 727	30 977	31 273	+ 296	- 454
Paris	43 763	47 608	48 213	+ 605	+ 4 450
Poitiers	20 858	20 321	20 649	+ 328	- 209
Reims	20 464	19 252	19 173	- 79	- 1 291
Rennes	115 339	112 636	113 613	+ 977	- 1 726
Rouen	28 215	27 200	26 928	- 272	- 1 287
Strasbourg	18 395	19 607	19 737	+ 130	+ 1 342
Toulouse	38 713	40 141	40 572	+ 431	+ 1 859
Versailles	70 238	75 905	77 338	+ 1 433	+ 7 100
TOTAL MÉTROPOLE	1 090 838	1 093 012	1 099 734	+ 6 722	+ 8 896
Guadeloupe	NC	3 867	3 886	+ 19	-
Guyane	NC	1 712	1 851	+ 139	-
Martinique	NC	1 942	1 933	- 9	-
Réunion	NC	6 432	6 661	+ 229	-
St-Pierre-et-Miquelon	NC	191	156	- 35	-
TOTAL DOM	-	14 144	14 487	+ 343	-
TOTAL GÉNÉRAL	-	1 107 156	1 114 221	+ 7 065	-



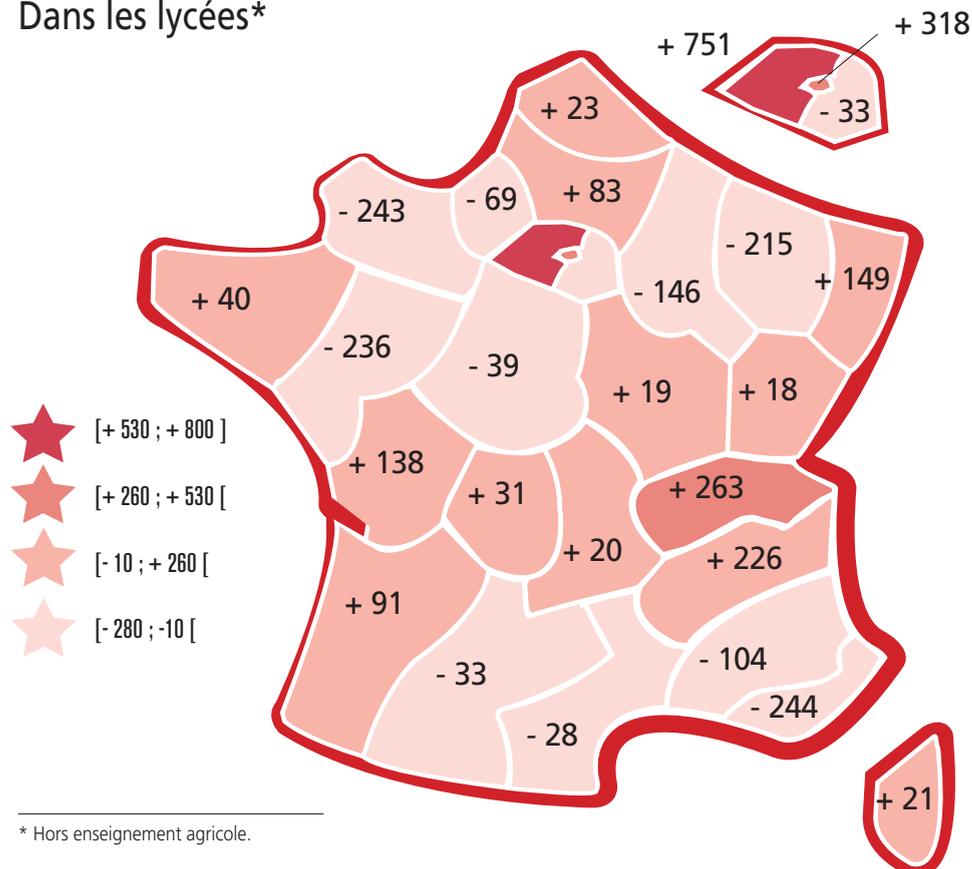
Évolution des effectifs d'élèves dans les collèges et les lycées



Dans les collèges*



Dans les lycées*



* Hors enseignement agricole.

Effectifs d'élèves par diocèses

ACADÉMIES	R 2008	R 2009	Évol. 09/08
Aix-Marseille	25 676	25 566	- 110
Amiens	15 618	15 591	- 27
Besançon	9 431	9 376	- 55
Bordeaux	26 357	26 462	+ 105
Caen	16 316	16 124	- 192
Clermont-Ferrand	12 826	12 538	- 288
Corse	937	900	- 37
Créteil	27 485	27 646	+ 161
Dijon	9 618	9 643	+ 25
Grenoble	33 570	33 819	+ 249
Lille	58 368	58 468	- 100
Limoges	2 554	2 546	- 8
Lyon	42 528	42 946	+ 418
Montpellier	20 922	21 119	+ 197
Nancy-Metz	16 031	15 825	- 206
Nantes	73 840	74 755	+ 915
Nice	13 274	13 448	+ 174
Orléans-Tours	17 547	17 744	+ 197
Paris	23 552	23 694	+ 142
Poitiers	12 534	12 724	+ 190
Reims	10 926	10 993	+ 67
Rennes	64 783	65 693	+ 910
Rouen	14 771	14 543	- 228
Strasbourg	12 353	12 314	- 39
Toulouse	23 146	23 432	+ 286
Versailles	45 892	46 479	+ 587
TOTAL COLLÈGES	630 855	634 388	+ 3 533

ACADÉMIES	R 2008	R 2009	Évol. 09/08
Aix-Marseille	20 493	20 389	- 104
Amiens	12 253	12 336	+ 83
Besançon	4 951	4 969	+ 18
Bordeaux	18 991	19 082	+ 91
Caen	12 004	11 761	- 243
Clermont-Ferrand	9 571	9 591	+ 20
Corse	494	515	+ 21
Créteil	18 315	18 282	- 33
Dijon	9 645	9 664	+ 19
Grenoble	23 909	24 135	+ 226
Lille	47 024	47 047	+ 23
Limoges	2 366	2 397	+ 31
Lyon	28 762	29 025	+ 263
Montpellier	15 356	15 328	- 28
Nancy-Metz	14 867	14 652	- 215
Nantes	47 651	47 415	- 236
Nice	9 122	8 878	- 244
Orléans-Tours	13 568	13 529	- 39
Paris	24 201	24 519	+ 318
Poitiers	7 787	7 925	+ 138
Reims	8 326	8 180	- 146
Rennes	47 880	47 920	+ 40
Rouen	12 454	12 385	- 69
Strasbourg	7 274	7 423	+ 149
Toulouse	17 173	17 140	- 33
Versailles	30 108	30 859	+ 751
TOTAL LYCÉES	464 545	465 346	+ 801

ACADÉMIES / DIOCÈSES nb élèves

AIX-MARSEILLE

Aix-en-Provence	18 678
Avignon	15 282
Digne	1 446
Gap	1 689
Marseille	35 602

AMIENS

Amiens	19 638
Beauvais, Noyon et Senlis	15 345
Soissons	10 777

BESANÇON

Belfort-Montbéliard	5 293
Besançon	11 687
Saint-Claude	6 628

BORDEAUX

Agen	6 535
Aire-Dax	5 213
Bayonne	25 457
Bordeaux	32 560
Périgieux-Sarlat	5 094

CAEN

Bayeux	22 663
Coutances-Avrancher	18 742
Sées	10 731

CLERMONT-FERRAND

Clermont-Ferrand	16 392
Le Puy	14 806
Moulins	5 493
Saint-Flour	3 798

CORSE

Ajaccio	2 383
---------	-------

CRÉTEIL

Créteil	23 548
Meaux	23 392
Saint-Denis	22 886

DIJON

Autun	9 559
Dijon	12 706
Nevers	3 277
Sens-Auxerre	5 124

GRENOBLE

Anncy	26 302
Chambéry	8 212
Grenoble	28 688
Valence	15 929
Viviers	18 239

LILLE

Arras	44 554
Cambrai	33 522
Lille	112 875

LIMOGES

Limoges	4 641
Tulle	3 546

LYON

Belley	13 978
Lyon	79 953
Saint-Étienne	30 354

MONTPELLIER

Carcassonne	4 577
Mende	5 708
Montpellier	22 520
Nîmes	20 615
Perpignan	9 296

ACADÉMIES / DIOCÈSES nb élèves

NANCY-METZ

Metz	17 605
Nancy-Toul	14 507
Saint-Dié	6 819
Verdun	3 508

NANTES

Angers	63 810
Laval	21 449
Le Mans	19 622
Luçon	60 353
Nantes	93 873

NICE

Fréjus-Toulon	15 267
Nice	20 674

ORLÉANS-TOURS

Blois	7 787
Bourges	6 834
Chartres	9 934
Orléans	14 073
Tours	14 971
	76 094

PARIS*

POITIERS

Angoulême	6 538
La Rochelle et Saintes	8 333
Poitiers	23 929

REIMS

Châlons-en-Champagne	6 215
Langres	2 974
Reims	15 199
Troyes	6 496

RENNES

Quimper et Léon	63 693
Rennes, Dol et St-Malo	76 335
Saint-Brieuc et Tréguier	34 149
Vannes	66 599

ROUEN

Évreux	10 392
Le Havre	11 620
Rouen	20 932

STRASBOURG*

TOULOUSE

Albi	12 052
Auch	3 981
Cahors	3 172
Montauban	6 258
Pamiers	2 009
Rodez et Vabres	13 507
Tarbes et Lourdes	5 917
Toulouse	24 537

VERSAILLES

Évy-Corbeil-Essonnes	20 822
Nanterre	40 042
Pontoise	18 975
Versailles	37 099

DOM-TOM

GUYANE Cayenne	3 795
MARTINIQUE Fort-de-France	4 205
GUADELOUPE Pointe-à-Pitre	8 586
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON*	184
RÉUNION Saint-Denis	15 661

* Le diocèse correspond à l'académie.

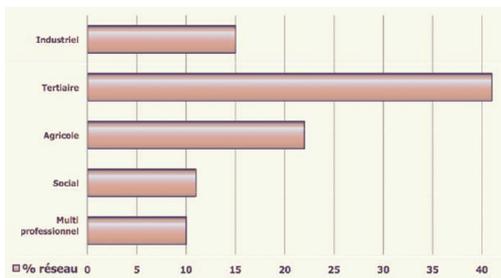


15 440 apprentis
dans le réseau, soit 4 %
de l'apprentissage
en France

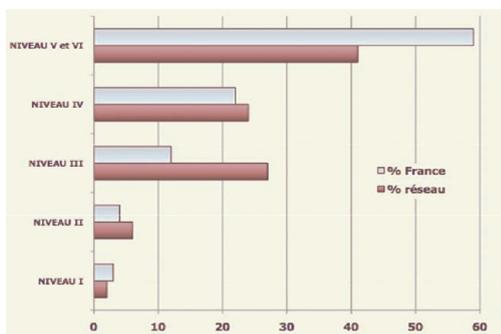
L'apprentissage*

Nombre de CFA en France : 1 000.
4,7 % de CFA et SA
dans l'enseignement catholique
Nombre d'UFA en France : 600.
18 % d'UFA
dans l'enseignement catholique.

Répartition des
secteurs
professionnels



Effectifs
par niveaux
de formation
(janvier 2009)



* Source : Renapec.

Effectifs d'élèves BTS

ACADÉMIES	effectifs	nb UP*	Moy. par UP
Aix-Marseille	1 978	14	141
Amiens	1 080	15	72
Besançon	513	7	73
Bordeaux	1 022	14	73
Caen	1 243	12	104
Clermont-Fd	958	9	106
Corse	45	1	45
Créteil	980	9	109
Dijon	1 282	9	142
Grenoble	1 814	17	107
Lille	3 892	30	130
Limoges	404	3	135
Lyon	2 156	21	103
Montpellier	1 194	17	70
Nancy-Metz	1 184	11	108
Nantes	4 540	39	116
Nice	479	7	68
Orléans-Tours	1 640	13	126
Paris	2 154	11	196
Poitiers	924	8	116
Reims	582	6	97
Rennes	4 818	37	130
Rouen	1 170	12	98
Strasbourg	398	3	133
Toulouse	1 454	10	145
Versailles	1 208	11	110
TOTAL	39 112	346	113

* Unités pédagogiques.

Effectifs d'élèves CPGE*

ACADÉMIES	effectifs	nb UP**	Moy. par UP
Aix-Marseille	297	3	99
Amiens	0	0	-
Besançon	0	0	-
Bordeaux	176	2	88
Caen	119	2	60
Clermont-Fd	145	3	48
Corse	0	0	-
Créteil	102	3	34
Dijon	57	1	57
Grenoble	130	2	65
Lille	1 765	7	252
Limoges	0	0	-
Lyon	1 612	7	230
Montpellier	374	3	125
Nancy-Metz	205	4	51
Nantes	1 252	11	114
Nice	251	2	126
Orléans-Tours	37	1	37
Paris	1 769	6	295
Poitiers	11	1	11
Reims	0	0	-
Rennes	726	7	104
Rouen	73	2	37
Strasbourg	59	1	59
Toulouse	592	2	296
Versailles	1 592	6	265
TOTAL	11 344	76	149

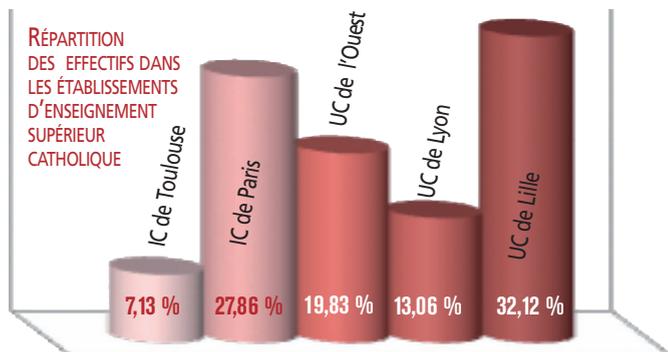
*Classes préparatoires aux grandes écoles. ** Unités pédagogiques.

Les universités catholiques

membres de l'Udesca (Union des établissements d'enseignement supérieur catholique)

Établissements	Étudiants université	Étudiants Fesic ¹	Total
UC ² DE L'OUEST	8 200	3 350	11 550
UC DE LILLE	9 300	9 400	18 700
UC DE LYON	4 500	3 100	7 600
IC ³ DE PARIS	8 900	7 320	16 220
IC DE TOULOUSE	3 400	750	4 150
TOTAL	34 300	23 920	58 220

1. Fédération d'écoles supérieures d'ingénieurs et de cadres, regroupant 27 grandes écoles d'ingénieurs et de management. N. B. Pour Lyon : étudiants Fesic/Ugei (Union générale des grandes écoles indépendantes). 2. Université catholique. 3. Institut catholique.



Les chiffres de l'enseignement agricole*

➤ 200 établissements répartis dans 19 régions métropolitaines, ainsi qu'en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à la Réunion.

- 50 565 élèves.
- 50 000 familles.
- 5 800 enseignants, formateurs et documentalistes.

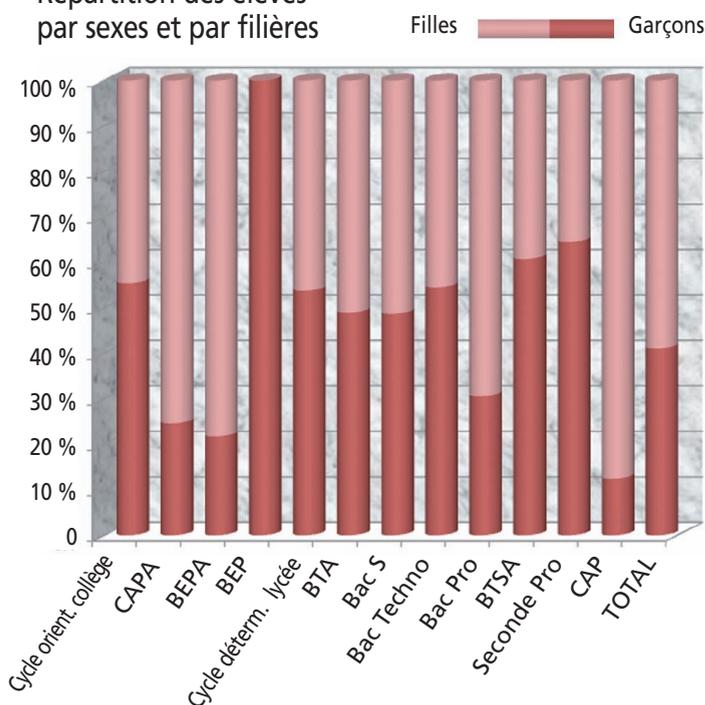
- 3 200 personnels d'éducation, d'administration et de service.
- 200 associations responsables.
- 3 000 administrateurs bénévoles.

Évolution des effectifs d'élèves

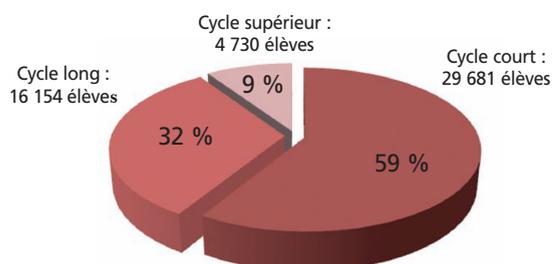
	Classe	2008	2009	2009-2008	%
Cycle Court	Cycle orientation collège ¹	9 500	9 416	- 84	- 0,88 %
	CAPA	3 229	3 428	+ 199	+ 6,16 %
	BEPA	17 131	16 837	- 294	- 1,71 %
	ss/total	29 860	29 681	- 179	- 0,60 %
Cycle Long	Cycle détermination lycée	2 049	2 084	+ 35	+ 1,70 %
	BTA	370	390	+ 20	+ 5,40 %
	Bac S	936	926	- 10	- 1,06 %
	Bac Techno	3 626	3 551	- 75	- 2,06 %
Cycle Supérieur	Bac Pro	8 974	9 203	+ 229	+ 2,55 %
	ss/total	15 955	16 154	+ 199	+ 1,25 %
	BTSA	4 559	4 730	+ 171	+ 3,75 %
	ss/total	4 559	4 730	+ 171	+ 3,75 %
TOTAL		50 374	50 565	+ 191	+ 0,38 %

1. CLIPA / CPA compris.

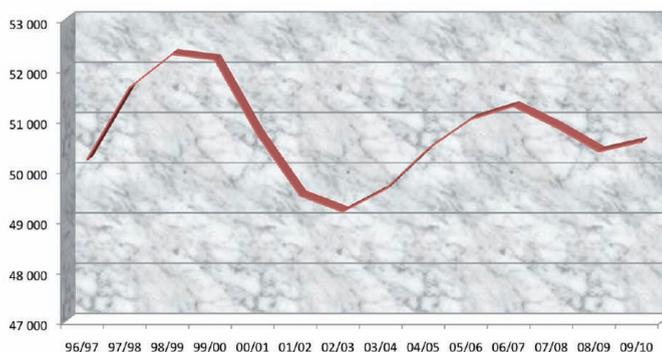
Répartition des élèves par sexes et par filières



Effectifs d'élèves par cycles

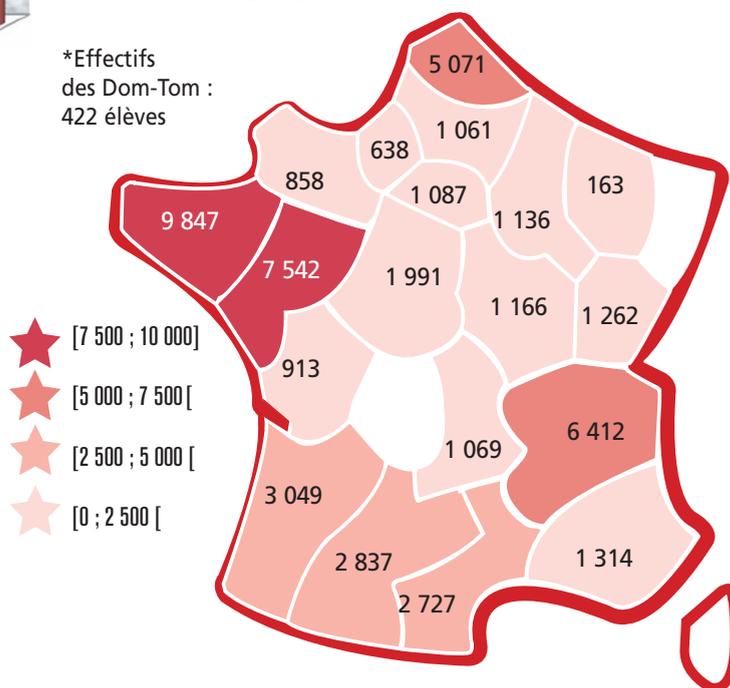


Évolution des effectifs d'élèves de 1996 à 2009



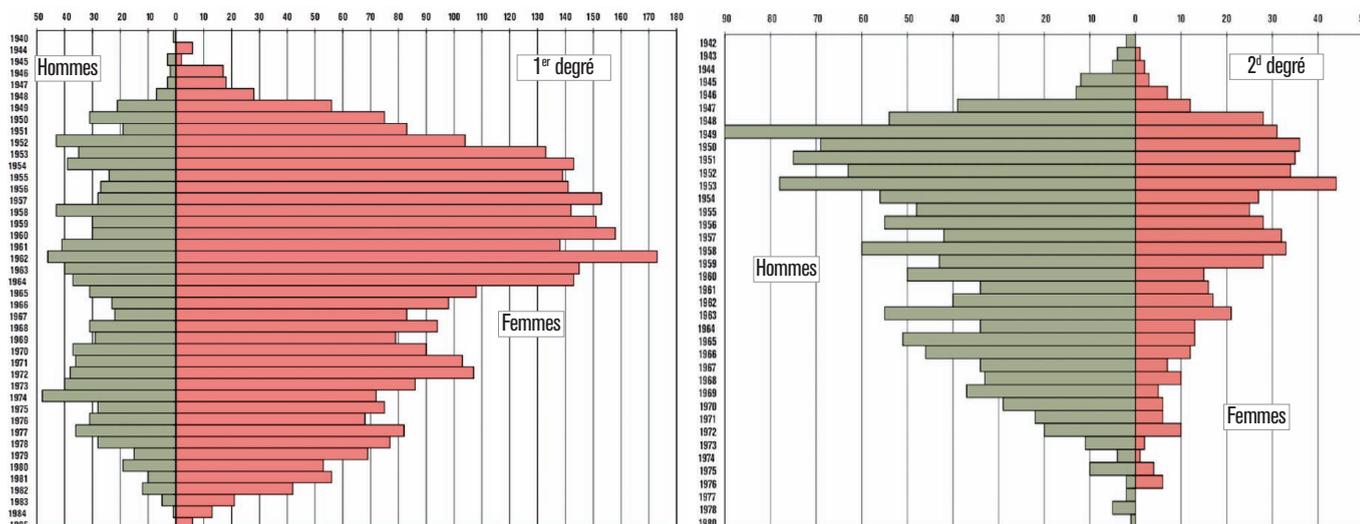
Répartition géographique des effectifs d'élèves*

*Effectifs des Dom-Tom : 422 élèves

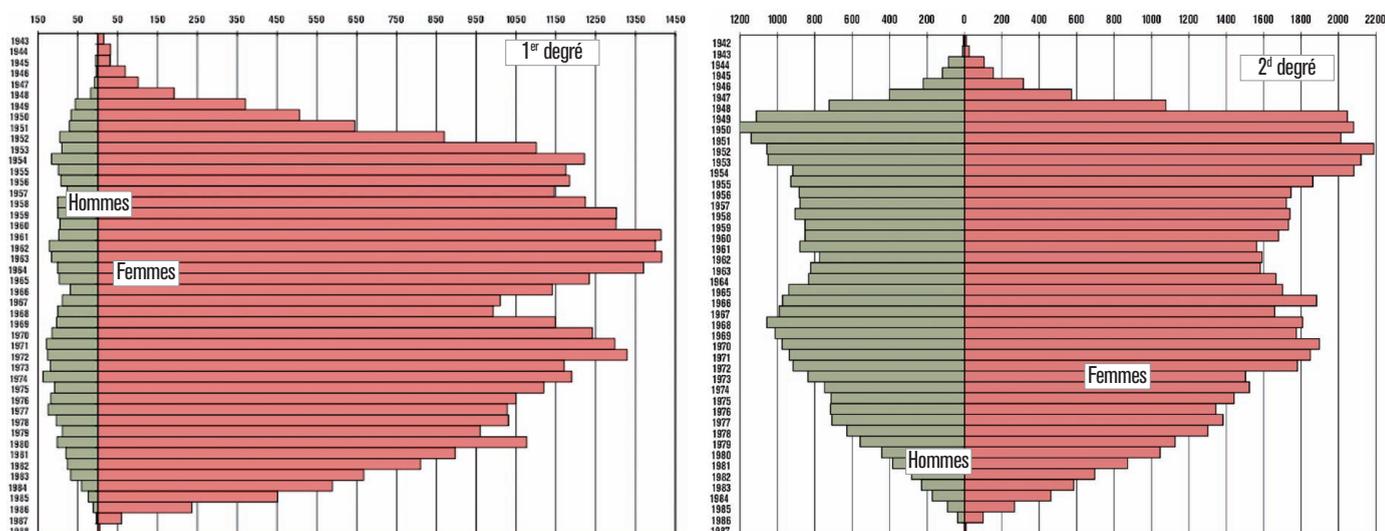


* Source : CNEAP.

Effectifs des chefs d'établissement par âges et par sexes* (2008)



Effectifs des enseignants par âges et par sexes* (2008)

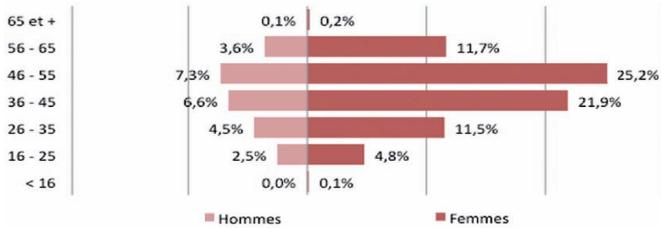
2^d degré : effectifs des enseignants par disciplines*

Génie chimique	18	Comptabilité	325	Gestion	1 996
Génie thermique	23	For pro secrétariat-bureautique	342	Arts plastiques	2 009
Chef de travaux	36	Génie industriel	354	Langue allemand	2 010
Langues régionales	54	Hôtellerie	471	Documentation	2 031
Communication	70	Langues (hors anglais, all., esp.)	508	Technologie	2 964
Formation pro arts	71	Ens. artistique	514	Économie-gestion	3 219
Dessin	88	Génie électrique	625	Langue espagnol	3 513
Électronique	127	Électrotechnique	649	EPS	7 088
Mécanique	132	Formation pro	871	Histoire-géographie	7 220
Ens. religieux	137	Commerce-vente	1 017	Langue anglais	8 433
Génie civil	145	Philosophie	1 073	Mathématiques	11 275
Économie familiale sociale	152	Biotechnologie	1 160	Sciences (SVT + physique-chimie)	11 845
Informatique de gestion	279	Génie mécanique	1 356	Lettres	14 231
Biochimie	315	Musique	1 586		

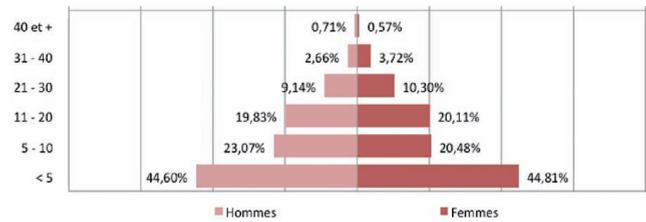
* Hors enseignement agricole.

Personnels non enseignants par âges et par sexes

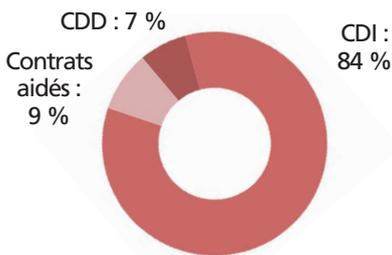
Pyramide des âges*



Ancienneté*

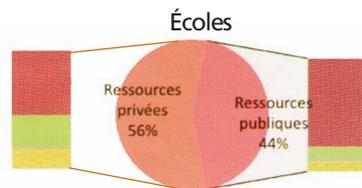


Répartition par contrats*



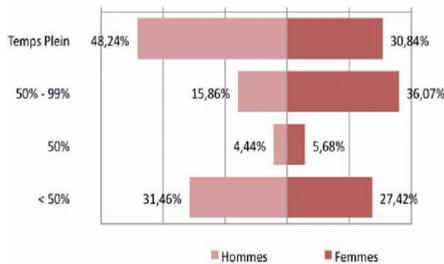
Répartition des ressources**

Contribution familles : 31 %
Familles, restauration, hébergement : 15 %
Autres produits : 10 %

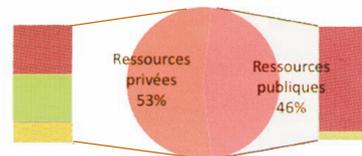


Forfaits communaux : 34 %
Contrats aidés : 6 %
Subventions : 4 %

Temps de travail*

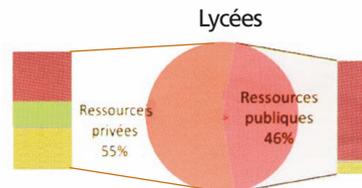


Contribution familles : 23 %
Familles, restauration, hébergement : 21 %
Autres produits : 10 %



Forfaits externat : 43 %
Contrats aidés : 1 %
Subventions : 3 %

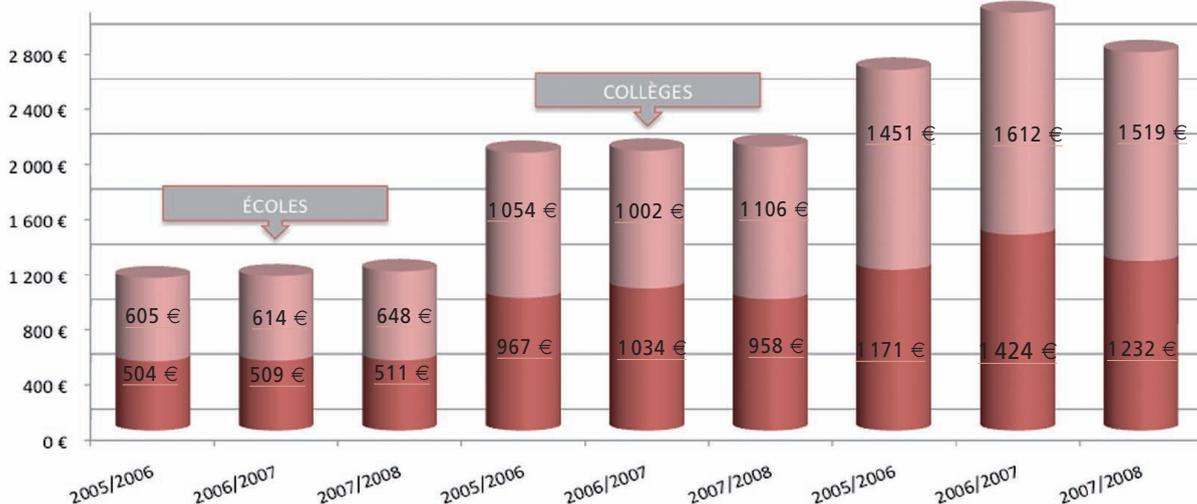
Contribution familles : 23 %
Familles, restauration, hébergement : 12 %
Autres produits : 20 %



Forfaits externat : 39 %
Contrats aidés : 1 %
Subventions : 5 %

Ressources totales**

■ Ressources privées
■ Ressources publiques



N.B. : La composition de l'échantillon en lycée a un impact plus important sur le montant des ressources (exemple : différents taux de forfaits) et accentue les variations constatées.

* Population étudiée : 9 818 salariés (source : ec-01 2007-2008). ** Échantillon étudié : 1 832 dossiers comptables (source : Observatoire économique « Indices »).

www.enseignement-catholique.fr



Vers un collège sans classes

Et si le socle commun permettait au collège, qui « s'est rêvé pour tous », d'offrir une chance à chacun...

Pourtant annoncée par Nicolas Sarkozy comme l'un de ses chantiers présidentiels, la réforme du collège unique tarde à voir le jour. Entre une école perturbée et un lycée en chantier, le collège, maillon pourtant si central, apparaît aujourd'hui comme le plus faible du système éducatif, vaste chantier en déshérence, passé sous silence aussi bien du côté des responsables que des penseurs de l'éducation... Or, « la question du collège est celle des élèves, rappelle Yves Mariani, de l'observatoire national de pédagogie. C'est là que se met en place le métier d'élève dans ce qu'il a de négatif, où toutes les routines scolaires et les faux-

semblants sont intégrés, où les savoirs apparaissent très faiblement comme des enjeux, et où, pour un certain nombre de jeunes, se produit une rupture culturelle, un décrochage visible vis-à-vis de l'école ».

En regard de ce phénomène, « le collège n'apparaît plus aujourd'hui comme le lieu de référence », observe Gérard Moisan, à la tête du collège La Croix-de-Pierre, à Plénée-Jugon (Côtes-d'Armor), mais davantage comme un lieu où la pratique éducative peine de plus en plus à rejoindre les jeunes et où les enseignants se retrouvent confrontés aux problèmes les plus difficiles en matière de gestion de l'hétérogénéité, au point de se laisser séduire, à force de

lassitude et de découragement, par l'antienne selon laquelle la solution consisterait à trier les jeunes au collège...

La résignation ne gagne heureusement pas toutes les équipes : nombre d'entre elles, à l'image de celle du collège Foch à L'Aigle (Orne), inventent, résistent à ce qui selon elles « relève de tout sauf d'une fatalité » mais nécessite de se départir d'un certain confort pour rejoindre les élèves et leurs familles dans la construction d'un langage commun.

À l'heure où la logique du socle commun et de l'approche par compétences s'efforce de libérer les lourds freins culturels en place et où la réforme du lycée, s'inscrivant dans la même logique, insiste sur une réarticulation des savoirs, du temps et de ce qui suivra dans l'enseignement supérieur, ainsi que sur la création d'objets d'investissement collectif, un espoir se lève, à la faveur du renouvellement générationnel des enseignants, pour produire du sens et résoudre ce qui constitue le cœur de la difficulté du collège unique aujourd'hui : « Le problème de l'uniformité des traitements, cette panne de la réflexion sur la différenciation dont il a pourtant été l'initiateur en se rêvant collège pour tous », analyse Yves Mariani. AS

Du groupe-classe aux groupes de niveau

Au premier coup d'œil, il ne paie pas de mine : un bloc de béton tout en longueur, campé sur une ancienne zone bombardée pendant la Seconde Guerre mondiale. Mais à y regarder de plus près, le collège Foch, à deux pas du centre de L'Aigle, dans l'Orne, vaut le détour. Ici, depuis une vingtaine d'années, le « décroisement » se vit au quotidien. Exit la structure classe... ou presque. Place aux groupes de « niveau matière ». Tout a commencé en maths et en français, disciplines dont les compétences intéressent toutes les autres et où les écarts entre les élèves s'avèrent les plus sensibles.

« Concrètement, un collégien qui arrive chez nous en 6^e intègre l'une de nos quatre classes (A, B, C ou D), sauf pour les cours de mathématiques et de français, qu'il suit au sein d'un groupe de niveau (1, 2, 3, 4). Constitués quelques semaines après la rentrée, ces

Le collège Foch, à L'Aigle (Orne), connaît, grâce à son choix de la différenciation pédagogique, une belle réussite.

Son directeur, Sammy Coupreau, ouvre une classe chaque année et dépassera, à la rentrée prochaine, la barre des 400 élèves !

AURÉLIE SOBOCINSKI

derniers mélangent tous les élèves des 6^e. Le même schéma se décline jusqu'en 3^e », explique Sammy Coupreau, l'énergique et détonnant chef d'établissement de la « petite » structure de 400 élèves. Mais attention, le programme reste le même pour tous et les élèves sont soumis aux mêmes évaluations. Seule l'approche diffère, insiste le chef d'établissement, avant de préciser un autre principe : pour

couper court à tout « classement », la composition des groupes demeure ouverte et réversible « à tout moment de l'année ».

Il faut dire que depuis l'arrivée au collège, en 2002, du jeune directeur, l'esprit a bien changé : « Ce qui prime aujourd'hui dans la performance de l'élève, c'est son fonctionnement en termes cognitifs, pas sa note », souligne Sammy Coupreau.

À Foch, un seul cheval de bataille : la différenciation pédagogique. Pas question pour autant de « couper l'élève de certaines réalités d'altérité sociale dont il doit pouvoir faire l'expérience », se défend le chef d'établissement : ici l'enfant appartient au minimum à trois entités sociales distinctes (sa classe et les deux groupes)... Et moins encore de verser dans l'écueil d'une spécialisation : tout doit être envisagé dans le cadre de la classe, à l'image des 35 projets



Les professeurs répondent aux exigences d'un fonctionnement en synchronie.



Travail par tables de compétences.

individuels d'intégration qui permettent à des enfants dyslexiques ou atteints d'une pathologie définie de poursuivre une scolarisation « normale », grâce à la mise en place de modalités et d'un accompagnement particuliers.

À ce *modus vivendi*, l'adhésion semble générale, à commencer par celle des parents, « à 100 % ». « *Quand on parle d'intégration à l'école, on s'adresse systématiquement aux élèves en difficulté, de fait les plus nécessaires* », analyse Sammy Coupreau. *Mais quid des élèves en facilité ? Pourquoi devraient-ils toujours attendre les plus lents et vivre l'école comme une entreprise d'ennui ?* »

En groupe 1, « *les élèves peuvent se faire plaisir, développer leur talent, et au-delà, leur capacité de travail grâce à une pédagogie de l'induction sur un tiers de leur emploi du temps* », explique Danielle Lafontaine, professeur de mathématiques. Après cela, il est plus facile de leur demander d'être solidaires dans les autres cours, où les méthodes d'apprentissage procèdent davantage des TP... En groupe 4, avec un nombre d'élèves le plus réduit possible (de 16 à 18, contre 32 en groupe 1), « *les notions du programme sont davantage décomposées et prémâchées, et les exercices d'application démultipliés pour s'assurer de leur acquisition. Il faut rester très pratique* », poursuit l'enseignante. À chaque groupe, ses interrogations et un vocabulaire, une gestuelle, une présentation adaptés.

« *C'est l'avantage d'avoir des classes plus homogènes, on ne vise plus "au milieu"* », confirment Sylvie Da Silva et Isabelle Omasson, profes-

seurs de français. *L'intérêt est d'être au plus près de l'enfant et de favoriser un lien plus fort avec eux.* » D'ailleurs, « *si les élèves le ressentent un peu au départ comme un système de classement, le fait de savoir que la composition est interchangeable les stimule* », observe Sylvie Da Silva.

Reste pour les professeurs à tenir les exigences d'un fonctionnement en synchronie : ils ont systématiquement cours en même temps que leurs collègues de la même discipline et sont donc libres en même temps pour harmoniser leur progression, concevoir les devoirs de séquence...

La plus belle leçon

Les effets sociaux sur le climat de l'établissement sont palpables. Finies les rivalités ou tendances de classe qui troublent si souvent la paix des collègues. Les élèves ne s'y trompent pas : « *Au bout de la troisième année, on a des liens avec toutes les classes* », note Marion, déléguée en 3^e. « *Super contentes d'avoir été poussées au maximum de [leurs] capacités* », avec sa copine Julie, elles sont à quelques mois du lycée, plutôt « zen ». Une seule limite peut-être : l'effet de ghettoïsation ressentie parfois dans le groupe 4 en fin de cycle, qui devrait amener l'équipe à revoir ses critères de répartition, essentiellement cognitifs aujourd'hui.

Si le succès de Foch, dans une région sinistrée en termes d'évolution des effectifs, revêt une proportion assez phénoménale – inscrivant un an à l'avance, Sammy Coupreau ouvre une classe chaque année et dépassera à la rentrée prochaine la barre des 400 élèves –, il relève de tout sauf du miracle. L'établissement ne dispose

d'aucun moyen supplémentaire. Les professeurs de langues ont suivi le mouvement, avant la réforme du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), en instituant un fonctionnement par groupes de quatre au sein de la classe ainsi qu'un mélange inter-classes pour les élèves de 5^e et de 4^e ; ceux de sciences devraient embrayer, avec la création de TP transversaux en physique et chimie, pour faire entrer plus tôt les élèves dans une démarche scientifique, sans oublier ceux d'arts plastiques qui soutiennent l'idée d'un cours mensuel afin que l'intelligence plastique puisse se déployer... C'est de cette discipline, goûtée lors de son parcours aux Beaux-Arts, que Sammy Coupreau avoue retenir la plus belle leçon, « *celle de l'amour de l'art, cette démarche d'invention permanente où tout est possible, où demain ne peut être comme hier. Pour cela, il faut commencer par prendre les problèmes philosophiques avant de s'empêtrer dans les considérations techniques. On fait un grand rêve, et des solutions il y en aura...* ».

Trois points forts

➤ Décloisonner le groupe-classe en groupes de niveau pour généraliser la différenciation pédagogique au quotidien ; entrer dans une relation de singularité éducative et la construction d'un espace de parole.

➤ Intégrer l'égalité dans l'accueil comme la reconnaissance de l'enfant dans sa différence et son besoin de réponses adaptées, plutôt que la concevoir comme un traitement égalitariste.

➤ La synchronie pour éviter l'écueil du classement ; motiver par une composition des groupes de niveau mobiles et interchangeables, et désenclaver les pratiques de professeurs qui travaillent sur le même rythme.

Le prix des Embouquineurs séduit les écoles

Créé en 1996, à l'initiative de la librairie brestoise Dialogues, le prix des Embouquineurs¹ a rallié au fil des ans de nombreuses écoles en France, telle Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, à Noyen-sur-Sarthe, non loin du Mans. La directrice, Céline Proust, s'est embarquée dans l'aventure cette année, avec sa classe de CM1/CM2. « *J'ai voulu miser sur la lecture plaisir* », explique-t-elle à la librairie Thuard du Mans qui

organise ce prix littéraire jeunesse pour la Sarthe. La sélection de six titres par niveau scolaire (CP, CE1, CE2, CM1, CM2, 6^e/5^e, 4^e/3^e) est en effet réalisée par douze libraires indépendants (à Metz, Amiens, Le Havre, Rouen, Tours...) qui partagent ainsi leurs coups de



Céline Proust (à droite) et Mathilde.

cœur avec les enfants. Les classes ont entre la fin d'octobre et le début de juin pour lire les six ouvrages proposés et élire leur préféré. Mathilde, 10 ans, en CM2 dans la classe de Céline Proust, vient d'attaquer *Une soupe de diamants*² : « *L'héroïne, Maléna, doit résoudre un crime, explique-t-elle avec vivacité, j'ai hâte de savoir qui est l'assassin !* » Début juin, la finale départementale réunira les délégués, un par classe, à la librairie du Mans. Au programme : un débat animé par Jacques Gohier, un écrivain jeunesse talentueux, suivi d'un vote à bulletin secret et d'un goûter. Quelques jours plus tard, les lauréats nationaux de cette quatorzième édition seront connus, et leurs noms affichés dans les librairies participantes. « *Avant tout, il s'agit de donner le goût de lire* », déclarent de conserve Céline Proust et Anne-Sophie Thuard, la libraire, tandis que Mathilde dévore sa *Soupe de diamants* sans piper mot. **SH**

1. Pour consulter le règlement complet du prix de littérature et les titres sélectionnés : www.boitealivres.com/pdf/embouqu_2009_2010.pdf - Pour une présentation détaillée des livres : www.librairiedialogues.fr (rubrique « Dossiers », puis « Le prix des Embouquineurs 2010 »).
2. Norma Huidobro, *Une soupe de diamants*, L'École des loisirs, 2009, 182 p., 9,50 €.

Jean-Paul II à Rouen

Choisir la confiance. » La devise de la nouvelle institution rouennaise Jean-Paul II¹ traduit bien la démarche des trois communautés éducatives qui s'y sont réunies. En septembre dernier, l'école Beauvoisine, le collège Bellefonds et l'institution Join-Lambert ont ainsi fait leur première rentrée commune. Un regroupement réalisé tambour battant, en un an, mais sans licenciement et dans le respect des spécificités de chacun, avec le soutien d'Eugène Bulteau, directeur d'un diocèse où cette fusion répond à une évolution naturelle de la répartition des établissements dans le centre-ville de Rouen. « *Notre principale réussite est d'avoir relevé le défi de la mixité entre trois établissements de cultures et de publics différents. De cette diversité naît l'enrichissement qui a permis de proposer à la fois une Clis, une filière Segpa, un dispositif*

d'accueil pour les enfants intellectuellement précoces, une section européenne, des classes technologiques, des BTS et des prépas comme Sciences-Po », se félicite le directeur de l'institution, Jean-Dominique Eude, qui ajoute : « *Nous visons l'excellence en tout, en particulier dans les détails de la vie quotidienne et dans les relations entre les personnes* ». À travers de multiples projets communs, l'équipe élargie des enseignants expérimente avec bonheur une culture du partenariat. Un projet pastoral « *volontariste mais excluant la contrainte* » consolide l'ensemble, laissant le choix entre une catéchèse d'approfondissement, de découverte ou une approche culturelle du christianisme. Enfin, la cotutelle entre le diocèse et les Sœurs du Sacré-Cœur-de-Jésus (maternelle et primaire) fonctionne harmonieusement. Une fusion réussie sous tous rapports, donc. **VL**



Jean-Dominique Eude et trois élèves.

1. Sur internet : www.institutionjeanpaul2.fr

Voler, c'est bon pour les études

Pour donner des ailes aux jeunes, les motiver par rapport à leurs études, élargir leurs horizons professionnels et partager avec eux sa passion de pilote privé, Bernard Veillé, chef d'éta-



blissement du lycée parisien Saint-Thomas-d'Aquin¹, lance cette année une préparation au brevet d'initiation à l'aéronautique (BIA). Histoire de l'aviation, mécanique de vol, navigation, météorologie et maîtrise de soi... ce diplôme d'État valide l'acquisition des bases théoriques du pilotage. Aux 40 heures de cours, dispensées hors temps scolaire, s'ajoutent trois heures de vol, dont une passée aux commandes. Les instructeurs appartiennent à une association de promotion de l'aéronautique avec laquelle l'établissement a passé une convention, fixant la participation par élève à 180 euros. Et 80 élèves se sont déjà laissés tenter par le rêve d'Icare, la moitié venant de Saint-Thomas-d'Aquin, les autres de Sainte-Jeanne-Élisabeth, d'Hulst et de l'Alma. Labellisé centre de formation au BIA par l'Éducation nationale, le lycée espère élargir cette offre à l'ensemble des établissements du secteur VII^e-Seine, pour, selon les vœux du directeur, « *promouvoir les nombreux débouchés offerts par l'aéronautique, démontrer l'utilité des savoirs scolaires, notamment en physique, géographie et anglais, enrichir les CV de nos jeunes, et surtout, leur permettre un bon envol !* » **VL**

1. Sur internet : www.lycee-saint-thomas-daquin.fr

Tokombéré : des « passerell

À Tokombéré, grâce à un partenariat entre les diocèses de Maroua-Mokolo, au nord du Cameroun, et de Créteil, une formation globale de l'homme a été pensée. Vingt ans après la création du collège Baba-Simon, quel bilan peut-on faire ?

ÉLISABETH DU CLOSEL

Notre projet est tellement centré sur l'homme que le mot "développement" est trop limité pour l'évoquer, disait, en 2002, le D^r Souleymanou, médecin à Tokombéré, bourgade du diocèse de Maroua-Mokolo, dans le Nord-Cameroun. Quand d'un projet santé ont pu naître, au fil des ans, autant de microprojets touchant la nutrition, la santé, l'agriculture, l'éducation, la promotion féminine, l'alphabétisation, la spiritualité ; quand d'un projet central démarré en ville, on réussit à toucher les villages alentour grâce à des agents itinérants bénévoles, alors on peut parler d'une véritable promotion de l'homme. »

C'est une longue et belle histoire qui a présidé à la réalisation éducative un peu hors du commun de Tokombéré. Une histoire qui exige une remontée dans le temps pour en comprendre les fondements, les tenants et les aboutissants.

En 1959, le père Simon Mpecké, dit Baba Simon, quitte Douala, au sud du pays, pour Tokombéré au nord, le « pays de la montagne aux rochers sombres et



Photos : D. R.



Nicole Payelle (en haut) revient souvent au collège Baba-Simon qui prépare à des métiers essentiels à la vie des villages.

énormes ». Il y va pour, croit-il, convertir les « Kirdis », les païens. Il découvre une société très religieuse qui croit en un Dieu unique et père, à qui il faut faire des sacrifices. Il comprend alors qu'il n'a pas le droit de bousculer tout ça en risquant de « mettre la pagaille dans une société bien organisée », écrit-il. Tissant des liens de confiance avec les grands prêtres, tant à leur rencontre, il leur parlera, au fil du temps, du Christ, « une nouvelle parole de la part de Dieu ». Le dialogue naît, les rencontres

sont fécondes. Baba Simon, convaincu que « l'école est une clef pour la vie », crée alors une école-internat. Et au même moment, l'hôpital de brousse accueille ses premiers patients. L'essence du projet « Tok » est née.

En 1975, Christian Aurenche, prêtre et médecin français, est envoyé par son Église à Tokombéré pour mettre en œuvre et animer ce qui deviendra la réalisation décrite par le D^r Souleymanou. Avec lui, seront créés : un projet agricole, des « sarés » (véritables

foyers autogérés où se regroupent des jeunes de 10 à 20 ans dont les familles sont loin), un centre de promotion féminine, des soins de santé primaire. Et en 1990, un collège, le collège Baba-Simon, pour lequel Nicole Payelle, alors chef d'établissement dans le Val-de-Marne, est sollicitée. Elle y reste deux ans, revient en France, puis repart s'installer au Cameroun en 1995. « Au fur et à mesure des ouvertures de classes, nous inventions d'autres projets, commente cette femme de conviction

es vers la vie »

qui a vécu dix ans sur place. Certes, il s'agit d'un lieu d'enseignement général. Mais nous voulions un collège qui réponde aux besoins économiques et sociaux. »

« Une communauté accepte toujours un projet, mais il tombe avec ses initiateurs si elle ne le fait pas sien. »

C'est ainsi qu'est née la spécificité du collège Baba-Simon : les « passerelles vers la vie ». Artisanat (menuiserie, maçonnerie, couture), santé, agriculture, tradition et agro-alimentaire outillent professionnellement tout jeune pour entrer dans la vie active. Sans compter les

formations technologiques et informatiques en lien avec le lycée Teilhard-de-Chardin de Saint-Maur, dans le Val-de-Marne. Un vrai partenariat diocésain. Il y a des échanges épistolaires entre élèves, un apport technique, des formations par des enseignants français qui viennent faire des séjours à Tokombéré. Rien de tout cela n'a été pensé unilatéralement. Tout a été réfléchi avec les habitants. « Il ne s'agit pas d'aller plus vite qu'un besoin ressenti par la population, commente Nicole Payelle. *La Maison du paysan, les greniers communautaires nés en 1998 lors de la famine, le collège... Les demandes ont toutes émergé des populations qui pre-*

naient conscience de la nécessité d'une évolution dans les modes de fonctionnement et les mentalités. Et cela s'est fait au rythme de ce qui se vivait. Le regard extérieur permet de révéler ce qui peut être source de promotion humaine. Mais c'est à eux, dès lors, de s'approprier le besoin nouveau et d'en être responsables. »

« Il ne peut y avoir de développement technique parachuté dans une communauté si celle-ci n'est pas habituée à réfléchir, à prendre ses responsabilités, à savoir ce qu'elle veut, disait déjà Christian Aurenche en 1989. Une communauté accepte toujours un projet, mais il tombe avec ses initiateurs si elle ne le fait pas sien. »

Lien fort à la nature

La force du projet « Tok » est de permettre à chacun, localement, de prendre en main son avenir et celui de la communauté. Nicole Payelle est revenue en France il y a cinq ans. « Un crève-cœur, mais c'était de leur responsabilité que ça se poursuive. On n'est pas là-bas pour soi. J'avais pour mission de former mon successeur. Ce n'est pas mon projet, mais le leur. » Elle est rentrée, mais une partie d'elle est restée à « Tok » où elle retourne régulièrement. De son dernier séjour, en août 2009, elle a rapporté des témoignages. Celui de Koda, par exemple, qu'elle nous livre (cf. encadré). Elle a vu aussi les évolutions se poursuivre et les mentalités bouger. Dans la vie de couple, on perçoit une véritable entraide entre mari et femme, même si les tâches restent traditionnellement réparties. Les enfants sont de plus en plus nombreux à avoir accès à



l'école et au collège à des âges plus normaux. Actuellement, ils ont entre 11 et 12 ans à l'entrée en 6^e, alors qu'il n'était pas rare d'y entrer à 15, voire 19 ans en 1990.

On s'éloigne d'une tradition qui ne peut plus totalement

pondre aux exigences d'aujourd'hui, mais sans la renier. Le lien fort à la nature persiste : l'eau et le mil restent des dons de Dieu, tout comme les enfants. Des valeurs traditionnelles se transmettent, telle l'hospitalité. On parle aussi de plus en plus de « crise d'adolescence », étape de la vie inconnue par les générations précédentes. Et des indisciplines nouvelles apparaissent. On constate davantage d'ouverture pour comprendre un monde aux dimensions internationales. Ouverture favorisée par l'apport des technologies nouvelles. Bref, « c'est dans la vie quotidienne faite de choses banales, simples, marquées par les valeurs éprouvées transmises par les traditions qui se conjuguent dorénavant avec les progrès nouveaux, que l'on voit visiblement une société qui évolue, grandit, émerge », analyse Nicole Payelle. Et parce que le projet-réalisation « Tok » semble répondre aux besoins de l'époque contemporaine, il est suivi par le gouvernement camerounais, mais aussi par des établissements tchadiens ou béninois qui viennent régulièrement voir comment il fonctionne.

Z DES ASSOCIATIONS PARTENAIRES : en France, de nombreuses associations soutiennent le projet de promotion humaine de Tokombéré. Internet : www.tokombere-partenaires.org
UN LIVRE : Christian Aurenche (en collaboration avec Hyacinthe Vulliez), *Tokombéré au pays des grands prêtres*, éditions de l'Atelier, 1996.

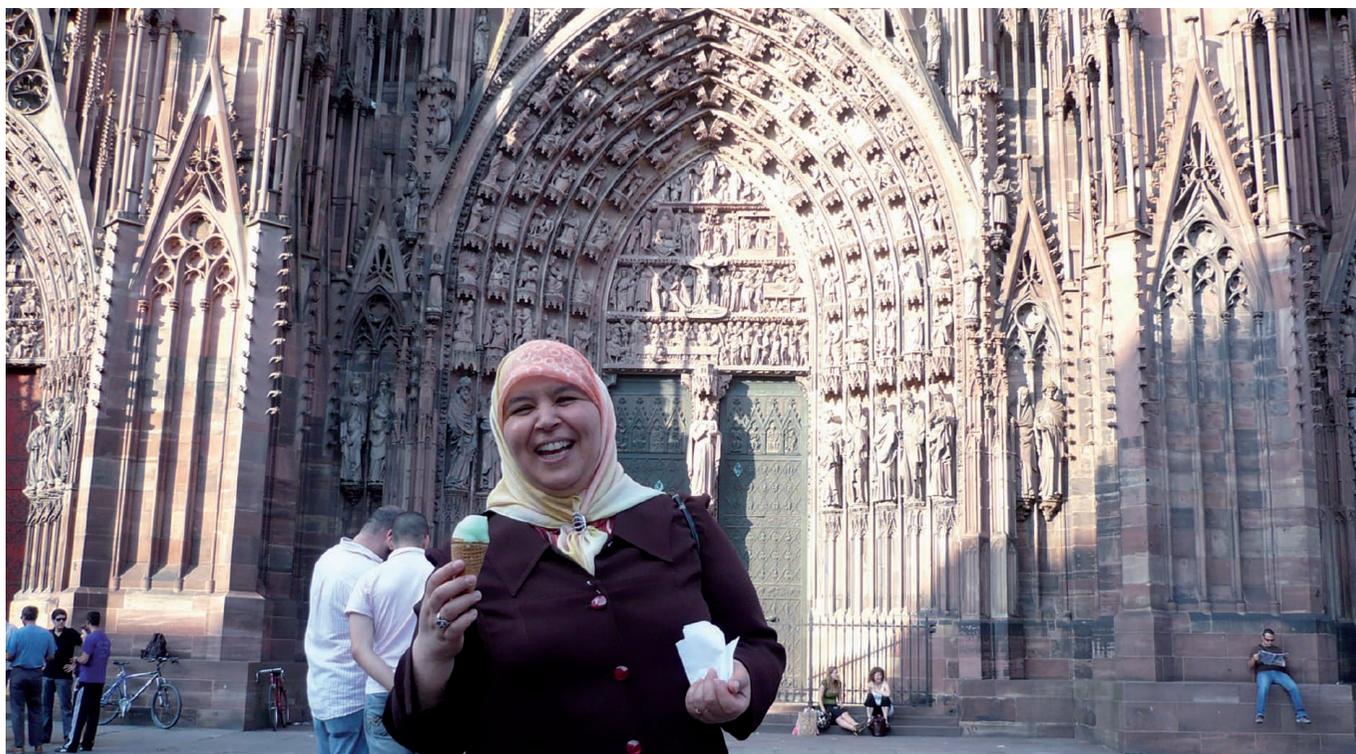
La chance de Koda

« En 1990, j'ai quitté mon village sans la moindre connaissance de Tokombéré. J'avais réussi l'entrée au collège Baba-Simon. J'avais 19 ans ! Je vivais au saré, une école de vie impliquant la démocratie, le travail, le respect de l'autre car nous étions de différentes ethnies. Au collège, le projet éducatif voulait réaliser la parole de Baba Simon : "L'école est une clef pour la vie." C'est à travers l'enseignement des "passerelles" que j'ai pu ouvrir la porte de la vie active. Ce qui me passionnait, c'était l'agriculture. Après le BEPC, je suis allé à Mazonod [un collège situé à Ngaoundéré], puis au lycée de Mokolo. Je suis alors rentré au village. J'ai commencé à apprendre aux jeunes l'agriculture et l'élevage, comme j'avais appris au collège. Et je faisais le lien entre les jeunes scolarisés et les parents. Puis je fus admis à l'école régionale d'agriculture de Maroua. J'obtins mon diplôme. Et je revins cultiver en me lançant dans une nouvelle production : le soja. On s'est un peu moqué de moi au début. En 2002, on produisait 3,2 tonnes. Et cette année, 1 000 tonnes. Aujourd'hui, je suis un homme comblé. Les formations reçues et mes encadreurs ont fait de moi un homme debout apte à se battre pour la vie. Je donne le surplus de mon temps aux autres : c'est ce que Baba Simon nous a appris. Nos villages ont besoin d'initiatives similaires dans les domaines de la santé, des écoles communautaires, de la préservation de l'environnement... Ce n'est pas en fuyant les villages que nous pourrions résoudre les problèmes de nos pays africains. Nos politiques étatiques ont intérêt à suivre l'exemple du collège Baba-Simon pour ne pas figer une éducation classique sans ouverture. Vraiment, j'ai eu de la chance, car mes parents ne m'ont pas empêché de faire des études. »

Mehrèzia Labidi-Maïza

En dialogue avec les religions

Mehrèzia Labidi-Maïza est vice-présidente de la section européenne de la Conférence mondiale des religions pour la paix. Cette musulmane, engagée dans le dialogue interreligieux, intervient avec bonheur dans les établissements catholiques, comme dernièrement à Charles-Péguy, à Paris.



« Un vrai dialogue, c'est déranger l'autre et être dérangé par l'autre. »

ÉLISABETH DU CLOSEL

Une femme qui irradie, pétille, cueille la vie et bien souvent éclate d'un rire jubilatoire. Une femme tout en « rondeurs », dans sa phrase, son élocution, sa chaleur humaine. Il n'y a pas de raideur chez Mehrèzia, ni de raidissement. Mais un accueil, une douceur. Quand on arrive dans son immeuble du XIX^e arrondissement de Paris, près de la place Stalingrad, on est plongé dans une ambiance de bon voisinage. Il y a des vélos à tous les étages, devant chaque porte. Personne ne songe à un quelconque larcin, ni à demander à ce qu'on les range parce qu'ils gênent. « *L'immeuble Decathlon* » – c'est ainsi qu'on l'appelle – vit en paix. D'ailleurs, en cette

veille de Noël où nous rencontrons Mehrèzia la musulmane, elle annonce : « *Nous allons fêter le 25 décembre avec nos amis juifs. Et souvent, nous préparons l'Aïd avec une chrétienne.* » Le dialogue interreligieux que prône cette femme originaire de Tunisie, et dans lequel elle est totalement engagée à travers la Conférence mondiale des religions pour la paix¹, débute sur son palier.

En public, Mehrèzia Labidi-Maïza tient à porter son foulard. Elle ne cherche pas à se justifier ni à se dédouaner. C'est juste parce qu'« *il fait partie de moi, il dit quelque chose de moi* ». Et quand on la voit débarquer à ses rendez-vous avec son sac à dos, les mains enfouies dans les poches de sa grosse veste noire, c'est sa simplicité qui frappe. Son authenticité. On la sent en accord avec

elle-même. Devant les lycéens de Charles-Péguy, à Paris, auprès desquels elle est intervenue fin décembre (cf. encadré), elle s'exprime avec naturel. Pas de grands discours sur l'islam, mais quelque chose de vécu. Les jeunes sont sensibles à ses propos, ils sentent qu'elle parle vrai, qu'elle touche à l'essentiel, que son islam n'est pas un étendard qu'elle brandit, mais une ligne de conduite, un chemin de vie, un fondement, une ouverture. Ils entendent aussi qu'elle ne peut le vivre pleinement que dans le dialogue avec celui qui ne partage pas la même foi.

Mais que met-elle derrière le mot « dialogue » ? Comment le définit-elle ? « *Un vrai dialogue, c'est déranger l'autre et être dérangé par l'autre. C'est faire bouger ses certitudes, les revisiter, voire les relativiser. Dialoguer, c'est se*

laisser traverser par la pensée de l'autre. C'est prendre ce risque-là, tout en restant capable de lui répondre. C'est aussi négocier. Trop souvent, la négociation devient l'art de terrasser l'autre. Or, négociateur, c'est savoir écouter l'autre, faire place à sa souffrance, et lui céder quelque chose. Mais il doit y avoir réciprocité, compromis et non reddition. » Un sacré challenge !

Toute petite déjà, alors qu'elle vit en Tunisie, Mehrézia est en « familiarité avec l'autre », comme elle aime dire. Elle tient cela de sa famille. Son père est imam. C'est un homme de culture. Il croit à l'éducation des filles et des garçons. « Il nous voulait, mes sœurs et moi, musulmanes, mais libres et autonomes. Il nous souhaitait comme maris des hommes qui préservent notre dignité. Il tenait un commerce, son arrière-boutique était un véritable salon littéraire. Il invitait toujours ses filles à prendre part aux discussions. Certains hommes n'aimaient pas du tout cela. Il a été un père éclairé, bienveillant et aimant. C'est l'image de l'islam pour moi. » Un islam en dialogue avec l'Église – « Nous allions, enfants, admirer la crèche » – et avec les familles juives voisines. « C'est ainsi que nous avons vécu, dans cette fraternité. Je n'ai jamais été chargée de négatif vis-à-vis des autres. Nous avons bénéficié d'une transmission ouverte de la religion. »

Du côté de sa mère, Mehrézia apprend la patience et la miséricorde. « Elle ne fermait jamais sa porte à un mendiant, voire aux prostituées considérées alors comme des "impures" et rejetées par tous. Avec mes sœurs, nous ne comprenions pas très bien son attitude. Elle était quand même femme d'imam ! Nous avions peur du regard des autres. Mais elle nous a expliqué les raisons de cet accueil qu'elle réservait aux autres qui n'avaient rien. Et j'ai grandi dans cette ambiance. »

Toute sa mémoire est ainsi faite de ces petits faits et gestes. Elle épouse un Tunisien, Saladin, ils s'installent en France. Elle a vingt-deux ans, devient traductrice – elle traduit aujourd'hui des textes théologiques et enseigne également la traduction des textes sacrés musulmans à l'Institut européen des sciences humaines –, met trois enfants au monde et se sent totalement épaulée par son mari. Quoi de plus naturel dès lors que de suivre un

chemin où les rapports avec les autres se tissent dans le respect des différences ? Respect qui ne serait pas indifférence ou simple tolérance. Mais respect qui est intérêt porté à l'autre, écoute, ouverture. « Par mon métier, je naviguais entre une langue et une autre, une mentalité et une autre, une culture et une autre. J'ai compris qu'il fallait vraiment entrer dans la culture de l'autre pour vraiment le comprendre. Cela m'a amenée au dialogue interreligieux. Et à devenir vice-présidente de la section européenne de la Conférence mondiale des religions pour la paix. »

« La Méritante »

Mehrézia explique aussi ses engagements familiaux et professionnels par une grâce de Dieu. Un signe qui nous dit quoi faire de ce qui nous a été donné. « Comme si je payais une dette. Dans le sens d'une gratitude, une reconnaissance envers Dieu. Pas comme un poids à porter ou un quelconque rôle moralisateur. » Et dans ce dialogue, « je n'ai pas fini de me débarrasser de mes préjugés. Hou la la, qu'est-ce qu'on se dérange ! On n'imagine pas ! Mais tous ces chemins qui convergent vers Dieu m'ont renvoyée "chez moi", à ma propre foi, et je vois d'une autre manière ma pratique et mon rôle dans la société. »

Des autres traditions, elle apprend considérablement : des bouddhistes, une certaine sagesse ; et des animistes,

la modestie de l'être humain face à l'univers, un certain sens de l'existence. Elle découvre aussi la spiritualité chrétienne. « Chrétiens et musulmans, nous cheminons tous vers Dieu. Les musulmans emportent une lumière qui s'appelle Coran, la Parole. Une lumière ravivée par les paroles et les faits d'un homme, Mahomet. Les chrétiens, eux, suivent une lumière qui est un homme au statut spécial, Jésus. Ces deux voies ne sont pas hermétiques l'une à l'autre. On a des fenêtres et des portes qui sont aussi des passerelles : l'amour, la miséricorde. Dialoguer, c'est continuer son chemin et ouvrir des fenêtres. Avec les juifs, nous avons un concept d'unicité qui est très proche, et une grande proximité dans l'approche de la Loi. » Mais le dialogue avec ces derniers est aujourd'hui parasité par la question israélo-palestinienne.

Aujourd'hui, à la Conférence mondiale des religions pour la paix, Mehrézia n'en finit pas de prôner le dialogue entre tous, participe à de multiples campagnes de promotion de la dignité de l'homme et de la femme. Elle intervient encore dans les établissements scolaires au titre de membre de la commission éducation à la paix. Et là où cette femme dont le prénom signifie « la Méritante » va nous surprendre encore plus, c'est quand elle nous fait part de ce qui suit : « En découvrant saint François d'Assise, je me suis dit : soit c'est un franciscain musulman, soit je suis une musulmane franciscaine ! »

1. Sur internet : www.religionspourlapaix.org

Dans les établissements scolaires

En tant que membre de la commission éducation à la paix de la Conférence mondiale des religions pour la paix, Mehrézia Labidi-Maïza intervient dans de nombreux établissements scolaires pour parler du dialogue interreligieux. Des interventions à destination des adultes ou des jeunes. Le 18 décembre dernier, elle était à Charles-Péguy, à Paris, pour évoquer l'islam avec des lycéens dans le cadre d'un parcours de deux jours « à la rencontre des religions », proposé par l'établissement. « Avec les jeunes, je cible vraiment mon propos en fonction de leurs questions. Ils ont une façon bien à eux de les poser. Et elles sont parfois très dérangeantes. Mais cela m'a énormément aidée dans ma contribution pour un livret à paraître, Les religions en France, consacré aux questions qui intéressent le public. » Auprès des enseignants, elle intervient dans le cadre de projets très ciblés – comme l'ouverture d'une sixième interreligieuse à l'Assomption de Bondy (Seine-Saint-Denis) –, mais aussi pour leur donner des clefs et des repères sur le fait religieux et la laïcité. Il s'agit donc d'instaurer un dialogue avec ses interlocuteurs et de les aider dans l'accompagnement des jeunes. Car les adultes sont parfois très démunis et non outillés pour comprendre certaines attitudes faisant référence à des traditions qu'ils ne connaissent pas. EDC

➡ Mehrézia Labidi-Maïza a collaboré à plusieurs ouvrages publiés aux éditions de l'Atelier. *Abraham, réveille-toi, ils sont devenus fous !* (2004), qu'elle a cosigné avec Laurent Klein, avait donné lieu à une interview dans *ECA* n° 292 (pp. 48-49) ou sur www.enseignement-catholique.fr - Cliquer sur « Le magazine Enseignement catholique actualités » / « Archives » / « 2004-2005 »).

À L'ÉCOUTE DES ÉLÈVES

En décembre dernier, à Dijon, le groupe scolaire réunissant le collège Saint-Michel¹ et le lycée des Arcades² a voulu profiter à plein du temps fédérateur offert par la journée des communautés éducatives qui rassemblait pour la première fois personnels non enseignants, représentants d'élèves et équipes des deux établissements. « *Nous voulions nous approprier le thème de la liberté à travers ses déclinaisons concrètes : organisation des salles, règlement intérieur, lieux d'échange, de vie, de rencontre* », détaille Christian Brossard, directeur adjoint du lycée. Le tout dans l'optique de deux grands chantiers : la réorganisation des espaces de vie au collège et le rapprochement des deux entités du groupe scolaire. Jacqueline Puyravaud, animatrice de l'observatoire pédagogique interrégional Bourgogne - Franche-Comté³, a apporté un concours précieux à l'élaboration de cet ambitieux programme. La compilation vidéo d'interviews d'élèves qu'elle a proposée comme base de travail a apporté une richesse inattendue aux débats. Ceux-ci se sont organisés en quatre ateliers dans lesquels enseignants et élèves ont décliné différents axes de réflexion pour faire vivre la

liberté : par la force du vivre-ensemble et un sentiment d'appartenance ravivé à travers des rites, des fêtes ; par l'initiative et la créativité visant à l'autonomie des élèves ; par la rencontre de jeunes responsabilisés avec le cadre scolaire, et enfin, en faisant de l'éveil à l'intériorité un chemin de liberté.

Cri du cœur

Sur ce dernier point, l'offre pastorale, facultative (exception faite de deux séances de découverte au premier trimestre en quatrième et troisième), apparaît méconnue des élèves qui appellent de leurs vœux des échanges œcuméniques sur le religieux et des lieux de débat et de réflexion. Ce constat a fait germer l'idée d'ouvrir plus largement la salle pastorale du lycée, particulièrement propice au recueillement. Deux groupes de travail, l'un composé d'adultes, l'autre d'élèves, vont aussi proposer des pistes pour rendre la proposition pastorale plus attrayante.

Point très positif transparent dans les films : les élèves ont paru enthousiastes à l'idée d'un rapprochement entre collège et lycée. Atelier danse, carrefour sur l'orientation, animations communes... Les aînés seraient même prêts à s'investir dans de nombreuses formes de tutorat.

Concernant la discipline, si les jeunes reconnaissent la nécessité et les bienfaits de se soumettre à un cadre et à des exigences en termes de travail, ils souhaitent néanmoins « davantage de confiance pour mieux grandir » et semblent parfois éprouver des difficultés à comprendre le bien fondé de certaines règles. Pour mieux se les approprier, les lycéens seront invités à récrire le règlement intérieur. Pour davantage responsabiliser les plus jeunes, un conseil de vie collégienne sera créé, comme au lycée, et les élèves sont d'ores et déjà associés à la réflexion autour de l'ouverture d'un foyer et de l'organisation d'animations pendant le temps du déjeuner.

Autre cri du cœur capté par Jacqueline Puyravaud, celui d'une collégienne réclamant plus de liberté et de temps de parole, de proximité avec les professeurs pour qu'ils puissent mieux expliquer les règles, les corrections de contrôles... au lieu de défiler tels de « *vrais courants d'air* » ! « *Nous prendrons en compte ces remarques pour la réorganisation de notre espace car l'architecture actuelle, qui oblige à de nombreux changements de salle, impacte la relation enseignants-élèves. Globalement, le film nous incite à davantage consulter et interroger le ressenti des jeunes ainsi qu'à revaloriser le rôle des délégués* », répond Élisabeth de Chauvelin, directrice du collège.

Fort de ce matériau dense, le groupe scolaire organise ce mois-ci une nouvelle session de travail autour des films. Quant à Jacqueline Puyravaud, elle se félicite de ce qu'ils « *puissent être exploités par l'observatoire, qui travaille sur les paradoxes parfois soulevés et relève des points de vigilance. Ces vidéos serviront aussi à alimenter les prochaines études sur les élèves et l'orientation.* » D'où l'extrême intérêt de prendre en compte le point de vue des élèves ! **VL**



1. Adresse : 36 rue Saumaise, 21000 Dijon. Tél. : 03 80 67 37 21. Internet : www.collegeprivesaintmichel.com
 2. Adresse : 13 rue du Vieux-Collège, BP 61830, 21018 Dijon Cedex. Tél. : 03 80 68 48 28. Internet : www.groupearcades.com
 3. Adresse : Observatoire pédagogique interrégional, 69 avenue Aristide-Briand, 21000 Dijon. Tél. : 03 80 73 45 90. Internet : www.cucdb.fr



Le groupe scolaire des Arcades, à Dijon, a placé la journée des communautés éducatives sous le signe de la liberté, en s'appuyant sur les propos de jeunes, recueillis par la caméra de Jacqueline Puyravaud, animatrice de l'observatoire pédagogique interrégional Bourgogne - Franche-Comté. Ils nous invitent, dans ces extraits, à conjuguer liberté et découverte de soi.

Éva (5^e) : Le silence peut faire du bien, parce que ça repose. Mais je suis fille unique et quand je suis chez moi, je vis beaucoup de silences. Je m'ennuie souvent quand je suis toute seule et qu'il y a du silence : je préfère donc avoir du bruit autour de moi.

Émilie H. (term. ST2S) : Le silence permet de décompresser, après les cours, après avoir entendu toute la journée les profs qui parlent, qui parlent... Ça permet de se poser, d'être bien.

Valentin (5^e) : Je préfère que ça bouge. Sauf pendant les cours où il vaut mieux que ce soit calme.

Slyman (term. BPV) : Quand il y a du silence, il n'y a pas de gaieté... On ne peut pas rigoler...

Guillaume (3^e) : Le silence, c'est un peu se sentir seul, ce n'est pas très agréable. Je fais d'ailleurs mes devoirs en musique.

Germain (1^{re} L) : Je suis aussi plus motivé pour travailler dans le bruit, quand je sens qu'il y a de la vie, de l'animation autour de moi.

Pierre L. (2^{de} CV1) : Même s'il y a l'ordinateur, la télévision, le téléphone, ça fait du bien de temps en temps d'être au silence, ça sert à réfléchir, à se poser des questions...

Slyman (term BPV) : Moi, ça me tracasse trop de me poser des questions... Je préfère donc rigoler, vivre au jour le jour, en profitant de chaque moment à fond... On ne sait jamais ce qui peut arriver...

Pierre L. : Je m'inquiète un peu pour l'avenir... À force d'entendre dire qu'il est de plus en plus difficile de trouver un boulot stable, cela fait réfléchir...

Valentin (5^e) : Je ne suis pas un grand croyant. Je vais parfois à la messe, car ma mère insiste pour que je vienne. Au fond de moi, ça doit m'aider, mais je n'en ai pas conscience. Je suis aussi parfois allé à la messe à l'école, mais je ne trouve pas que ce soit le lieu approprié. Pour moi, cela relève du domaine privé.

Pierre L. (2^{de} CV1) : J'ai été croyant... Toute ma famille étant très croyante, j'ai été entraîné là-dedans, j'ai été un peu obligé de les suivre. Mais, en grandissant, je me suis posé pas mal de questions sur ce qui m'amène à croire. Comment c'est possible ? Après tout, personne n'est revenu pour nous dire qu'il y avait quelque chose au-dessus...

J'ai donc plus de mal à y croire. Sans doute que des personnes pourraient m'aider mais je pense que cela doit avant tout venir de nous-mêmes.

Ouissale (term. MIC) : Ça serait bien de parler des différentes religions. Cela permettrait de connaître profondément les croyances de chacun et ça serait l'occasion que je parle de ma religion à moi.

Sami (3^e) : Au collège, la pastorale permet d'organiser des débats au cours desquels on met en commun, on partage nos avis. Nous avons abordé des sujets intéressants comme les sectes, la drogue..., des sujets dont il est nécessaire de pouvoir parler.

Pierre T. (3^e) : Nous avons beaucoup appris sur les sectes. Mais je trouve qu'on aurait peut-être pu aborder davantage les relations entre personnes, entre citoyens.

Émilie H. (term. ST2S) : On manque d'informations au lycée... Sur des sujets comme la grippe A, on ne sait quoi penser, s'il faut se faire vacciner ou non... On gagnerait sûrement à confronter nos avis, y compris avec les professeurs ou d'autres adultes. Ça nous permettrait de nous affirmer en prenant position, et on saurait si on a raison de penser cela.

Slyman (term. BPV) : Ce serait intéressant d'organiser des débats, en petits groupes d'élèves issus de différentes classes.

Germain (1^{re} L) : Discuter, débattre autour d'un thème, ça permet toujours d'avancer, ça peut aider à se forger une opinion, à faire des choix. Si ce genre d'échanges était organisé, j'irais le plus souvent possible.

Émilie D. (term. MIC) : On pourrait ainsi se construire une culture plus en lien avec l'actualité, car, en cours, la formation reste très théorique. On pourrait par exemple échanger sur Sarkozy, la tolérance, le racisme, les lois ou, en période d'élection, se tenir mieux informés des partis et de leurs programmes en en discutant. Cela nous rendrait plus indépendants parce qu'on pourrait se forger nos propres opinions, en sachant de quoi on parle, sans suivre tout le monde.

Propos recueillis par Virginie Leray

L'adolescence, le plus bel âge de la vie ? Pas si sûr... À la Maison de Solenn, à Paris, une équipe de soignants et de professeurs prend en charge des jeunes filles en fleur transformées en brindilles et des jeunes gens brisés par la maladie ou les traumatismes. Thérapie et enseignement s'y articulent pour les conduire vers la guérison.

VIRGINIE LERAY

Le sumo qui ne pouvait pas grossir, c'est aussi votre histoire : celle d'élèves qui ne pouvaient pas aller à l'école... » Pour Christine Baveux, professeur de français, le titre du dernier roman d'Éric-Emmanuel Schmitt évoque d'emblée la situation aberrante des jeunes qu'elle rescolarise à la Maison de Solenn¹, service spécialiste de l'adolescence de l'hôpital Cochin, à Paris.

Ces jeunes, en souffrance, se retrouvent en incapacité psychique d'aller à l'école. Un empêchement douloureux parce qu'il intensifie leur sentiment de marginalité, leurs angoisses et compromet peut-être leur avenir. Une heure par semaine, en groupe restreint, cette professeur très particulière tente d'appivoiser leur phobie de l'institution, libère leur parole sur leurs difficultés à travailler, voire à aller en cours. À partir d'analyses de textes choisis, de travaux sur les rêves ou l'autobiographie, elle distille conseils, encouragements et valorise sans cesse les progrès, même ténus : « J'engage un long et lent

Une Maison où se reconstruire



L'expérience de la Maison de Solenn prouve qu'enseignants et soignants peuvent agir en complémentarité.

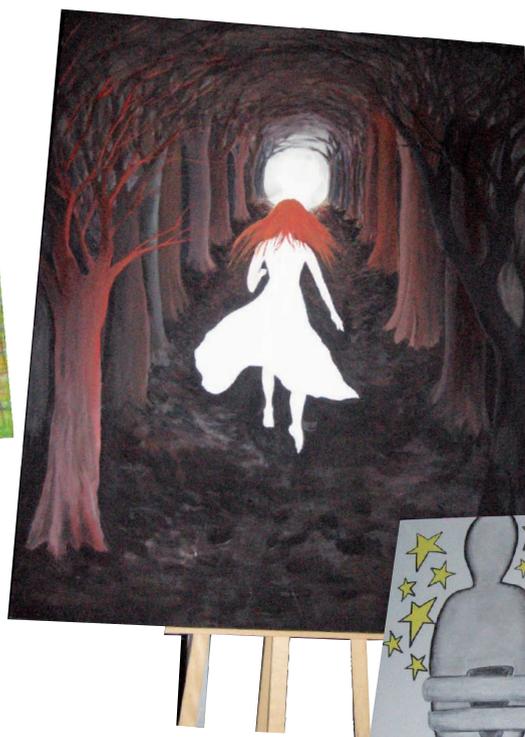
processus de renarcissisation, de dédramatisation, qui commence par une analyse des bulletins... depuis le CP, car les blessures scolaires sont souvent anciennes. À rebours de la logique classique qui consiste à rajouter des heures de soutien dans les matières faibles, je m'appuie sur leurs points forts pour proposer des objectifs très progressifs : augmenter leur moyenne de deux points dans leur discipline favorite, être assidu à tel ou tel cours... Le tout en associant les parents et les établissements [cf. encadré]. Je remets sans cesse la question scolaire sur le tapis, en partant d'éléments très concrets, du quotidien. Je suis un peu comme leur principe de réalité. Tout comme l'école représente pour eux un ancrage dans la vraie vie, la normalité. »

À force de patience, d'individualisation, d'empathie par rapport à leur souffrance, de marques d'affection répétées mais aussi de fermeté, la situation s'améliore souvent. Avec pour règle d'or de ne jamais montrer sa déception en cas d'échec, Christine Baveux savoure les moindres victoires remportées par ses « cocottes » et ses « petits poulets ». Cela consiste à supporter le lien social, même contraint, au lieu de se sentir « énervé ou déconcentré » par les camarades ; à entendre la critique d'un professeur comme une aide et non une atteinte personnelle ; à ne plus « rendre copie blanche, de peur d'une sale note ». Des victoires chèrement acquises pour ces jeunes, qui, souvent, sortent d'une hospitalisation, effectuée à un autre étage du bâtiment.



Le professeur Marie-Rose Moro, pédopsychiatre et directrice de la Maison de Solenn.

S'ils reviennent volontiers à la Maison de Solenn pour suivre leur cheminement vers la guérison, c'est que la structure offre un cadre hospitalier différent. Ouvert à tous, quels que soient le secteur géographique ou la situation sociale, le lieu soigne les adolescents dans leur globalité, traitant les maux du corps et de l'esprit, des plus bénins aux plus graves, selon des prises en charge diverses. Tout d'abord, éducateurs et infirmiers accueillent, sans rendez-vous, des jeunes ou leur entourage démunis, en



Photos : V. Leray

quête d'écoute et de conseils. Ensuite, un large panel de praticiens – dermatologue, psychologue, gynécologue ou nutritionniste... – ainsi qu'un juriste et une assistante sociale, reçoivent en consultation. Pour les cas plus lourds, vingt lits de pédiatrie générale, de psychiatrie et de troubles du comportement alimentaire permettent des hospitalisations, de quelques jours à six mois. Enfin, dans un centre d'accueil thérapeutique à temps partiel, on peut suivre en ambulatoire environ 85 adolescents, passés, en majorité, par la case hospitalisation.

À la suite de traumatismes ou de maladies, ces jeunes vivent un enfermement intérieur très handicapant. La structure se veut donc ouverte sur l'extérieur, pour maintenir, vaille que vaille, un lien social compromis. D'où l'importance attachée à l'école. « Nos prises en charge commencent toujours par un bilan au cours duquel on élabore avec le jeune un projet global de soin intégrant ou non le lien scolaire. Parfois, il faut le couper, le temps de la réanimation psychique, mais une fois un minimum de sérénité recouvrée, il participe à entretenir l'envie de vivre. Alors que, trop souvent, les patients doivent renoncer à l'école, ici, l'acte

éducatif se poursuit », explique le professeur Marie-Rose Moro², pédopsychiatre et directrice de la Maison de Solenn.

La question scolaire est même étroitement associée au soin. Chaque matin, les professeurs bénévoles de l'École à l'hôpital³ dispensent des cours, histoire de maintenir le niveau, des habitudes, un rythme. Mais, surtout, en plus de Christine Baveux, leur coordinatrice, quatre enseignants détachés de l'Éducation nationale animent des ateliers musique, arts plastiques, philosophie et escalade qui font l'objet de prescriptions médicales. Fort vecteur d'ouverture, ces activités, valorisantes pour les jeunes, souvent issus de milieux défavorisés, réintroduisent une dimension collective dans une prise en charge très personnalisée. Les groupes, qui mélangent âges, parcours et pathologies diverses, brisent l'effet miroir et le jeune y redécouvre la richesse de la diversité, trop souvent occultée derrière l'appartenance à une communauté de

Productions réalisées par des jeunes suivis à la Maison de Solenn, dans le cadre de l'atelier arts plastiques animé par Catherine Couanet.

malades. Enfin, ces ateliers réconcilient les patients avec la notion de plaisir. Tout comme les multiples animations proposées à la médiathèque – jeux littéraires, journal bihebdomadaire, rencontres d'auteurs –, mais aussi, des ateliers esthétique, cuisine et même radio.

Alchimie précieuse

Les intervenants de ces ateliers se situent à la frontière de la sphère médicale : « L'enseignement peut être rapproché du concept de jeu chez Winnicott : prendre plaisir au savoir, se sentir actifs sur le plan intellectuel est, en soi, bénéfique aux adolescents. En plus, dans ce moment de transmission, s'expriment des choses qui peuvent servir au soin, et qui ne surgissent pas

dans le face-à-face avec le soignant : c'est en cela qu'il est nécessaire et précieux », analyse Marie-Rose Moro.

Ainsi, les enseignants amènent-ils ces jeunes, fragilisés, à s'extérioriser, à prendre position, à affronter le regard de l'autre, dans un espace qui n'est plus polarisé par le pathologique. Exemple en philosophie, où l'enseignante, Corinne Pieters, joue un rôle socratique, accompagnant une maïeutique aux effets thérapeutiques indirects : « La philosophie s'apparente à une forme de résilience puisque apprendre à argumenter, relativiser, universaliser une expérience, aide à lutter contre l'angoisse. Les stoïciens et la différence qu'ils font entre maîtrise et contrôle peuvent, par exemple, aider les ano-

rexiques, enfermées dans une obsession du contrôle. Le distinguo entre la liberté et l'autonomie énoncé par Alexandre Jollien, un philosophe handicapé, parlera aux malades somatiques. Traiter de l'affect chez Spinoza permet à tous de prendre du recul par rapport à leur ressenti... Savoir penser arme pour affronter la vie mais ne soigne pas. »

Car l'alchimie précieuse des ateliers éducatifs implique qu'enseignants et soignants restent dans leur rôle. Catherine Couanet, professeur d'arts plastiques et « non pas art-thérapeute », insiste-t-elle, parle même « d'une différence de regard ontologique » : « Je juge les œuvres des jeunes selon des critères purement artistiques. J'ai dû insister pour que leurs toiles puissent être exposées dans les locaux, car les soignants y voient parfois des manifestations pathologiques inquiétantes. Pour moi, elles appartiennent au registre du symbolique, de l'imaginaire : elles transforment un ressenti d'habitude problématique en une force créatrice. Lorsqu'un jeune dévoile quelque chose de lui-même, dessine des scarifications, par exemple, cela fait sens, c'est positif. D'autant plus que la représentation implique une mise à distance, et a donc une valeur cathartique. »

Portraits polyphoniques

Antoine Perier, professeur d'éducation physique, a élaboré une pédagogie spécifique pour son atelier d'escalade, potentiellement addictif pour des anorexiques cherchant à brûler des calories : « Je les amène à pratiquer, dans un souci d'économie d'énergie qui leur permet de travailler l'équilibre, utile pour arriver à une représen-

La rescolarisation : un travail de partenariat



© D. Leleu

Sur les 1 150 jeunes qui fréquentent chaque année la Maison de Solenn, une centaine sont suivis pour déscolarisation et la moitié d'entre eux éprouve de grandes difficultés pour réintégrer des classes ordinaires. D'où le conseil de Christine Baveux (notre photo) de retarder le plus longtemps possible la déscolarisation

qui n'est souvent impérative qu'en cas de phobie scolaire. Car une fois la rupture scolaire consommée, la rescolarisation passe par une alliance avec les parents et les établissements qui doivent consentir des aménagements importants. Souvent il s'agit de définir un plan individualisé d'accueil¹ (PAI) complété ou non par des cours à domicile². Entre autres structures partenaires accueillant des jeunes de la Maison de Solenn : Saint-Michel-de-Picpus³, établissement de rattachement de Christine Baveux, ou Notre-Dame-de-France⁴. « Nous sommes sur un chemin de crête entre la personnalisation (horaires aménagés, questions facultatives aux contrôles...) et pas trop d'individualisation, pour ne pas stigmatiser. L'accueil doit se faire naturellement : l'élève sait qu'il peut se confier au professeur principal, se rendre à l'infirmier et, en classe, une ambiance de solidarité s'installe d'elle-même. La difficulté consiste à doser les adaptations et réguler l'affectif. Parfois, l'équipe enseignante sollicite une rencontre avec les médecins pour connaître leurs attentes, redéfinir les modalités d'accueil, les exigences à avoir en terme d'assiduité... », détaille Charles Cayrel, directeur des études du lycée Notre-Dame-de-France. Enfin, accueillir la différence, c'est une aventure humaine forte, qui aide à détecter au plus tôt les difficultés de tous les jeunes. D'ailleurs, les acteurs de la Maison de Solenn estiment que les enseignants, en première ligne du mal-être adolescent, devraient bénéficier d'une formation en psychologie, voire de l'accompagnement ponctuel de professionnels de santé. En attendant, Christine Baveux partage son expérience d'enseignante au cœur du soin, à travers un cycle de formations proposé à l'ISP⁵. VL

1. Cf. circulaire n° 2003-135 du 8 septembre 2003.

2. Service d'assistance pédagogique à domicile (Sapad) : circulaire n° 98-151 du 17 juillet 1998.

3. Adresse : 53 rue de la Gare-de-Reuilly, 75012 Paris.

Internet : <http://saintmicheldepicpus.fr>

4. Adresse : 63 rue de la Santé, 75013 Paris. Internet : www.notredamedefrance.com

5. Institut supérieur de pédagogie, 3 rue de l'Abbaye, 75006 Paris. Internet : www.icp.fr (rubrique « Organismes »).

tation plus juste de leur corps. Insister sur la relation entre un grimpeur et celui qui l'assure les fait aussi avancer sur le plan relationnel. Notre didactique se nourrit d'échanges permanents avec le pôle soignant. »

La plupart du temps, un éducateur ou un infirmier

assiste d'ailleurs aux séances pour y glaner, à la volée, signes de mal-être ou indices d'épanouissement : positionnement dans le groupe, réactions à la critique, aux contraintes... Chaque enseignant peut aussi confier ses impressions ou ses interrogations à un médecin référent

qui l'éclaire alors sur le fonctionnement de tel ou tel jeune, sur certains éléments de son histoire, sur les termes d'un contrat à établir avec lui, en cas de problème disciplinaire... Enfin, au cours de réunions hebdomadaires, équipes médicale et enseignante confrontent leurs ressentis. Des échanges riches où les divergences de point de vue permettent de dresser des portraits croisés, polyphoniques, des jeunes et de leur évolution. Des portraits qui rendent compte au mieux de leur complexité et qui, renvoyés aux intéressés, les aident à avancer dans leur face-à-face avec eux-mêmes.

Amener la question scolaire dans l'hôpital, introduire « le principe de réalité » cher à Christine Baveux dans un monde protégé : l'expérience de la Maison de Solenn prouve que, malgré des temporalités et des démarches différentes, enseignants et soignants peuvent agir en complémentarité. Le « réseau ado⁴ », lancé par la Maison de Solenn remporte d'ailleurs un vif succès auprès des professeurs. Et Christine Baveux, cheville ouvrière de la réconciliation des mondes du soin et du savoir au sein de la structure, ne boude pas son plaisir : « Participer à une prise en charge globale de jeunes en souffrance, c'est un vrai bonheur d'enseignant. Tout comme faire en sorte que l'école devienne pour eux source de vie, de lien social, de mieux-être ! »

1. Adresse : 97 bd de Port-Royal, 75679 Paris Cedex 14. Internet : www.mda.aphp.fr

2. Spécialiste des questions transculturelles, elle a été chef du service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent de l'hôpital Avicenne (Bobigny) où elle a créé une autre Maison des adolescents. Son dernier ouvrage : *Nos enfants demain*, Odile Jacob, 2010, 247 p., 21€. Internet : www.clinique-transculturelle.org - www.marierosemorro.fr

3. Adresse : 89 rue d'Assas, 75006 Paris. Internet : www.lecolealhospital-idf.org

4. Renseignements auprès de Nathalie Pereira à la Maison de Solenn.

E-mail : reseauado.cochin@cch.aphp.fr

Praticien de la pédagogie coopérative, Sylvain Connac lui a consacré un ouvrage où apports théoriques et historiques complètent un ensemble d'outils pour la classe.

AURÉLIE SOBOCINSKI

Faire de l'action la base de nos réflexions, et de la réflexion le moteur de l'action. » C'est l'ambition que poursuit au quotidien Sylvain Connac, à la fois praticien, formateur et chercheur. Depuis 2007, au sein de l'équipe de l'école Balard, située dans un quartier sensible de Montpellier, le jeune professeur des écoles expérimente dans des classes multiâges, une pédagogie « coopérative » qui fait ses preuves et dont il souhaite partager les bienfaits via son livre, *Apprendre avec les pédagogies coopératives*¹.

À la question « *Que nous faut-il pour rompre avec la ségrégation scolaire, la violence des jeunes et le consumérisme des parents ?* », Sylvain Connac répond : « *Oser penser autrement.* » En lieu et place d'une école traditionnelle « *assise [...], vivant dans le bourdonnement des vaines paroles* », il ouvre les portes et les possibles d'une école coopérative, qui « *invite les enfants à investir des espaces de liberté et à s'exercer à une forme évoluée de la démocratie prise sous l'angle de la fraternité* ».

À ceux qui verraient là encore une formule pédagogique subversive, celle-là même qui en son temps poussa Célestin Freinet à quitter l'Éducation nationale afin de pouvoir la mettre en œuvre, minant l'autorité du maître et du savoir, Sylvain Connac explique dans un propos éclairé par sa longue expérience de terrain et appuyé sur de solides bases théoriques, où le dire rejoint le faire, en quoi cette école-là pourrait être l'une des clefs de l'évolution de notre institution. Une école qui soit un véritable lieu d'équité sociale, relevant le défi d'une égalité des chances encore très formelle et des limites de l'individualisme, offrant un environnement respectueux de la personne de l'enfant, et riche en ressources et en sollicitations pour éveiller à la curiosité du monde...

Oui, on peut apprendre par la coopération et de la coopération, soutient Sylvain Connac. Pour l'enseignant, la

L'élan coopératif



Sylvain Connac met à disposition quelques balises et outils essentiels.

démarche coopérative a à voir avec la construction des connaissances. Faisant le lien entre Freinet et la recherche moderne sur la mémoire, il montre combien le projet éducatif de cette pédagogie entre « en cohérence » avec les invariants sur le fonctionnement cérébral mis en lumière par la psychologie cognitive et la neuroscience « *en développant des approches qui prennent en compte les rythmes d'apprentissage des élèves, notamment par l'usage des plans de travail qui fournissent à chacun des activités qu'ils peuvent conduire de manière autonome et permettent une forte mobilisation intellectuelle ; en permettant aux jeunes non seulement d'agir mais en les invitant à faire acte d'enseignement, qui ancre davantage la connaissance et en renforce le caractère durable* » ; ou encore « *en misant sur l'ambiance, l'espace et le temps, et limitant au maximum les situations de stress qui réduisent l'activité cérébrale de 50 %* »...

Autre vertu de la pédagogie coopérative, selon l'auteur : en élargissant les finalités de l'acte d'apprendre à un enjeu d'intérêt social, au-delà du seul enrichissement individuel, la classe devenant le terrain naturel des partages de savoirs, elle transmet en même temps des valeurs essentielles dans une société où le besoin de reconnaissance se fait toujours plus criant, où s'effrite le lien social et où l'on observe un « *déclin des institutions* », selon la formule de François Dubet. Sans prétendre

décrire une nouvelle méthode d'enseignement, Sylvain Connac met à disposition quelques balises et outils essentiels, à la fois réflexifs et pratiques, pour tous ceux qui veulent emprunter les voies éducatives « *anxiogènes mais prometteuses, incertaines mais affirmées, discontinues mais efficaces de la considération du caractère humain de la personne* ». Et d'affirmer : « *Chaque outil est un possible que l'enseignant pourra faire intervenir si nécessaire, afin qu'à terme, une structure de classe inédite et originale puisse trouver une forme.* »

Opportunité à saisir

Reste à convaincre, à confronter les expériences, à sortir de nos isolements et à construire ensemble pour enclencher à la suite de Sylvain Connac cet élan coopératif, porteur d'un possible renouveau en libérant de nouveaux espaces pour les enseignants via une reconfiguration intelligente de l'autorité éducative. Une opportunité d'autant plus facile à saisir, assure l'auteur, que sa mise en place « *ne nécessite ni une formation professionnelle plus intense ni un investissement plus important, mais sans aucun doute une orientation accentuée vers l'analyse de pratiques, la maîtrise d'outils pédagogiques précis et le développement de convictions qui attribuent à chaque enseignant, à chaque éducateur, un réel impact et une réelle responsabilité dans le projet pédagogique qu'il fait vivre* ».

1. Sylvain Connac, *Apprendre avec les pédagogies coopératives - démarches et outils pour l'école*, ESF/Le Café pédagogique, 2009, 334 p., 23 €.

ENFANTS D'IMMIGRÉS

Un portrait loin des clichés

Claudine Attias-Donfut est sociologue, François-Charles Wolff économiste. Après avoir rencontré 6 000 immigrés et leurs enfants, ils publient une enquête pour en finir avec les idées reçues.

VÉRONIQUE GLINEUR

Dans l'*Émile*, ouvrage considéré comme l'un des premiers traités sur l'éducation, Jean-Jacques Rousseau soulignait que « les idées générales ou abstraites sont la source des plus grandes erreurs des hommes ». Ce précepte, Claudine Attias-Donfut et François-Charles Wolff l'ont pris en compte dans *Le destin des enfants d'immigrés*¹.

L'enquête qui sous-tend leur livre s'ancre en effet dans un pragmatisme à toute épreuve. La sociologue et l'économiste ont ainsi interrogé 6 000 immigrés et leurs enfants, soit environ 20 000 individus. Les auteurs ont choisi de s'intéresser à tous les immigrés, quel que soit leur pays d'origine (Maghreb, Allemagne, Suède, Afrique noire...). Et ce, *via* les liens intergénérationnels qui unissent les membres d'une même famille et au travers des parcours scolaires et de la mobilité sociale des enfants.

Ce travail de sociologie met à mal les idées reçues et anxiogènes véhiculées par les politiques, tel le stéréotype de l'immigré de « deuxième génération » revendicatif et difficilement intégrable. C'est un fait : l'immigré réussit. Les auteurs soulignent en particulier le rôle déterminant des parents dans la construction de l'avenir des enfants. La migration met en effet à l'épreuve les liens de filiation. La confrontation à une nouvelle société, à de nouvelles règles et à des modes de vie différents met en péril la « tradition familiale » établie par les parents, la « première

génération » d'immigrés. Les enfants, la « deuxième génération », doivent faire face à un double défi : s'intégrer dans une société nouvelle, tout en entretenant les liens avec leur pays d'origine. La grande question du choix entre intégration et tradition s'imisce alors dans tous les composants sociaux possibles : langue, culture, religion...

Pour la « deuxième génération » éduquée en France, l'école devient une nouvelle source d'autorité qui, la plupart du temps, heurte le code comportemental véhiculé par les parents et hérité du pays d'origine. Deux mondes hermétiques se télescopent et entrent parfois

en contradiction. Si le courage des parents s'est incarné dans leur grand pari du « départ », celui des enfants est testé par le défi qui leur est « imposé » : venir à bout d'un clivage entre identité intime (celle de la famille) et identité sociale (inculquée par l'école). Le conflit des générations est commun à toutes les familles, immigrées ou non. Il permet le dialogue et la discussion, voire, dans le meilleur des cas, l'échange. À l'inverse, dans les familles d'immigrés, le dialogue est d'emblée neutralisé par l'absence de « centres communs ». D'où le risque de voir se creuser un fossé entre les générations.

L'origine des parents a finalement peu d'impact sur la performance scolaire des enfants.

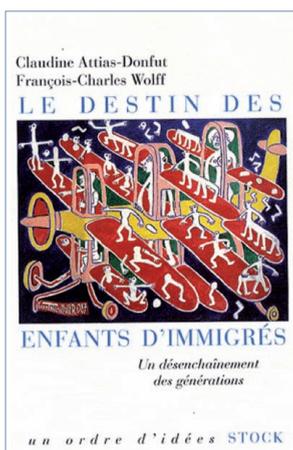
Le concept de « désenchaînement » est central dans l'enquête des deux auteurs. Emprunté au roman *Nadja* d'André Breton, il exprime parfaitement la situation ambiguë qui est celle des enfants d'immigrés : ils sont à la

fois libres et contraints. Libres de suivre une nouvelle voie, construite par de nouveaux choix et de nouveaux modèles, en rupture avec leur pays d'origine. Contraints par la mission de réussite et la dette transmise par leurs parents et, surtout, par cette dichotomie profonde entre deux cultures. Migrants de la « première génération », arrivés en France dans les années 1960, les parents sont en effet investis d'une mission de réussite à l'égard de leur pays d'origine.

Mobilisation familiale

Les auteurs mettent en avant l'unité familiale comme facteur de réussite scolaire et d'ascension sociale. L'origine des parents a finalement peu d'impact sur la performance scolaire des enfants. L'inégalité des ressources familiales – ressources économiques, sociales et humaines – pèse plus fortement. La mobilisation familiale s'avère la plus décisive : la plupart des parents immigrés manifestent ainsi une grande confiance à l'école française, et la scolarité de leurs enfants, portée par cet enthousiasme, est rapidement couronnée de succès. De leur enquête, les auteurs retiennent que l'affirmation identitaire spécifique et la pleine appartenance à la nation française ne sont pas incompatibles. Dans une ère postnationale, l'enjeu n'est plus la défense d'une nationalité unique, mais la recréation d'un environnement social favorable. Il faut donc, comme l'écrivent les auteurs, « permettre à chacun de choisir son identité, et d'en changer éventuellement ». Le multiculturalisme, à l'instar du *melting-pot* américain, est préconisé par les auteurs, pour permettre à la nouvelle génération d'immigrés de paver l'espace nouveau de liberté(s) mis à leur disposition et d'y « dessiner [leur] route ».

1. Claudine Attias-Donfut, François-Charles Wolff, *Le destin des enfants d'immigrés - un désenchaînement des générations*, Stock, coll. « Un ordre d'idées », 2009, 315 p., 21,50 €.



DROITS DE L'HOMME

Que devient l'universalité ?

Le 8 décembre 2009, Robert Badinter est intervenu à l'Institut catholique de Paris pour évoquer la question des droits de l'homme. Une « universalité » remise en cause depuis le 11 septembre 2001.

ÉLISABETH DU CLOSEL

Son nom est à jamais lié au combat qu'il a mené contre la peine de mort dont il obtint l'abolition en France le 30 septembre 1981, alors qu'il était garde des Sceaux. Engagé depuis toujours dans la défense de l'universalité des droits de l'homme, Robert Badinter n'aura de cesse de répéter que ces derniers concernent chaque être humain, « personne incarnée ». « Si on ne part pas de cette évidence, on est perdu. Si au nom de la sûreté de l'État ou d'une conception religieuse, on s'octroie le droit de lapider tout en prétendant être favorable aux droits de l'homme, il ne reste rien des droits de l'homme. On les déserte. »

C'est dans le cadre d'une formation de professeurs de philosophie proposée par Formiris que ce grand avocat de 81 ans, aujourd'hui sénateur des Hauts-de-Seine, est intervenu à l'Institut catholique de Paris le 8 décembre 2009 pour réaffirmer cette conviction profondément ancrée en lui. Un cri urgent tant les valeurs universelles semblent aujourd'hui remises en cause. Et le sénateur de rappeler : « Dès le départ, en 1948, il y avait un conflit patent entre deux conceptions totalement antagonistes du monde et des droits de l'homme. Un affrontement idéologique qui s'est achevé avec la chute du mur de Berlin, en 1989. S'en est suivie une période d'euphorie pendant laquelle les droits de l'homme étaient reconnus comme la dimension morale de notre temps. Tout le monde était alors



Robert Badinter

« Je ne céderai jamais, je ne renoncerai jamais. »

« droit-de-l'hommiste ». Mais les attentats du 11 septembre 2001 ont sonné le glas de cette parenthèse. »

C'est au sein même de l'Occident que la gangrène est apparue, pourrait-on dire. De belles avancées avaient eu lieu avec la création des juridictions pénales internationales et un point d'orgue en 1998, avec la naissance de la Cour pénale internationale (CPI) de la Haye. Certes, les attentats contre le World Trade Center, frappant délibérément des victimes civiles, relevaient du crime contre l'humanité. Mais pour Robert Badinter, « George Bush, alors président des États-Unis, a commis une faute historique dont tout l'Occident risque de payer très cher et pendant longtemps le coût moral et politique ». En inventant Guantanamo, zone de non-droit absolu ; en faisant voter le Patriot Act, ces lois d'exception ; en multipliant les « charters de la torture » ; en créant des lieux de rétention secrets au nom de la lutte contre le terrorisme, les États-Unis ont en effet porté à la cause des droits de l'homme des conséquences

dramatiques. « Certains nous reprochent de les proclamer, mais de ne pas les appliquer quand nos intérêts sont en jeu. Un nouveau conflit a éclaté entre une vision universaliste et une autre, relativiste ou multiculturaliste, qui autorise les États à définir, selon leurs critères, leurs droits de l'homme. »

L'avenir ?

En tête de ces États, la Chine qui a inventé une formule extraordinaire de « dictature démocratique populaire », c'est-à-dire qu'elle pratique la démocratie au sein du peuple et la dictature vis-à-vis des ennemis du peuple. Plus complexe, la position de l'Organisation de la conférence islamiste (OCI) qui compte 60 États où les droits de l'homme sont subordonnés à la loi divine : « Tout homme a le droit d'exprimer librement son opinion, pourvu qu'elle ne soit pas en contradiction avec les principes de la charia. »

L'avenir ? Robert Badinter nous livre alors son credo : « Nous sommes en situation d'affrontement, mais pour ma part, nous ne pouvons transiger sur le noyau dur. Je ne céderai jamais, je ne renoncerai jamais. Nous devons lutter intellectuellement. Il s'agit d'affirmer nos valeurs sans lesquelles notre société est fondamentalement injuste, pas compatible avec les droits de l'homme. Qu'un autre ait une conception différente de la mienne, je l'admets, mais personne ne me fera capituler. Cela s'appelle la conviction. C'est élémentaire. De quelles valeurs peut se prévaloir une société pour admettre la mutilation d'un être humain ? »

LES DROITS DE L'HOMME À L'ÉCRAN

Le Festival international du film des droits de l'homme a huit ans cette année. Un incontournable pour tous ceux qui se sentent concernés par le combat pour la dignité de la personne humaine. Pendant dix jours, des films-événements sont présentés, souvent en avant-première. Au cinéma Le Nouveau Latina, 20 rue du Temple, 75004 Paris. Du 9 au 16 mars 2010. Programme : www.festival-droitsdelhomme.org

Un père avait deux fils, l'un désireux de s'émanciper, l'autre soumis. La vie va les inciter à sortir de ces deux formes d'esclavage... En cette année où l'enseignement catholique veut se redire « à l'école de la liberté », la parabole du fils prodigue résonne tout particulièrement.

« Mon fils que voilà était mort »

Évangile selon saint Luc (15,11-32)

« ¹¹Jésus dit encore : « Un homme avait deux fils. ¹²Le plus jeune dit à son père : « Père, donne-moi la part d'héritage qui me revient. » Et le père fit le partage de ses biens. ¹³Peu de jours après, le plus jeune rassembla tout ce qu'il avait, et partit pour un pays lointain où il gaspilla sa fortune en menant une vie de désordre. ¹⁴Quand il eut tout dépensé, une grande famine survint dans cette région, et il commença à se trouver dans la misère. ¹⁵Il alla s'embaucher chez un homme du pays qui l'envoya dans ses champs garder les porcs. ¹⁶Il aurait bien voulu se remplir le ventre avec les gousses que mangeaient les porcs, mais personne ne lui donnait rien. ¹⁷Alors il réfléchit : « Tant d'ouvriers chez mon père ont du pain en abondance, et moi, ici, je meurs de faim ! ¹⁸Je vais retourner chez mon père, et je lui dirai : Père, j'ai péché contre le ciel et contre toi. ¹⁹Je ne mérite plus d'être appelé ton fils. Prends-moi comme l'un de tes ouvriers. » ²⁰Il partit donc pour aller chez son père. Comme il était encore loin, son père l'aperçut et fut saisi de pitié ; il courut se jeter à son cou et le couvrit de baisers. ²¹Le fils lui dit : « Père, j'ai péché contre le ciel et contre toi. Je ne mérite plus d'être appelé ton fils... » ²²Mais le père dit à ses domestiques : « Vite, apportez le plus beau vêtement pour l'habiller. Mettez-lui une bague au doigt et des sandales aux pieds. ²³Allez chercher le veau gras, tuez-le ; mangeons et festoyons. ²⁴Car mon fils que voilà était mort, et il est revenu à la vie ; il était perdu, et il est retrouvé. » Et ils commencèrent la fête. ²⁵Le fils aîné était aux champs. À son retour, quand il fut près de la maison, il entendit la musique et les danses. ²⁶Appelant un des domestiques, il demanda ce qui se passait. ²⁷Celui-ci répondit : « C'est ton frère qui est de retour. Et ton père a tué le veau gras, parce qu'il a vu revenir son fils en bonne santé. » ²⁸Alors le fils aîné se mit en colère, et il refusait d'entrer. Son père, qui était sorti, le suppliait. ²⁹Mais il répliqua : « Il y a tant d'années que je suis à ton service sans avoir jamais désobéi à tes ordres, et jamais tu ne m'as donné un chevreau pour festoyer avec mes amis. ³⁰Mais, quand ton fils que voilà est arrivé après avoir dépensé ton bien avec des filles, tu as fait tuer pour lui le veau gras ! » ³¹Le père répondit : « Toi, mon enfant, tu es toujours avec moi, et tout ce qui est à moi est à toi. ³²Il fallait bien festoyer et se réjouir ; car ton frère que voilà était mort, et il est revenu à la vie ; il était perdu, et il est retrouvé ! » »

CLAUDE BERRUER

Cette page d'Évangile que nos bibles intitulent « Le fils perdu¹ » ou « Le fils retrouvé² » ou « Le fils perdu et le fils fidèle : "l'enfant prodigue"³ » a été commentée maintes fois, a été souvent représentée par les artistes⁴, et a inspiré les écrivains, comme Gide, Rilke ou Péguy. Tout a sans doute été dit, déjà, sur ce texte mais sa richesse et sa densité permettent d'y revenir encore.

Cette parabole clôt une série de trois sur la miséricorde, après le récit de la brebis perdue⁵ et le



Le Retour du fils prodigue, par Murillo (National Gallery of Art, Washington).

appartient à un troupeau de cent bêtes, la drachme à un lot de dix pièces, et le fils prodigue à une fratrie de deux garçons. La brebis s'est égarée par inconscience, la drachme a été perdue par mégarde, mais le fils est perdu par sa libre volonté. Personne ne l'a contraint à quitter la maison de son père. Les trois paraboles sont aussi encadrées par des récriminations, celles des scribes et des pharisiens, d'abord, indignés de voir Jésus manger à la table des pécheurs⁷, celle du fils aîné, ensuite, scandalisé de voir son frère invité à festoyer. Toute cette section de l'Évangile, enfin, fait une large place au repas, Jésus appe-

lant à y choisir la dernière place⁸ et à y inviter les pauvres⁹. Ces trois paraboles de la miséricorde sont donc une réponse à la question de savoir qui sera invité au festin du Royaume.

Cette page d'Évangile ouvre à une méditation sur la réconciliation, et à une méditation sur la magnifique figure du père, sublime image de la paternité miséricordieuse de Dieu. Les commentateurs évoquent aussi souvent la figure du fils aîné, comme une figure du peuple juif, refusant l'invitation aux noces de l'alliance nouvelle. Son indignation – partagée avec celle des scribes et des pharisiens – l'empêche de participer au festin.

En cette année, où l'enseignement catholique veut se redire « à l'école de la liberté », nous nous arrêtons sur ce que cette parabole dit de la liberté. Le fils cadet manifeste en effet son désir d'émancipation. Alors que la loi lui interdit de disposer de son héritage, avant la disparition de son père, il revendique, il exige ce qui lui paraît être son droit. « [D]onne-moi la part d'héritage qui me revient. » Il veut profiter de la vie, jouir de ses biens, échapper au contrôle paternel. Il assimile la liberté à la satisfaction immédiate, à la capacité de dépenser, jusqu'au gaspillage, à la consommation effrénée, pourrait-on dire aujourd'hui. Croyant gagner sa liberté, sa vie, il les perd l'une et l'autre. La parabole décrit ainsi une conception erronée de la liberté : « Cette liberté, nos contemporains l'estiment grandement et ils la poursuivent avec ardeur. Et ils ont raison. Souvent cependant ils la chérissent d'une manière qui n'est pas droite, comme la licence de faire n'importe quoi, pourvu que cela plaise, même le mal¹⁰. » Mais quelle est alors la véritable liberté ?

Le fils cadet va commencer à la percevoir au creux de sa misère et de son absolu dénuement. « Je vais retourner chez mon père [...]. » « Ces paroles expriment surtout son attitude envers les biens matériels. Néanmoins, sous la surface des paroles, se cache le drame de la dignité perdue, la conscience du caractère filial gâché¹¹. » Voilà bien la liberté véritable : préférer à l'avoir « l'être avec », et « l'être pour », privilégier la relation à la consommation.

Contemplons maintenant la figure du père. Il ne s'oppose pas au désir d'émancipation de son fils. « [L]e père fit le partage de ses biens. » N'aurait-il

Aux paroles qui risqueraient d'enfermer dans la culpabilité, le père préfère les gestes qui restaurent la dignité du fils.

pas dû résister, tenter de retenir son fils par un discours de mise en garde ? Le père, assurément, privilégie, pour l'éducation, l'expérience qui peut aller jusqu'à l'épreuve. Mais cette attitude ne signifie ni indifférence ni désintérêt, moins encore abandon. L'enchaînement des trois paraboles est ici riche d'enseignements. Le berger part à la recherche de la brebis perdue¹². La ménagère fouille sa maison pour retrouver la drachme perdue¹³. Le père, au contraire, ne part pas à la recherche, mais attend, dans la patience, le retour du fils, comme un guetteur attend l'aurore. Extraordinaire figure de la fidélité, qui consent à l'effacement pour que l'autre advienne à la véritable liberté. Ainsi l'« être père » est un « être là », incessamment disponible et accueillant.

La scène du retour ne manque pas d'étonner, non plus. Aucun reproche, aucun discours moralisant. Aux paroles qui risqueraient d'enfermer dans la culpabilité, le père préfère les gestes qui restaurent la dignité du fils. L'enfant prodigue advient alors comme « un homme lavé de toute parole vaine¹⁴ ». Les vitraux gothiques nous montrent un fils revenant en guenilles, dans le vêtement du pénitent humilié, avant que le père ne le vête de la robe qui restaure sa dignité. La bague remise le restaure dans sa place de fils, participant au pouvoir du père, et les sandales sont le signe de la liberté. Le fils est ainsi rendu à la vie, réenfanté, pour ainsi dire par son père. « Celui qui est en Christ est une nouvelle créature. Les choses anciennes sont passées et toutes choses deviennent nouvelles¹⁵. »

Invitation

Arrêtons-nous enfin sur la figure du fils aîné, muré dans son incompréhension. Il se montre incapable d'accueillir parce que enfermé dans le jugement définitif sur celui qu'il ne veut plus appeler « mon frère ». Le fils aîné réduit la relation au père à une relation

d'obéissance, de soumission à des ordres. Il privilégie la conformité à la loi, à la fidélité dans la relation. Il privilégie la constance de l'obéissance au chemin de conversion. Il ne peut s'ouvrir à la grâce du pardon. Une grâce qui libère autant le frère qui se sent coupable, que l'aîné qui enferme son cadet dans une image négative. Le fils aîné, finalement, n'est pas encore entré dans la véritable condition du fils, puisqu'il ne voit dans le père qu'une puissance qui soumet par ses ordres, et non une autorité et une présence uniquement soucieuses de la croissance et du devenir libre du fils.

Cette parabole est bien invitation à la liberté véritable, cette liberté qui traverse toute la tradition biblique, appelant à quitter la condition d'esclave, depuis l'Exode jusqu'à Pâques, pour la condition de fils libre, tourné vers le Père qui attend. « Lève les yeux, prosterné, éperdu de détresse, et déjà tout lavé dans la magnificence... Lève les yeux, et regarde, ce visage, cette face très sainte qui te contemple, amoureuxment. Tu es accepté, tu es désiré de toute éternité, avant l'éparpillement des mondes, avant le jaillissement des sources, j'ai longuement rêvé de toi, et prononcé ton nom. Vois donc, je t'ai gravé sur la paume de mes mains, tu as tant de prix à mes yeux¹⁶. »

Qu'est-ce que la liberté sinon celle d'être aimé, et capable d'aimer ?

1. Titre donné par la Bible liturgique et par la traduction d'André Chouraqui.

2. Titre donné par la Traduction œcuménique de la Bible.

3. Titre donné par la Bible de Jérusalem.

4. On peut citer le vitrail de la cathédrale de Bourges, Dürer, Rubens, Rouault, Chagall, et bien sûr, Rembrandt dont le tableau est si souvent reproduit. Peint en 1668, il s'agit de son dernier tableau achevé, dans les derniers mois de sa vie, alors que l'artiste pressentait sans doute son prochain « retour vers le Père ».

5. Lc 15,4-7.

6. Lc 15,8-10.

7. « Les pharisiens et les scribes récriminaient contre lui : "Cet homme fait bon accueil aux pécheurs, et il mange avec eux." » (Lc 15,2).

8. Lc 14,7-11.

9. Lc 14,12-24.

10. Gaudium et spes, § 17.

11. Jean-Paul II, *Dives in misericordia*, § 5.

12. « [...] ne laisse-t-il pas les quatre-vingt-dix-neuf autres dans le désert pour aller chercher celle qui est perdue, jusqu'à ce qu'il la retrouve ? » (Lc 15,4).

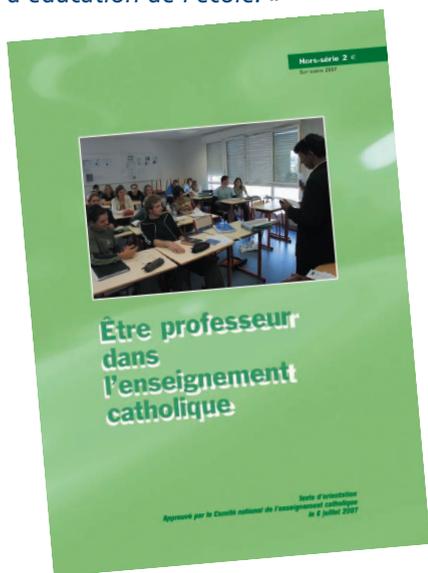
13. « [...] ne va-t-elle pas allumer une lampe, balayer la maison, et chercher avec soin jusqu'à ce qu'elle la retrouve ? » (Lc 15,8).

14. Paul Baudiquey, *Méditation sur Le fils prodigue de Rembrandt*. Texte intégral sur : www.prierepartage.org/meditationRembrandt.html

15. 2 Co 5,17.

16. *Idem* note 14.

« Un message de reconnaissance et de confiance aux professeurs, premiers acteurs de la mission d'enseignement et d'éducation de l'école. »



Texte d'orientation approuvé par le Comité national de l'enseignement catholique, le 6 juillet 2007.

« Après avoir réfléchi sur la place des parents, des gestionnaires, puis des enseignants, il n'est que légitime de vouloir reconnaître le rôle essentiel tenu par les adjoints en pastorale scolaire. »



Un texte approuvé par le Comité national de l'enseignement catholique, le 9 novembre 2007.

La contribution de l'enseignement catholique au projet de réforme de l'école primaire.



Réflexions et propositions de l'enseignement catholique, 23 janvier 2008.

« Le fonctionnement d'un conseil d'établissement, celui d'un conseil de classe, d'un conseil de discipline ou des instances représentatives des personnels témoignent du regard porté sur chaque personne. »



Un texte promulgué par la Commission permanente, le 11 mai 2007.

LES TEXTES DE RÉFÉRENCE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

L'exemplaire : 2 €

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : ex. de « Être professeur dans l'enseignement catholique » ex. de « L'adjoint en pastorale scolaire »
 ex. de « Orientations pour l'enseignement primaire » ex. de « Les instances de participation... »
 2 € l'exemplaire (frais de port compris) / 1 € l'exemplaire à partir de 100 ex. (hors frais de port)

Ci-joint la somme de : € à l'ordre du SGEC, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71.

Fans de mangas

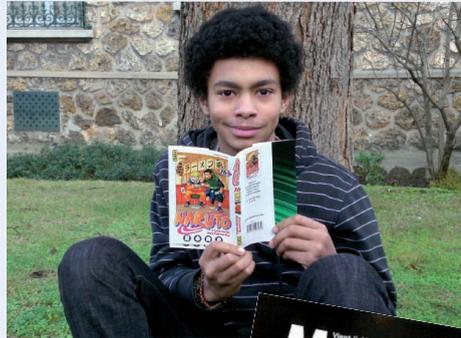
Les collégiens en sont fous. Vite la récré, pour lire un manga ! Les profs boudent pourtant la BD japonaise qu'ils jugent, un peu vite, de piètre qualité. Pour ceux qui l'utilisent en classe, le succès est garanti.

SYLVIE HORGUELIN

Dans la chambre de Julien (notre photo), 13 ans, le rayon mangas ne cesse de croître. En 4^e au collège Jeanne-d'Arc, à Colombes (Hauts-de-Seine), l'adolescent partage ce goût pour la BD japonaise avec la plupart des élèves de sa classe, filles y compris. Ce que les profs voient d'un mauvais œil puisqu'« il est interdit de lire un manga pendant la récré ». « Mais la récré, c'est fait pour se détendre, non ? » fait remarquer l'adolescent. Pas très loquace lorsqu'il évoque *L'Avare* qu'il étudie cette année, Julien devient prolix quand il s'agit de *Death Note*, sa série préférée, dont il possède les 13 volumes¹ : « C'est l'histoire d'un lycéen qui utilise un cahier magique pour tuer des criminels et faire en sorte que le monde soit meilleur... » Ce qu'il apprécie dans les mangas ? « Le petit format, les scénarios plus poussés que dans les BD classiques, les images en noir et blanc, la rapidité de l'action... » « Jamais on ne peut parler de ces lectures avec les profs ! » regrette-t-il.

Ce n'est pas vrai partout. Anne-Carole Attanasio a découvert les mangas grâce à son fils de 17 ans, un passionné qui a appris le japonais tout seul ! Depuis deux ans, ce professeur de français propose un atelier de culture japonaise aux collégiens de Saint-Jean, à Saint-Quentin (Aisne), dans le cadre de l'accompagnement éducatif. Entre 12 h 30 et 13 h 30, ceux-ci viennent s'initier à la calligraphie et chanter des « openings » (génériques) de mangas animés. « Quand les élèves font un exposé sur un manga, je les aide à décrypter les valeurs de la société japonaise qu'ils véhiculent, tel le goût du dépassement de soi. Les profs de ma génération n'y connaissent rien, reconnaît-elle. Ils sont déstabilisés par le fait qu'il faille commencer par la fin et lire de droite à gauche. Ils n'ont pas non plus les clefs culturelles pour comprendre les histoires : *Death Note* leur paraît morbide, par exemple, mais il n'en est rien... »

C'est l'occasion pour les élèves d'apprendre que le mot « manga » – que l'on peut traduire par « dessin » (« ga ») « divertissant » (« man ») – a été utilisé la première fois par le peintre Hokusai en 1814, pour désigner ses dessins de grimaces. Manga ne prend le sens de bande dessinée qu'au XX^e siècle et il devient très populaire au Japon après 1945. Objet de grande consommation (60 % des Japonais en liraient au moins un par semaine), il arrive en Europe à la fin des années 70. Et, ô surprise, la France, avec plus de 13 millions d'albums vendus par an dès



© S. Horguelin

2006, serait le plus gros consommateur de mangas après le Japon et devant les États-Unis !

La vie du Christ

Dans la masse de la production, classée par sexes, par âges et par genres, il faut savoir se repérer (cf. encadré).

Marjorie Chaix, professeur de français l'an dernier dans un collège public à Pesmes (Haute-Saône), a découvert *Le Messie*², un manga qui retrace la vie du Christ. Et elle a décidé de l'utiliser en 6^e pour aborder sa séquence sur les textes fondateurs. « Le récit est fidèle aux Évangiles, il a d'ailleurs obtenu le prix de la BD chrétienne d'Angoulême, en décembre dernier, avec *La Métamorphose*, le deuxième tome, qui relate les Actes des apôtres et les épîtres », précise-t-elle. Les élèves ont râlé quand



elle a annoncé qu'on allait étudier la Bible, un texte « trop vieux ». Et puis, « le manga a permis de casser les clichés et de leur donner des éléments de culture chrétienne. » Le livre finit sur une interpellation personnelle – « À toi de décider maintenant... » – qui a suscité bien des réactions. « Madame, est-ce que vous y croyez ? » ont demandé les collégiens à plusieurs reprises. Marjorie a répondu en souriant que la Bible était son livre préféré. Rien de plus.

1. Tsugumi Ohba (scénario), Takeshi Obata (dessins), éd. Kana.

2. *Manga - Le Messie*, 288 p., 2008, 9,50 € et *Manga - La Métamorphose*, 288 p., 2009, 12,50 €, Hidenori Kumai (scénario), Kozumi Shinozawa (dessins), éd. BLF Europe.

QUELQUES TITRES POUR S'INITIER

DANS LA CATÉGORIE « SHÔNEN » (ÉCOLE/COLLÈGE)

Naruto, Masashi Kishimoto, 46 vol., éd. Kana. Un garçon rejeté par les autres va passer son examen de guerrier Ninja. Intemporel fantastique. Dessin classique.

One Piece, Eiichiro Oda, 52 vol., Glénat. Histoire de pirates loufoque. Dessin enfantin.

Fullmetal Alchemist, Hiromu Arakawa, 22 vol., éd. Kurokawa. Deux frères orphelins partent rechercher la pierre philosophale. Dessin classique.

DANS LA CATÉGORIE « SEINEN » (LYCÉE/POST-BAC)

Vagabond, Takehiko Inoué, 30 vol., éd. Tonkam. Inspiré de la vie d'un samouraï. Réaliste.

L'habitant de l'infini, Hiroaki Samura, 23 vol., éd. Sakka. Un samouraï immortel aide une jeune fille à venger ses parents. Semi-réaliste.

Claymore, Norihiro Yagi, 16 vol., éd. Glénat. Une héroïne se bat contre des démons. Fantastique médiéval.

Quand la musique se livre

Pour initier le jeune public à la musique classique, des artistes et des éditeurs composent des livres-disques où se rejoignent des univers musicaux et littéraires, mais aussi l'art de l'illustration et du conte.

ÉLISABETH DU CLOSEL

Schumann écrivait pour les jeunes doigts de sa fille Julie, Paule Maurice illustrait les contes de Perrault, Debussy qui adorait sa fille de trois ans, « Chouchou », pensait à ses poupées qu'il voulait animer lorsqu'il écrivit les six pièces de *Children's Corner* entre 1906 et 1908. Un siècle plus tard, la pianiste Isabelle Lecerf-Dutilloy a voulu faire le chemin de Debussy en sens inverse, en quelque sorte. Totalement habitée par l'œuvre de ce compositeur, elle a imaginé à partir de ses noires et de ses blanches, de ses croches et de ses soupirs, une histoire qu'aurait pu vivre la fillette. Ce conte, elle l'a mis en mots dans *Le voyage de Chouchou*, un périple musical à dos d'éléphant où une petite fille délaisse son monde bourgeois pour découvrir un pays lointain, enneigé, où elle fera de drôles de rencontres, avec d'autres enfants, un petit pâtre et deux polichinelles. Les mots sont devenus images grâce au crayon d'Aurélié Vasseur ; puis paroles, avec la chanteuse Marie Jahier qui a prêté sa voix à ce conte onirique. Cela donne un bel album musical où les enfants se laisseront absorber par le piano de Debussy en s'imaginant dans la peau de Chouchou.

Vraie création

Cette idée, Isabelle l'a nourrie longtemps. Depuis des années, elle travaille avec des enfants et dans des écoles. Et cherche un moyen de les sensibiliser à la musique non de manière académique mais par l'imaginaire. « *Si on arrive à mettre des images, des mots, des histoires, des tableaux, voire des couleurs sur la musique, on apprend vraiment à l'aimer.* » Alors, elle s'est lancée dans une collection de livres-disques, via sa petite maison d'édition et de production : Anacrouse¹. Chez elle, l'histoire et la musique sont inséparables. Outre *Le voyage de Chouchou*, elle a imaginé un autre CD, *Pièces enfantines pour le piano*. En s'appuyant sur huit compositeurs – Schumann, Bartók, Tchaïkovski, Jacques Chailley... –, elle a bâti une histoire toute simple qui transporte même des tout-petits de deux ans. Cette aventure au pays des notes et des mots débute pour la pianiste mais pas pour les éditions Didier-Jeunesse² qui, depuis vingt ans, travaillent sur ce concept. Et notamment pour la découverte d'opéras. Qui n'a eu son enfance ber-

cée et éblouie par *Pierre et le Loup* de Prokofiev ? Cette œuvre incontournable du répertoire classique pour la jeunesse, on l'écoutait, une face puis l'autre, jusqu'à l'usure complète du disque – c'était alors le temps des vinyles !

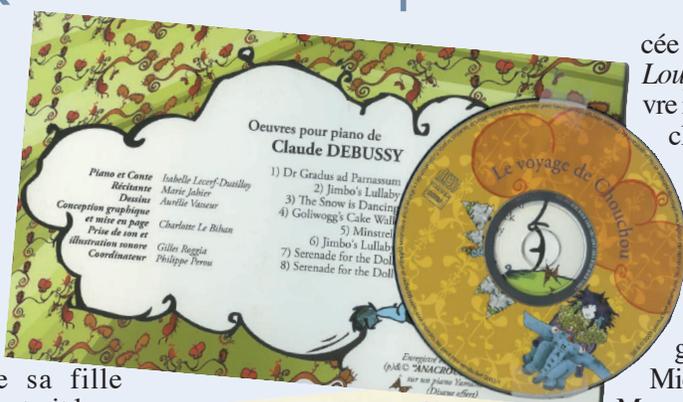
Certes, Didier-Jeunesse a publié une version de ce grand classique, racontée par Michel Galabru. Pour Michèle Moreau, l'éditrice, « *c'est un peu l'arbre qui cache la forêt*³. Il est beaucoup plus difficile de tirer vers le haut d'autres musiques ». D'où son désir de s'atteler à la tâche, malgré tout. Sous forme de livres-disques. « *Je suis convaincue que tout le monde peut avoir accès à l'opéra. Il n'y a pas de frontière culturelle pour y être sensible. Car les opéras racontent des histoires extraordinaires qui peuvent enthousiasmer petits et grands.* » L'une de ses dernières productions est une invitation

à entendre des extraits de cinq opéras italiens, à travers la voix inoubliable de Maria Callas, « *la diva* ». Cinq petits bouts d'opéras et autant de nouvelles qu'on peut explorer comme des poésies, des tragédies, des récits aux accents universels.

Comme toujours, il s'agit d'une vraie création. « *Notre public aime l'esprit que nous voulons insuffler, à savoir relier différents univers artistiques.* » Et c'est peut-être aussi pour cela que les enfants accrochent. En écoutant la musique, ils peuvent tourner les pages d'un livre d'images. Ce qui favorise attention et concentration. « *Pour l'avoir constaté à plusieurs reprises, les enfants n'ont aucun problème pour tenir 45 minutes quand l'histoire est forte et rythmée.* » De quoi nourrir leur imaginaire et leur donner le goût ou la passion de l'opéra.

1. Sur internet : www.anacrouse.net
 2. Sur internet : www.didierjeunesse.com
 3. Depuis l'enregistrement de 1956 (constamment réédité depuis) associant Gérard Philipe et l'orchestre symphonique de l'URSS, on recense une vingtaine de versions de *Pierre et le Loup* avec des récitants aussi divers que Jean Rochefort, Charles Aznavour, Jean Nohain ou Valérie Lemerrier.

La maison Naïve développe aussi une collection qui initie à la musique classique. Le coffret *Grande musique pour petites oreilles* expose les grands courants, les différentes époques et les compositeurs incontournables. Il comprend 3 CD : « *Musique classique* », « *Grands airs d'opéra* », « *Musiques de ballet* ». Et *Les instruments de l'orchestre pour petites oreilles* présente les familles d'instruments et dévoile les secrets de l'orchestre. Sur internet : www.naivejeunesse.com



Avec les Triplettes, la lecture c'est chouette !



Linette, Violette et Hariette sont trois sœurs follettes. Au cours de leurs aventures, les Triplettes¹ font mille bêtises pour la joie des jeunes lecteurs. Florence Brillet (*notre photo*), l'auteur de ces historiettes, cinq par album, s'est inspirée des péripéties vécues par ses propres enfants. Et pour les faire connaître, elle a créé, il y a un an, la maison d'édition Adabam. Spécialisée dans la littérature jeunesse, Adabam privilégie l'humour et le jeu. Car l'ambition de Florence est de donner le goût de la lecture aux enfants *a priori* rétifs. Les illustrations style BD, le petit format avec couverture souple et la maquette superclaire sont autant d'atouts pour les sept ans et plus. Pas question pour autant de renoncer à l'acquisition d'un vocabulaire riche : les mots difficiles sont expliqués en bas de page. C'est le cas de « lisière », « cocasse » ou « incroyable » que l'on trouve dans le premier volume des *Histoires d'Elzéard*, une autre série qui met en scène, cette fois, un petit garçon plein d'imagination². Si les enfants aiment tant ces albums, sans doute est-ce aussi parce que Florence les connaît bien. Installée dans la Sarthe, non loin du Mans, elle anime régulièrement, dans des écoles catholiques, des ateliers-théâtre pour les 7-10 ans. Son objectif : rendre la lecture vivante à partir de ses histoires réécrites sous forme de pièces de théâtre. Lecture et compréhension de la pièce, placement du ton, travail de la diction, mise en scène se terminent en fin de journée par une représentation. Autre proposition : un atelier bande dessinée, coanimé avec un illustrateur, au cours duquel les élèves transposent une histoire des Triplettes en BD³. La maison d'édition va s'enrichir en 2010 de nouveaux titres, dont une histoire des Gaulois pour les 10-12 ans, écrite par le Sarthois Jacques Gohier. Par Toutatis ! **Sylvie Horguelin**

1. Les découvertes des Triplettes, 5 albums : *Ça déménage !*, *Youpi, c'est mercredi !*, *Il n'y a pas de mal à vouloir un animal*, *Un petit grain de sable*, *Attention, missions secrètes*, Florence Brillet (texte), Penag.1 et Mic Faure (ill.), Adabam, 2009, 5,90 € chaque.
2. Les histoires d'Elzéard, 1 album : *Aventures fantastiques*, Florence Brillet (texte), Anthony Cocain (ill.), Adabam, 2009, 5,90 €
3. Voir les détails sur le site : www.editionsadabam.com

Imaginaires originels

Créé en 1997 à l'initiative de la Maison des cultures du monde, à Paris, le Festival de l'Imaginaire est une scène ouverte aux peuples et civilisations et à leurs formes d'expression. De nombreux lieux parisiens accueillent des productions diverses – théâtre, musique, rituels, performances, expositions... –, autant

de formes artistiques traditionnelles, mais aussi contemporaines, à condition qu'elles s'enracinent dans l'imaginaire d'un peuple et d'une société sans avoir cédé à la tentation de se calquer sur des modèles occidentaux. C'est bien cela la richesse de ce festival hors norme qui se veut, grâce à une sélection rigoureuse, vitrine des expressions culturelles du monde souvent méconnues d'un public occidental. Ensembles vocaux de Russie, chants soufis, théâtre rituel de l'Inde du Sud généralement réservé à l'enceinte des temples, cérémonie des moines tibétains du monastère de Nechung à Dharamsala, théâtre de marionnettes d'Asie, danses d'Argentine, répertoire musical méditerranéen, chacun pourra choisir la civilisation qu'il veut rejoindre. Une manière de nous interroger aussi sur ce qui fonde l'imaginaire et la mémoire des peuples, qui parviennent à traverser les âges en dépit des destructions et des trahisons commises par les hommes. **EDC**



➤ Jusqu'au 25 avril 2010 à la Maison des cultures du monde, à l'Opéra Bastille, à l'église Saint-Roch et autres lieux parisiens – Programme détaillé : www.festivaldelimaginaire.com

Mêlez les mots

Dis-moi dix mots, dans tous les sens. » Le thème de la Semaine de la langue française et de la francophonie 2010 n'est pas banal ! Dix mots ont été choisis, et pas n'importe lesquels. Dix mots qui « illustrent la langue en mouvement ». À savoir : « baladeur,

cheval de Troie, crescendo, escagasser, galère, mentor, mobile, remueméninges, variante, zapper. »

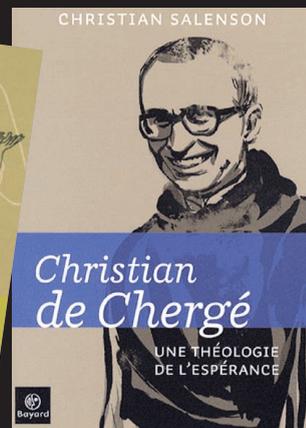
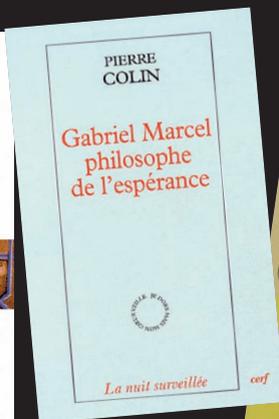
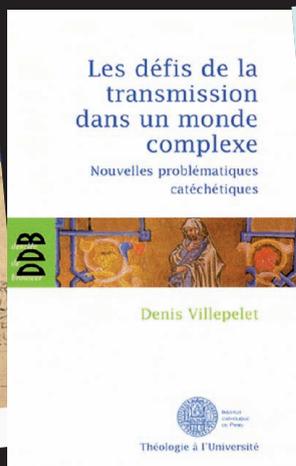
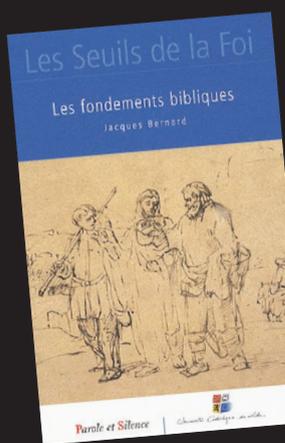
Certains sont nouveaux, d'autres empruntés à d'autres langues, d'autres encore légèrement détournés de leur sens original pour exprimer des réalités nouvelles.

Ces dix mots sont à écrire, à mettre en images ou en scène, tout ça en jouant afin de susciter l'imagination. Amoureux du verbe, du 20 au 27 mars, organisez une joute oratoire ou un tournoi de poésie, initiez-vous aux cadavres exquis – rires assurés –

ou improvisez-vous orateur, l'espace d'une semaine. Avec une journée spéciale, le 24 mars, qui mettra le *slam* à l'honneur. **EDC**

➤ Tous les détails sur www.dglf.culture.gouv.fr





1

2

3

4

5

LA BIBLE PAR ÉTAPES

1 « Entrer dans la Bible est souvent une aventure », c'est ainsi que Jacques Bernard interpelle le lecteur dans son introduction. Et c'est bien de cela qu'il s'agit puisque le voyageur parcourra l'histoire de la foi en quatre étapes (ou seuils) : les premiers exodes, l'enseignement des prophètes en exil, Jésus, l'Église. Si chacun possède sa propre lecture des textes, l'auteur a pour objectif ici de toutes les réconcilier. Cet ouvrage magnifiquement mis en page et illustré, rigoureusement documenté et clair, a vocation à devenir un livre de chevet pour tous ceux qui veulent approfondir leur culture religieuse et/ou cheminer dans leur foi. Quatre fascicules complémentaires, comportant notamment des références et des notes, devraient paraître ultérieurement. **Danielle Lacroix**

Jacques Bernard
Les fondements bibliques
Parole et Silence/ Université catholique de Lille
Coll. « Les Seuils de la Foi », 606 p., 35 €

UNE FOI À TRANSMETTRE

2 Denis Villepelet, ancien directeur de l'Institut supérieur de pastorale catéchétique, nous fait partager sa recherche doctorale, fondée sur une recherche-action menée sur tous les continents. Il pose la question de la transmission de la foi au regard des questions anthropologiques que sont la crise de la transmission et la crise du croire. Le spécialiste en philosophie et en sciences humaines décrit le nécessaire passage d'une catéchèse enseignante à une catéchèse communicationnelle, avec cette conviction que « *le Dieu de Jésus Christ est un Dieu dans le monde [...]; la diversité des formes catéchétiques contemporaines*

[...] est pour l'Église catholique, la manière d'habiter ce monde et d'en relever le défi ».

Claude Berruer

Denis Villepelet
Les défis de la transmission dans un monde complexe
Desclée de Brouwer
463 p., 35 €

REDÉCOUVRIR GABRIEL MARCEL

3 L'itinéraire de Gabriel Marcel (1889-1973) ne manque pas de surprendre. De père agnostique et de mère d'origine juive, celui qui est considéré comme un penseur chrétien majeur choisit le baptême à 40 ans. Dès l'origine, sa recherche philosophique est toutefois guidée par la conviction, consécutive au décès de sa mère alors qu'il n'a que quatre ans, que « *les morts vivent toujours* ». Dans ce petit livre limpide, l'auteur mêle éléments autobiographiques et présentation de la pensée d'un chrétien qui orienta la théologie catholique vers une perspective existentielle. En France, il aura contribué à montrer « *la connivence profonde qui existe entre le christianisme et une pensée de l'existence* ». **Sylvie Horguelin**

Pierre Colin
Gabriel Marcel, philosophe de l'espérance
Cerf
126 p., 15 €

DE LA PAROLE AUX GESTES

4 Il existe mille chemins pour rencontrer Dieu. Ainsi, les récitatifs permettent-ils d'accueillir et de partager la parole de Dieu en mémorisant un passage de la Bible, en le chantant, en le rythmant et en l'accompagnant de gestes. Cet ouvrage en sélectionne 35 et propose, pour chacun, un texte, les premières notes de la mélodie, les

gestes, des commentaires et des suggestions d'utilisation. Conçu comme un guide d'initiation, ce livre pourra être utilisé auprès de divers publics. Il est accompagné d'un DVD qu'il est conseillé de visionner auparavant. On visitera aussi le site internet (adresse ci-dessous) où figurent d'autres récitatifs. **DL**

Pierre Davienne, Marie-Dominique de Lalaubie, M^{gr} Barbarin (préface)
Quand la Parole prend corps - découvrir les récitatifs bibliques
L'Atelier/Lumen Vitae
158 p. (+ 1 DVD), 19 €
Sur internet : www.parole-et-geste.org

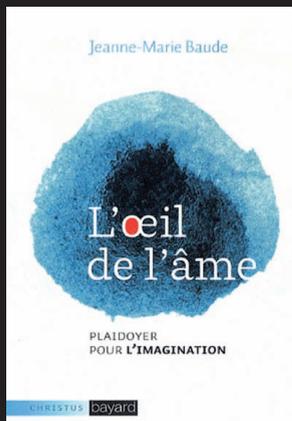
MOINE CHEZ LES MUSULMANS

5 L'expérience de vie monastique en milieu musulman, telle qu'elle a été vécue par Christian de Chergé en Algérie, a eu une grande fécondité théologique. Le prieur cistercien de Tibhirine, assassiné avec six autres frères en 1996, ouvre dans ses écrits des voies nouvelles pour le dialogue interreligieux. Christian Salenson nous introduit avec pédagogie à cette « *théologie de rencontre des religions* » qui invite « *à croire dans le dessein de salut et d'unité du genre humain en Dieu, ici et maintenant* ». Un livre capital pour avancer dans la réflexion sur le pluralisme religieux après le concile Vatican II. **SH**

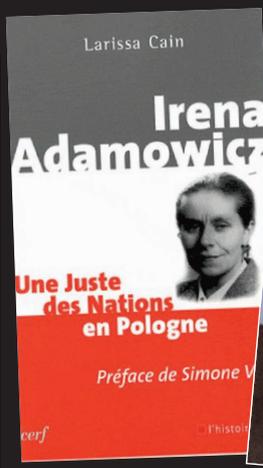
Christian Salenson
Christian de Chergé - Une théologie de l'espérance
Bayard
253 p., 18 €

ENTREVOIR L'INVISIBLE

6 « Arrête de rêver... redescends sur terre », assène-t-on souvent à l'enfant, à l'ado distrait ou à l'adulte idéaliste... Jeanne-Marie Baude, pour sa part, croit aux



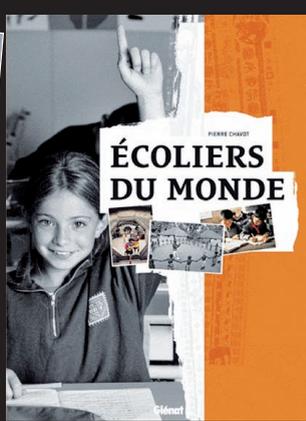
6



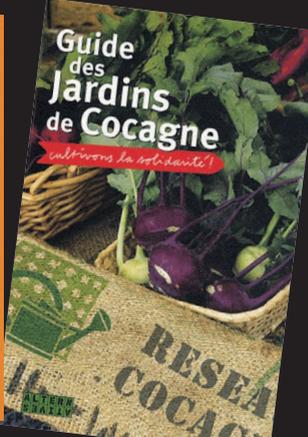
7



8



9



10

« *vertus spirituelles de l'imagination* », même s'il conviendrait de l'« *enseoiller* » – ainsi que l'écrivait René Char – à une époque où la vision du monde affiche noirceur et désenchantement. Et dès le début, de se référer à Tolkien qui souhaitait « *évangéliser l'imagination* » et à Chateaubriand qui voulait ramener ses contemporains à la beauté des « *sources de la civilisation chrétienne* ». Elle invite en tout cas le lecteur à l'accompagner dans un vagabondage littéraire éclectique au cours duquel de nombreux poètes et écrivains, à travers leurs mots, laissent entrevoir l'invisible. **DL**

Jeanne-Marie Baude
L'œil de l'âme - plaidoyer pour l'imagination
Bayard
 Coll. « *Christus* », 270 p., 19,50 €

UNE VIE DE JUSTE

7 Un jour de 1931, Irena Adamowicz, vingt ans, cheftaine scout catholique, débarque à Kostopol en Pologne orientale. Elle rend visite aux scouts du Hashomer Hatzair, un mouvement de jeunesse sioniste laïque. Cette rencontre engagera toute la vie d'Irena. Désormais convaincue par les idéaux sionistes, elle devient agent clandestin de liaison entre les ghettos pendant la guerre, participant à fédérer les mouvements de résistance. Après l'extermination du ghetto de Varsovie, elle accueille au péril de sa vie les rares survivants. Quand la guerre s'achève, l'antisémitisme ne désarme pas, mais ses convictions ne faibliront pas, ni sa foi catholique. En 1958, Irena réalise son rêve : toucher le sol d'Israël. Dans les *kibboutzim*, les retrouvailles et les échanges ne seront pas toujours faciles. De retour dans son pays, elle subira un harcèlement incessant de la part de la Sécurité polonaise et mènera une vie de plus en plus solitaire. En retraçant la biographie

de cette Juste des nations, Larissa Cain tente de cerner cette personnalité hors du commun. **DL**

Larissa Cain
Irena Adamowicz - une Juste des nations en Pologne
Cerf
 Coll. « *L'histoire à vif* », 184 p., 17 €

QUE D'HISTOIRES !

8 Du jour au lendemain, à l'âge de onze ans, Marie Saint-Dizier s'est vu déposer de tous ses livres. Peu à peu elle a tenté de se « *reconstruire une mémoire de bric et de broc* », parfois peut-être imaginaire, avec en filigrane l'idée d'écrire cet essai. Celui-ci est d'ailleurs truffé de ses lectures de petite fille, qui s'entremêlent avec son expérience de romancière, de traductrice et de lectrice-conteuse... À partir de là, l'auteur offre une vision et une analyse, certes subjectives et parfois partisans, de ce que les récits pour enfants représentent pour eux et de ce qu'ils peuvent leur signifier. Grâce à elle, certains se souviendront de leur propre enfance, lorsque, en secret, ils gardaient tard dans la nuit la lumière allumée pour connaître la fin de l'histoire. **DL**

Marie Saint-Dizier
Le pouvoir fascinant des histoires
Autrement
 Coll. « *Mutations* », 240 p., 21 €

JOIE D'APPRENDRE

9 Le droit à l'éducation fait partie des droits élémentaires de chacun. Mais que d'inégalités constatées de par le monde ! Entre les gosses d'Occident qui s'ennuient de plus en plus sur les bancs de l'école et la multitude de gamins des pays en développement qui n'ont pas accès à la moindre instruction, un énorme fossé. Cet ouvrage nous emmène autour du globe à

la rencontre de différents modèles scolaires. Les photos sont magnifiques, les témoignages émouvants. On y voit la joie d'apprendre des enfants, le bonheur d'être nourris aussi grâce à l'école, et de pouvoir s'ouvrir à l'extérieur. Un véritable hymne à l'éducation en mots et en images.

Élisabeth du Closel

Pierre Chavot
Écoliers du monde
Glénat
 224 p. (250 photos couleur), 35 €

MANGER VERT ET SOLIDAIRE...

10 Les Jardins de Cocagne sont nés en 1991 à Chalezeule, un petit village du Doubs. L'objectif : donner à des adultes en difficulté la possibilité de retravailler et de monter un projet professionnel, via une production de légumes biologiques. Ce qui paraissait une utopie a essaimé. On compte aujourd'hui 100 Jardins de Cocagne à travers la France. Ce guide les répertorie par régions et précise pour chacun son origine et son fonctionnement (dépôt, livraison, prix...). Sans oublier les spécificités de certains qui mènent aussi des actions avec les écoles, nouent des partenariats locaux, proposent d'autres produits (œufs, fruits, volailles...). Après avoir parcouru ces pages, les lecteurs-consommateurs pourront s'abonner au Jardin de Cocagne le plus proche de leur domicile pour bénéficier de paniers de légumes dont le contenu varie au fil des saisons. **DL**

Pierre Accard, Jean-Guy Henckel, Stéphanie Robert
Guide des Jardins de Cocagne - cultivons la solidarité !
Alternatives
 181 p., 20 €
 Sur internet : www.reseaucocagne.asso.fr



1 MAMAN LAPIN ET LES AUTRES

1 Viennent d'être rééditées cinq merveilleuses histoires de petits animaux, que l'auteur, Olga Lecaye, avait écrites et illustrées pour ses quatre enfants : Alexis, Nadja, Hélène et Grégoire – ce dernier, bien connu des jeunes lecteurs sous le nom de Grégoire Solotareff. Les loups n'y sont pas forcément méchants : en voilà un, en bon docteur, qui conseille maman Lapin et un autre, tout blanc, abandonné à la naissance, qui s'étonne de rencontrer son *alter ego* tout noir ! Quant à Didi Bonbon, ou Didi tout court, son métier de souris, c'est de collecter les dents des enfants lapins pour offrir des bijoux à sa femme. Tout ce petit monde vit en forêt, dans des jardins ou sous la neige, et connaît le plaisir des fêtes. C'est dans cet univers d'automne ou d'hiver que tous apprennent à s'entraider, que les petits ont envie de participer aux activités des grands et que d'aucuns sont amenés à abandonner leurs idées toutes faites. Il faut souligner la superbe mise en page qui favorise les très grandes illustrations colorées. À partir de 4 ans. **Danielle Lacroix**

Olga Lecaye
Lapins, souris et compagnie
L'école des loisirs
174 p., 25 €

2 LE PEUPLE DU SILENCE

2 Cela commence avec une petite fille qui s'ennuie en visitant un grand aquarium et qui décide de suivre une tortue sous les eaux. Dès le début de son périple, elle découvrira que la Terre, c'est d'abord la Mer. Puis, peu à peu, en atteignant les profondeurs, elle s'émerveille de la vie étonnante, étrange et multiple qui s'y déploie dans le silence. Mais la tortue dans tout cela, où est-elle donc passée ? Ce livre fait partie d'une collection destinée à faire approcher la science aux enfants, dès l'âge de 5 ans, grâce à des

histoires simples et joliment illustrées. Ici, c'est l'écosystème marin qui est exploré, mais d'autres titres abordent la chaîne alimentaire, la reproduction ou la gravitation. Chaque ouvrage s'achève sur une « Note documentaire » destinée aux adultes. **DL**

Soo-Min Jang, Yoon-Hee Lee
Adresses sous-marines - l'écosystème marin
Ricochet
Coll. « Ohé la science ! », 36 p., 12 €

3 LA VIE EN VERT

3 Pour la deuxième année consécutive, Bayard Jeunesse est partenaire de la Semaine du développement durable, du 1^{er} au 7 avril 2010, et lance un « Mois vert » à travers tous ses magazines. Au menu d'*Okapi*, un palmarès des « gestes écolos d'ado » et aussi un passionnant reportage sur le microcrédit au Mali, le shopping équitable... En avril, comme *Okapi*, tous les magazines, de *Popi* à *Phosphore*, consacrent leur numéro au développement durable, chacun à sa manière, chacun pour son public... et proposent à tous leurs lecteurs d'être créatifs et acteurs de leur avenir ! Cette année, trois titres de Milan Jeunesse (*Wakou*, *Wapiti* et *Géo Ado*) s'associent à ce projet. Et les abonnés recevront en plus de leur magazine, un livret consacré au microcrédit, réalisé avec le soutien de la Fondation Grameen Crédit Agricole. **Françoise Récamier**

Okapi, n° 889, 1^{er} avril 2010, 5,20 €
En kiosque le 31 mars 2010
<http://blog.okapi-jebouquine.com>

4 SUSPENSE EN THAÏLANDE

4 Micah est un jeune garçon thaï dont les aventures s'échelonnent sur plusieurs tomes. Adopté très tôt par une famille bordelaise, cet écorché vif rejette ses origines. Pourtant, dès le premier roman, il est embarqué à la frontière de la Birmanie. Au pays de ses

ancêtres, Micah sera amené à vivre des intrigues policières et à résoudre des énigmes pleines de monstres, fantômes et autres créatures fantastiques. L'auteur révèle les us et coutumes de la Thaïlande. Il aborde aussi les relations complexes au sein de la famille. Tout en privilégiant une narration à suspense, Frédéric Lepage manie une écriture simple, précise et riche. Non exempte d'humour, elle devrait séduire les collégiens. À partir de 9 ans. **DL**

Frédéric Lepage
Micah et les voix de la jungle (T. 1 « Le camp des éléphants », T. 2 « La malédiction de Mara », T. 3 « Le masque du serpent »)
Masque
Coll. « MSK », 199 p., 234 p., 246 p., 10 € chaque.
Espace enseignants et documentalistes sur : www.lecampdeselephants.com

5 RÉCIT D'ENFANCE EN CHINE

5 Arrivée au village chinois de Damaidi avec son père qui doit, comme beaucoup d'artistes et intellectuels de l'époque, être « rééduqué à la campagne », Tournesol vit à l'école des cadres. Elle se lie peu à peu d'amitié avec Bronze, un jeune garçon muet de 11 ans. À la mort de son père, la fillette sera adoptée par les parents et la grand-mère de Bronze. Sans avoir besoin de mots pour se comprendre, les deux enfants deviennent vite frère et sœur. Les saisons se succèdent et ils partagent désormais les petites joies et les souffrances d'une famille paysanne pauvre... L'avenir pourtant ne sera pas ce qu'ils attendaient. Ce récit, attachant et triste, fait l'éloge de la nature et prône des sentiments simples. La langue à la fois narrative et descriptive fait que ce roman a souvent été étudié par les écoliers chinois. À partir de 11 ans. **DL**

Wenxuan Cao
Bronze et Tournesol
Picquier Jeunesse
279 p., 18,50 €



6

7

8

9

10

CD TOUT OREILLES ET À BELLES DENTS !

6 Écoutez, croquez ! C'est le sympathique message porté par ce CD qui associe un conte et une recette à chacun des repas de la journée. À commencer par un petit-déjeuner à l'heure grecque où l'on apprendra comment le capitaine Spyros faillit perdre *L'Odyssée*, son bateau, tout en dégustant une « omelette à modeler ». L'accompagnement musical est au diapason du pays évoqué : bouzouki ici, balalaïka là... Quant aux recettes joliment baptisées (« Chocolat prisonnier », « Crabe en habit vert »...), comme elles exigent que l'on cuise au four, que l'on coupe ou fasse bouillir, elles seront toujours exécutées avec l'aide d'un adulte. **René Troin**

Bernadette Le Saché, Emmi Kaltcheva (conteuses), Yanis Vlachos (oud, bouzouki), et alii

Contes à croquer

ArB Music

1 CD + 1 carnet de recettes (12 p.), 17,90 €

DVD DES TOURISTES À AUSCHWITZ

7 Sven, un jeune Berlinoise, vient effectuer son service civil à Auschwitz. Il est chargé d'assister Stanislaw Krzeminski, un ancien détenu politique polonais qui a refusé de quitter le camp pour témoigner inlassablement de ce qu'il a vécu et vu dans « *le plus grand cimetière du monde* ». Sven croise aussi des compatriotes allemands pour qui la mémoire relève davantage de l'obligation vite expédiée que du devoir, et de jeunes Polonais entre indifférence et provocation, dont le premier souci est de survivre dans une région industrielle sinis-

trée ou de s'en échapper. Et puis, il y a les touristes qui donnent au film son titre. Certains arrivent à Auschwitz en ayant préparé leur voyage. Mais pour d'autres, ce n'est qu'une visite inscrite dans un circuit de tour-opérateur. *Et puis les touristes*, de Robert Thalheim, présenté en sélection officielle à Cannes en 2007, a reçu le prix du jury au Festival du film d'histoire de Pessac la même année. L'édition DVD inclut une rencontre avec Annette Wieviorka. L'historienne, directrice de recherche au CNRS, revient sur toutes les problématiques abordées dans le film. Le découpage de l'entretien en séquences indépendantes en facilite l'exploitation pédagogique. **RT**

Robert Thalheim (réalisateur), Alexander Fehling, Ryszard Ronczewski, Barbara Wysocka (interprètes)

Et puis les touristes

Doriane Films

1 DVD (durée totale : 157 min.) + 1 livret pédagogique (8 p.), 20 €

WEB LE PROJET SHTOOKA

8 L'objectif du projet *Shtooka* : créer du matériel audio libre pour l'apprentissage des langues étrangères, en mettant en place un ensemble de collections sonores de mots et expressions dans différentes langues grâce à l'enregistrement de locuteurs natifs. On y recense aujourd'hui des bases audio dans dix-sept langues. La moitié sont des idiomes européens, mais on y trouve aussi l'arabe, le russe, le chinois (mandarin) ou encore le wolof. Ajoutons que les participants à ce projet développent également pour l'enseignement les outils logiciels qui permettent de tirer parti de ces collections. Décidément, le champ des ressources éducatives libres n'a pas fini de nous étonner !

José Guillemain

<http://shtooka.net/fr/>

TV SEMAINE SAINTE ET PÂQUES EN DIRECT

9 Le 4 avril, sur KTO, au programme du dimanche de Pâques : la messe, célébrée en la basilique Saint-Pierre-de-Rome, sera suivie de la bénédiction *Urbi et Orbi* ; à 18 h 30, messe depuis la cathédrale Notre-Dame-de-Paris ; à 20 h 40, une édition spéciale de *La foi prise au mot* consacrée à la « Résurrection de la chair ». Ferait-on beaucoup de bruit pour rien autour de cette question ? Réponses pour aujourd'hui et demain, en plateau ! Souignons que, jour après jour, des Rameaux au dimanche de Pâques, KTO propose tous les offices en direct. **Irène de Palaminy**
www.ktotv.com

UN NOUVEAU JOUR DU SEIGNEUR

10 Le 11 avril 2010, *Le Jour du Seigneur* inaugurerait une nouvelle formule. Premier changement : la messe est avancée de 10 minutes afin que les personnes hospitalisées ou en maison de retraite puissent la suivre jusqu'à son terme. Elle est bien sûr toujours au cœur d'un programme qui se déclinera en trois temps – « Découvrir », « Célébrer », « Agir, comprendre et partager » – autour d'un thème unique. Le premier, « Le grand âge, un nouveau départ ? », permettra d'honorer la mémoire de Jeanne Jugan, la fondatrice des Petites Sœurs des Pauvres, canonisée en octobre 2009. La messe sera célébrée en direct de Saint-Servan, en Bretagne. Et la dernière séquence, filmée dans la première maison de la congrégation, s'interrogera sur une période de la vie qui pourrait bien, malgré des ennuis de santé souvent présents, offrir l'occasion de réaliser enfin une partie de ses rêves. **Marie Laumont**
www.lejourduseigneur.com

La scolarisation alternée privé-public

En dénonçant publiquement la situation de l'enseignement primaire à Chavagnes-les-Eaux, petit village sans histoires de la deuxième couronne angevine, en Maine-et-Loire, le Comité national d'action laïque (Cnal)

a mis sur le devant de la scène une question réelle, y compris pour l'enseignement catholique. Le cas n'est pas isolé : plusieurs dispositifs sont signalés ici ou là en Loire-Atlantique, Haute-Loire, Ardèche, Bourgogne, Lorraine... En acceptant des parcours scolaires alternés entre un établissement catholique sous contrat et un établissement public, l'enseignement catholique ne se trouve-t-il pas dans une logique de complémentarité absolue, diluant la spécificité de son projet et lui faisant courir le risque de devenir à terme une simple variable d'ajustement, qui peut être remise en cause à n'importe quel moment ? Sur le terrain, le savant mélange des réalités locales et des consensus trouvés, parfois depuis de nombreuses années, ne permet pas toujours d'avoir des avis aussi arrêtés et a amené les acteurs et responsables à composer.

À la direction diocésaine de l'enseignement catholique d'Angers, Philippe Trillot, nouvellement entré en fonction, a déjà tranché : « *L'expérience de Chavagnes n'a pas vocation à se diffuser. Mise en place depuis 25 ans, en raison d'effectifs insuffisants dans les deux écoles – privée et publique – de la commune, cette solution d'équilibre à l'époque avait été trouvée "dans l'intérêt des enfants et à la satisfaction générale des parents" : depuis, les élèves de maternelle, scolarisés à l'école publique, vont dans le privé du CP au CE2, et retournent dans le public aux CMI et CM2. Tous les midis, les enfants se retrouvent dans la cour de récréation de l'école publique. Mais aujourd'hui la donne a changé : la commune, à la faveur d'un contexte économique en plein essor, retrouve des habitants pas nécessairement du cru et ses deux écoles sont désormais en seuil d'ouverture. Une occasion idéale pour "régler en douceur la situation".* » Une concertation, sous l'égide du préfet, a été engagée entre la direction diocésaine, le chef d'établissement, l'inspection académique et le maire, avant d'être élargie aux familles de la commune.

Philippe Richard, lui, se montre plus réservé et nuancé. Au sein de la direction diocésaine d'Autun et Nevers, plusieurs structures sont concernées, à commencer par un lycée agricole en Bresse. Dans le cadre de la mise en œuvre de la rénovation de la voie professionnelle et notamment du passage au bac pro trois ans, le

Que penser de ces communes où les jeunes sont scolarisés tour à tour dans le public et le privé, non par choix mais par obligation ?

ministère de l'Agriculture a décidé d'une politique de répartition de la carte des formations qui favorise les complémentarités entre secteurs public et privé sous contrat. À Louhans, dans une zone rurale à faible démographie

et d'implantation modeste de l'enseignement catholique, l'autorité académique a « refusé » au lycée d'enseignement agricole privé, explique sa directrice Thérèse Fauveaux, la possibilité de mettre en place la filière bac pro complète en production avicole, une spécialité comptabilisant une dizaine d'élèves. Le seul établissement catholique avec lequel une mise en réseau aurait pu être envisagée se trouvant à 150 kilomètres, la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt (Draf) a donc demandé au lycée de Louhans de s'associer à un établissement public situé à proximité pour lui permettre de conserver la classe de seconde professionnelle, vitale pour continuer à garantir le recrutement de ses classes de 4^e et 3^e et au-delà la pérennité de son établissement de 228 élèves, et garantir ensuite l'orientation des élèves vers la structure publique pour les deux dernières années de bac pro. Pour le directeur diocésain, pragmatique, cette décision ne semble pas « anormale » : « *La Draf n'allait pas ouvrir deux bacs*



PHILIPPE TRILLOT

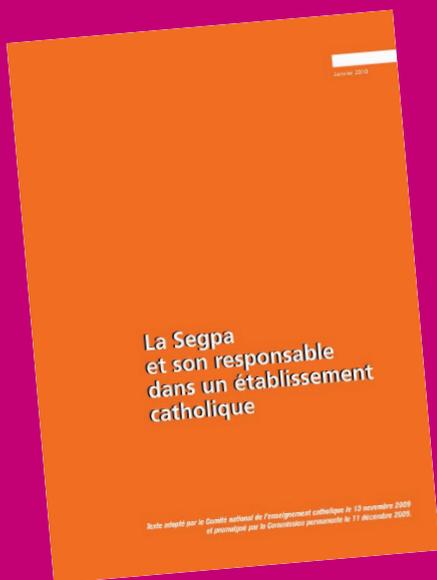


PHILIPPE RICHARD

pro à vingt kilomètres de distance pour un public qui suffit à peine pour un seul établissement, et le lycée public proposait déjà le bac pro. Nécessité ici fait loi. Il est sûr que l'option retenue l'a été à notre détriment, mais on aurait pu aussi tout perdre. C'est un moindre mal, et sur place, les gens sont plutôt satisfaits de l'arrangement trouvé. » Thérèse Fauveaux confirme : « *Nous ne sommes pas dans une démarche de concurrence mais de partenariat local.* »

Concerné également dans ce dossier pour deux de ses écoles « imbriquées dans l'école publique », le directeur diocésain insiste sur la nécessité de « *rester à l'écoute des réalités locales et de respecter les équilibres sociétaux* » : « *Bien sûr, cette situation nous préoccupe. Nous ne pouvons demander aucune contribution aux familles qui ne sont pas toutes venues par choix, et il est impossible d'afficher notre caractère propre. Mais dans les deux communes, nos institutrices sont bien implantées, il y a un charisme, et un consensus se dégage. On ne pourrait pas le faire pour toutes nos écoles et je m'opposerais à la mise en place de tels systèmes. Mais si à la marge, dans quelques petits villages, l'école peut rendre ce service d'équilibre sociétal, alors qu'elle le fasse.* »

Auréli Sobocinski



Au cœur du projet de l'enseignement catholique : Les Segpa

Ce texte a été adopté par le Comité national de l'enseignement catholique le 13 novembre 2009 et promulgué par la Commission permanente le 11 décembre 2009. Au sommaire : ouverture d'une Segpa, le responsable de Segpa (recrutement, formation, conditions d'exercice et de rémunération), synthèse des circulaires applicables aux Segpa...



➡ **Téléchargez-le au format PDF**
sur www.enseignement-catholique.fr

➡ Orientation Post-Bac

Samedi 20 mars 2010 de 9h à 17h

Journée Portes Ouvertes



Nous vous ouvrons toutes nos portes !

Une journée pour découvrir l'ICP seul ou en famille : formations, services aux étudiants, locaux et équipements, ...

4 espaces formations : Post-Bac • Masters • Théologie & Sciences religieuses, Droit canonique • Écoles supérieures & Instituts

60 conférences - Inscriptions 2010/2011



21, rue d'Assas
75270 Paris cedex 06
Établissement privé d'enseignement supérieur

➡ **www.icp.fr**

01 44 39 52 52



➡ **Prenez vos études dans le bon sens**



Un dossier détachable

Abonnez-vous !

Les hors-série sont inclus dans l'abonnement

**MONTANTS
DES ABONNEMENTS :**

L'abonnement : 45 €
6 numéros par an
+ les hors-série

- De 3 à 9 abonnements : 38 € par abonnement
- De 10 à 24 abonnements : 33 € par abonnement
- À partir de 25 abonnements : 28 € par abonnement

Je souhaite m'abonner à *Enseignement catholique actualités*

x 45 € = x 38 € = x 33 € = x 28 € =

Nom : Adresse :

..... Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de € en chèque bancaire à l'ordre de : SGEC

Bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71.